ISSN 0298 6728

HISTOIRE & TRADITIONS POPULAIRES

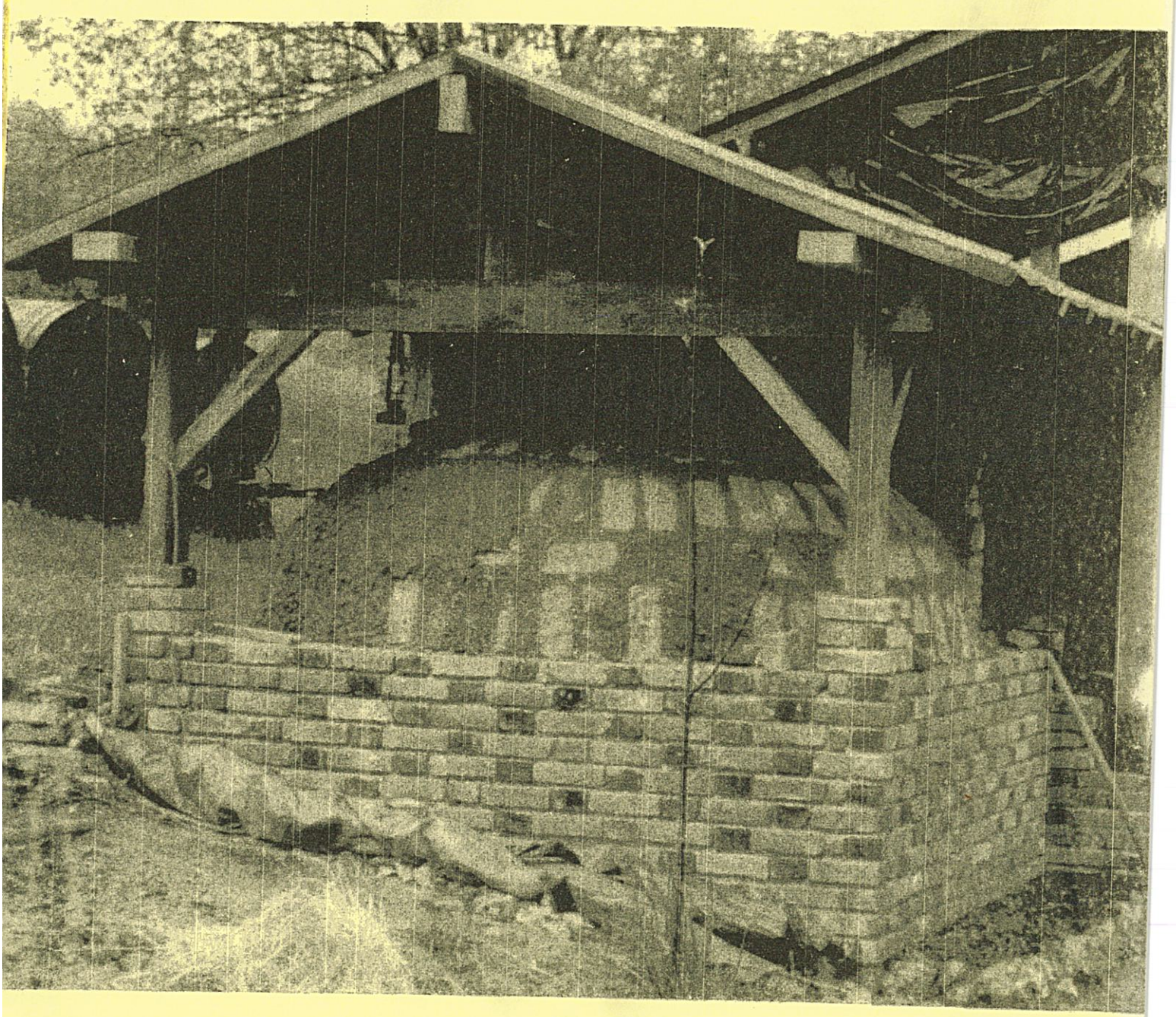

Four à pain « La Sibotière au Renouard »

N° 64 – Décembre 1998

30 F

Histoire et Traditions populaires

n° 64

Décembre 1998

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural le Billot

N° de publication : ISSN 0298 6728

Nombre d'exemplaires : 500

Responsables de publication :

Gérant : Jack Maneuvrier
Membres : Almir et Ginette Bellier, Nadège Bilusis, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Denise Bourgault, Eric Bourgault, Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, Henri Callewaert, Michel et Marie-France Chanu, Jean et Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Dominique Fournier, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Gérard et Chantal Guillin, Marie-Thérèse Hugot, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, Philippe et Michèle Sorin, François et Colette Wèbre.

Abonnement simple : 80 F

Abonnement avec adhésion à l'Association : 120 F

De nombreux bulletin sont distribués par nos adhérents ; en cas d'envoi par la poste, ajouter 40 F.

Histoire et Traditions populaires

N° 64 Décembre 1998

Sommaire

A nos lecteurs		p. 5
Brève histoire des fours à pain	**Claude Lauzanne**	p. 7
Utilisation d'un four à pain en 1943	**Paule Bricon**	p. 13
Chronique au jardin	**Christiane Dorléans**	p.15
Toponymie de Castillon-en-Auge	**Dominique Fournier**	p. 17
Registre Saint-Martin-de-Fresnay année 1792	**Jack Maneuvrier**	p. 35
Exposition 1999 – L'agenda d'Albert Longuet	**Jack Maneuvrier**	p. 47
Actualité des associations amies *Société historique de Lisieux* *Montviette-Nature* *Amis de la vallée de la Monne* *Bille en tête*		p. 57
Liste des adhérents 1998	**Almir Bellier**	p.68

****
****
****

A nos lecteurs

Le Conseil d'Administration du Foyer rural Le Billot présente à ses adhérents ses meilleurs vœux pour l'année 1999

Pour agrémenter cette nouvelle année, nous avons de nombreux projets :

Tout d'abord notre exposition qui sera ouverte du **30 mai au 19 septembre 1999**. L'inauguration à laquelle vous serez conviés aura lieu le samedi 29 mai à 16 heures. Cette exposition est consacrée à la vie d'une famille de cultivateurs fromagers, au début de ce siècle, dans un petit village normand Saint Martin de Fresnay proche du Billot dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives. En effet, nous avons hérité des agendas de la famille Longuet tenus par Madame Longuet de 1908 à 1934 où sont consignés avec précision les petits événements de la vie familiale ainsi que la vie professionnelle de ces fromagers.

Dimanche 21 mars : voyage en car : -

1) visite de la maquette de la Rome Antique qui vient d'être restaurée et qui est exposée dans la Maison de Recherches en Sciences Humaines de l'Université de Caen.
2) Visite de la salle gallo-romaine du Musée de Normandie.
3) Visite de la « domus » de Vieux, riche habitation romaine du quartier des thermes d'Aregenua : découverte des vestiges archéologiques et du musée sous la conduite de Pascal Vipard archéologue du Service Départemental d'Archéologie qui a dirigé les fouilles pendant plusieurs années.

Inscription à l'aide du bulletin joint à ce numéro.

Dimanche 6 juin « journée manoirs » en voitures particulières :
l'exposition sera ouverte à partir de 8 heures 30 pour ceux qui désireraient la visiter.
9 heures : départ pour découvrir fermes et manoirs de Saint Martin de Fresnay.
Le midi, repas à Grandmesnil, l'après-midi, visite des manoirs de la Vallée de l'Orbiquet.

4 juillet, nous vous proposerons **une journée festive « à la carte » :**
le matin, un rallye pédestre vous emmènera dans les petits chemins de Saint Georges en Auge et de Montviette. Vous pourrez par équipes de deux, trois ou quatre, chercher votre itinéraire et répondre au questionnaire qui vous sera remis au départ prévu à 9 heures sur la place du Billot.
Vers midi, lorsque tous les participants seront rentrés, vous pourrez déguster un repas champêtre (méchoui) préparé par François.
Après le repas, l'association « Art et Traditions Populaires de Normandie » animera l'après-midi par un spectacle de scènes folkloriques et fera danser tous les convives.

Bulletins d'inscription dans notre prochain numéro.

Dimanche 8 août : Journée archéologique et des « Savoir-faire » ruraux.
matinée : communications : actualité de l'archéologie
Possibilité de restauration : buffet froid : 50 F
après midi : démonstrations de techniques archéologiques et de savoir-faire ruraux.

Activités permanentes :

le troisième dimanche de chaque mois, sortie pédestre familiale : départ du Billot à 14 heures.

le troisième samedi de chaque mois, préparation de l'exposition à partir de 15 heures.

le deuxième samedi de chaque mois, arts plastiques : peinture sur soie, cuir, et autres selon la demande.

Tous les vendredis, la bibliothèque est ouverte de 18 à 19 heures.

Toutes ces activités, pour des raisons d'assurance sont réservées à nos adhérents. Nous vous rappelons que l'adhésion pour toute la famille et qui donne droit à l'abonnement à « Histoire et Traditions Populaires », est de 120 F pour l'année.

Brève histoire des fours à pain

Dans notre précédent bulletin nous avons publié deux études de M. Claude Lauzanne : « Brève histoire du pan de bois et « Brève histoire des colombiers ». Ces textes ainsi que celui des fours à pain accompagnaient la très intéressante exposition de photos et documents présentés par l'auteur dans le colombier et la grange de son manoir du Coudray à Tortisambert à l'occasion des « Journées du Patrimoine » des 19 et 20 septembre 1998. . Cette manifestation a connu un vif succès et plusieurs milliers de visiteurs ont suivi le circuit fléché mis en lace par l'Association les « Amis de la vallée de la Monne » et ont pu ainsi découvrir les manoirs du Coudray et de la Varinière à Tortisambert, de Batisa et de la Cour Thomas à Heurtevent, de Cauvigny au Renouard ainsi que les églises de Tortisambert, du Renouard de Crouttes et d'Heurtevent. Les fours à pain de Crouttes et celui de la Sibotière au Renouard complétaient ces visites. A chaque étape, des membres de l'Association accueillaient les visiteurs et leur fournissaient une documentation sur le monument qu'ils allaient découvrir.

J.M.

Les fours à pain

Au Moyen Age, les fours à pain étaient régi par la « banalité », servitude qui obligeait les habitants de la seigneurie à faire cuire leur pan dan le four appartenant au seigneur du lieu, contre le prélèvement d'une redevance fort généralement constituée par une art e la pâte apportée à cuire.

Battu en brèche, le principe des fours banaux – rares en Normandie- a toutefois traversé les siècles et faisait encore, en 1779, l'objet de remarques amères dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert.

> *« Le fermier d'un four banal n'ayant pas de concurrent et se sentant armé du droit de contraindre, travaille à a guise et peut causer au pauvre peuple des préjudices, par mauvaise foi, par caprice, par maladresse, par négligence , par malpropreté.*
> *Ce fermier ne peut être retenu que par justice réglée :*
> *or quelles formes, quels frais, pour l'avoir cette justice ?*
> *Le pauvre peule des campagnes sait-il comment il faut s'y prendre pour l'obtenir ?*
> *Le voudrait-il, instruit peut-être par l'expérience des dangers auxquels exposent les poursuites ?*
> *Non. Il souffre ; et évidemment c'est le parti le plus sage pour lui. »*

De dérogation en dérogation au cours des siècles, le droit de « banalité » fut définitivement aboli lors de la Révolution de 1789 : le principe des fours banaux disparut complètement tour laisser se développer les fours publics ou communaux,

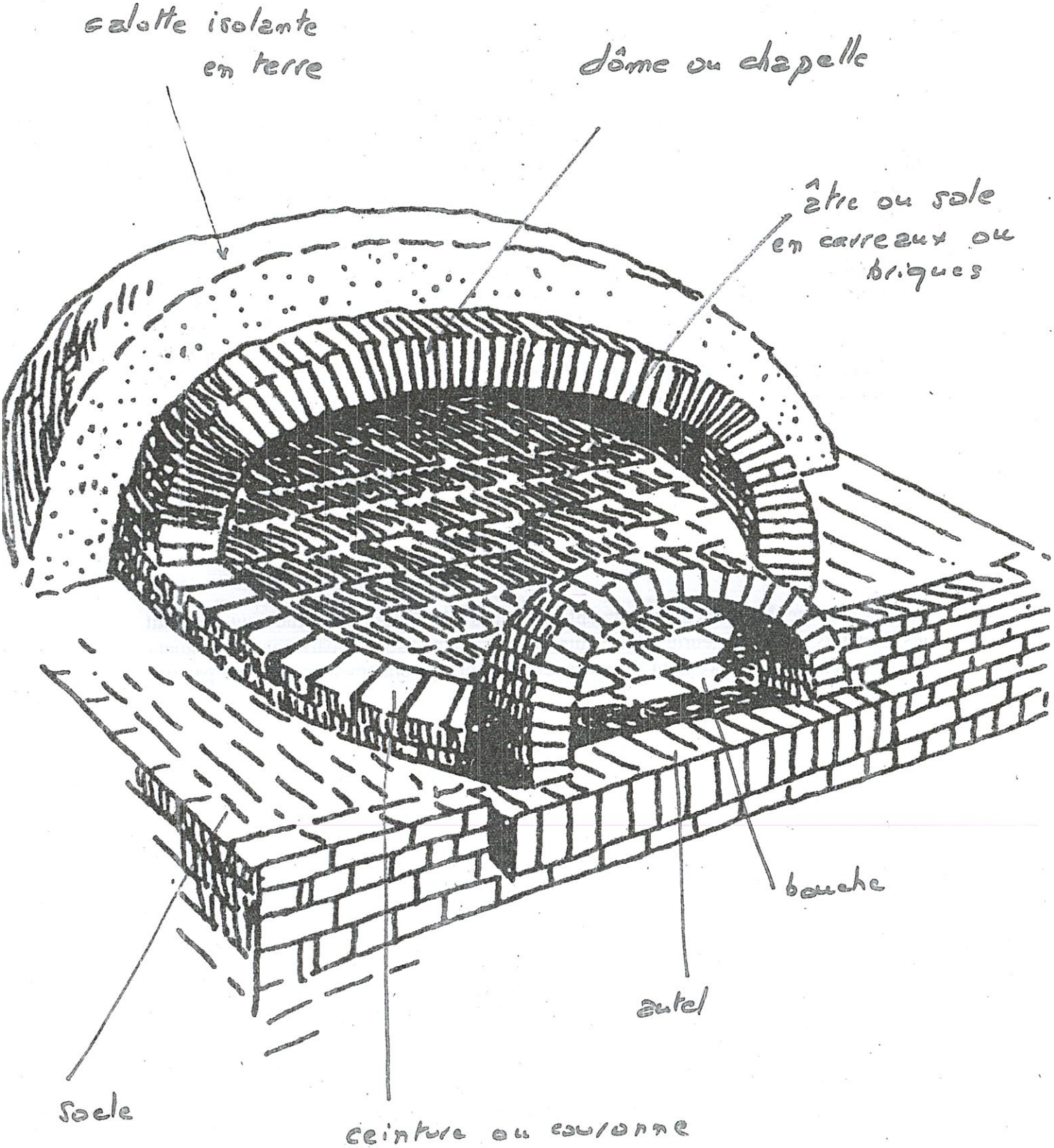
galette isolante
en terre
dôme ou chapelle
âtre ou sole
en carreaux ou
briques
bouche
autel
Socle
ceinture ou couronne

ainsi que les fours domestiques, chacun s'étant vu confirmer le droit de faire construire son propre four.
Le fournier était chargé de chauffer public et de surveiller la cuisson des pâtons que lui apportaient ses clients. Ce morceau de pâte mis en forme avant la cuisson était marqué d'un signe personnalisé.

Apparue très tôt dan les grandes villes malgré le droit féodal, le boulanger, par contre, vendait des boules de pain –d'où son nom- confectionnées avec la farine qu'il se procurait.

L'usage des fours de campagne subsista néanmoins jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, où le boulanger du bourg entreprit la tournée des villages environnants.

Beaucoup furent cependant remis en marche dans les années 40.

Principes de construction

Situé à l'écart des autres bâtiments en raison des risques d'incendie, dans le cadre d'une exploitation agricole, le four à pain est au contraire intimement lié à la cheminée dans les maisons d'habitation.

La voûte du four lui-même à la forme d'une coupole très aplatie, un minimum d'espace étant recommandé entre son socle, la sole recouverte d'un carrelage constituant l'être, et son dôme pour y brûler le bois et enfourner le pin à cuire une fois le four à la température voulue.

L'évacuation de la fumée a lieu à l'avant du four, et non à l'arrière comme on le croit généralement.

La gueule du four, munie d'une porte métallique, s'ouvre sur l'avaloir, transit bien nommé vers le conduit de cheminée.

L'étouffoir, en forme de niche sur le côté, permet de recueillir braises et cendres, lorsque le four est nettoyé avant l'enfournement.

Les conseils de construction prodigués dans l'Encyclopédie de Diderot son toujours d'actualité :

« on fouille environ deux pieds au-dessous du terrain, une enceinte aussi large que doit être le four : on bat bien la terre à cet endroit :

ensuite on y met une assise de pierres plates, puis une couche de mortier et une assise de gros cailloux ou pierres à fusil : et ainsi successivement pour former l'enceinte du mur.

… (pour constituer l'âtre ou sole du four) on peut faire un plancher de pièces de chêne, d'orme ou d'autre bois que l'on couvre de cailloux, de moellons ou de pierrailles et de mortier puis d'une aire de bons carreaux.

Coupe d'un four à pain

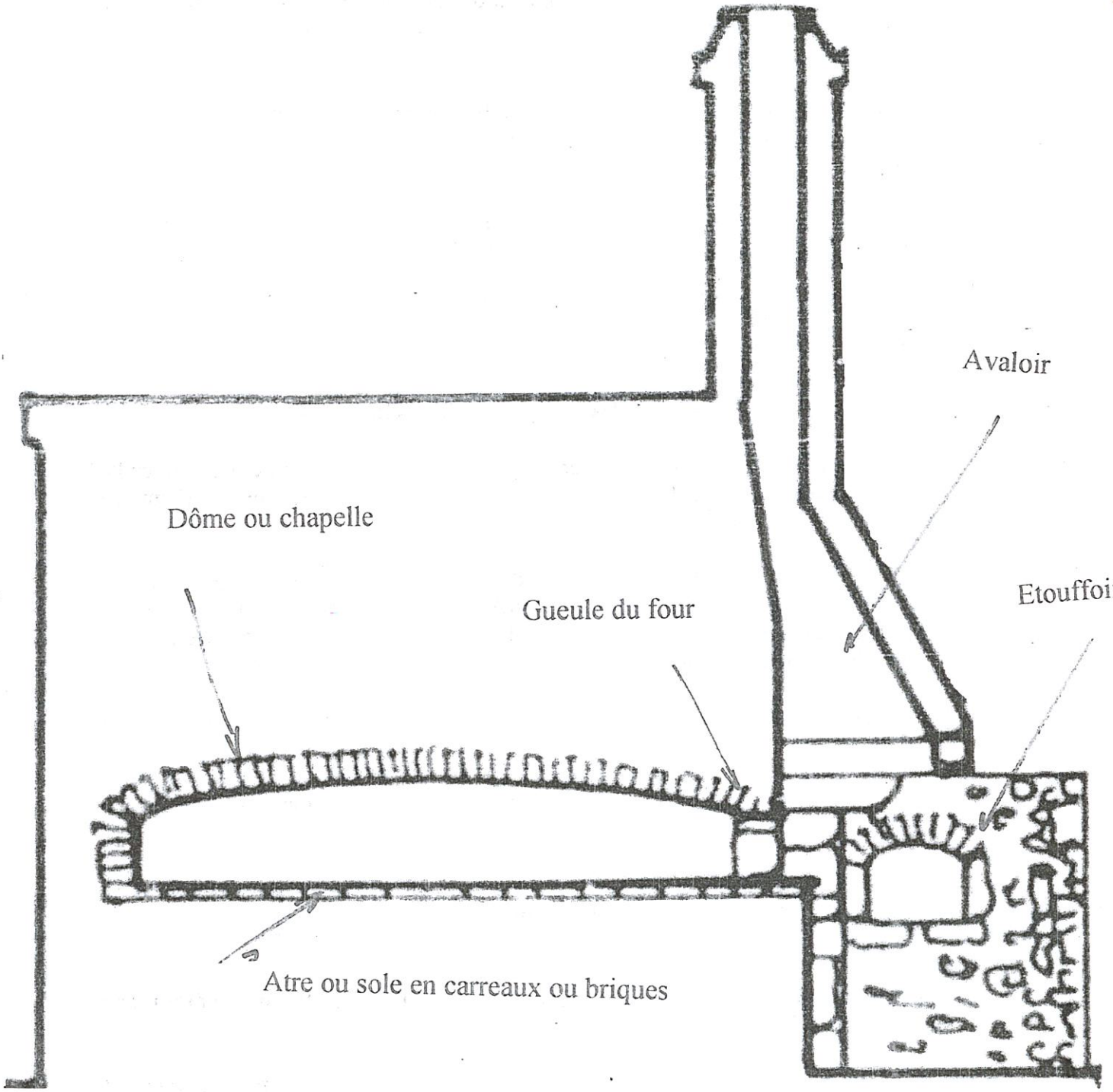

Pour la voûte ou chapelle du four, on peut la commencer avec de branches de coudrier, attachées ensemble en forme de mailles quarries avec de la ficelle. Les brins perpendiculaires sont fichés dans le mortier hors de l'aire du carreau. Cette cage est très solide.

On enduit intérieurement avec des partie égales de mortier et e foin, dont on fait des pièces longues comme le bras, en forme de raves, et qui bouchent les mailles, en rabattant les bouts par dedans les angles, de deux mailles voisines, et bourrant bien le trou de maille ; on couvre le dehors de cette voûte comme on le juge à propos.

... les fours faits de tuileaux qui sont des fragment e briques et de terre rouge sont préférables.

... peu après l'on creusa des bancs d'argile et l'on fit des fours d'une seule pièce.

... nous observons que les fours totalement construits en terre glaise que l'on a ensuite fait durcir en l'échauffant graduellement peu à peu, jusqu'à ce qu'un feu extrémement violent ait à demi vitrifié la terre glaise son les meilleurs ; le pain y cuit facilement, parfaitement et à pu de frais, surtout :

1) Lorsque la voûte n'est as trop élevée.
2) Lorsqu'on a eu soin de donner beaucoup d'épaisseur au reins de la voûte
3) Lorsqu'on a réparé exactement le crevasses. »

A Noter que le coffrage de bois de noisetier était facilement éliminé au premier feu.

La mise en œuvre

1) Feu de bois à l'intérieur u four.
2) La température va s'élever aux environs de 300° C dans le four refermé.
3) Deux à trois heures plus tard, fin de combustion avec répartition de quelques bûches en couronne tour bien chauffer les bords .
4) Les braises sont raclées, la cendre recueillie dans l'étouffoir.
5) L4âtre est nettoyé avec l patouille, chiffon humide tenu noué au bout d'une perche, puis on « pose le four » avant enfournement pour laisser la chaleur se répartir également.
6) On apporte les pains à cuire préparés deux heures avant le début de la chauffe.
7) Ils sont incisés pour permettre à la pâte de e développer.
8) Les pains à cuire sont déposés à l'aie des pelles à enfourner.
9) Les pains sont retirés après une quarantaine de minutes pendant lesquelles la température redescend vers 230° C.
10) La fournée est complète.
11) Le coupe de brosse final
12) Le four est à température convenable pour cuire brioche, pâtisserie et teurgoule.
13) Il peur être réactivé pour une fournée supplémentaire.

Les Amis de la vallée de la Monne ont proposé de découvrir lors des « Journées patrimoine » :

l'ADLAA à Crouttes (four communal)

Très curieusement niché dans les grottes, la voûte du four est surmontée d'une haute cheminée en brique qui émerge dans le jardin supérieur.
Les « ouras », deux conduits percés au fond du four, débouchent dans la cheminée par un tunnel creusé au-dessus de la voûte. Il permettent de régler le tirage au début de la combustion en actionnant au-dessus du foyer les deux tiges qui commandent les obturateurs.

Le Coudray à Tortisambert (four banal)

Construit au XVIIIème siècle, c'est un exemple typique de bâtiment dévolu à la fois aux fonctions de four à pain et de bouillerie.
Le four construit en briques avec un âtre de pierre et une voûte en tuileaux, comporte un étouffoir sur la gauche.
Un emplacement était réservé à gauche également à l'alambic qui évacuait les vapeurs de distillation par le serpentin traversant le mur. La condensation s'effectuait sous l'avancée du toit.

La Sibotière au Renouard

Le foyer s'ouvre à droite dans la cheminée. La porte métallique est refermée pendant la combustion et la cuisson. La couverture de la voûte est visible de l'autre côté de la cheminée.
L'ensemble a été remis en état récemment.

Claude Lauzanne

Utilisation d' un four à pain dans une ferme en 1943

Pendant la dernière guerre, les fours à pain de ferme ont été réutilisés pour pallier aux restrictions alimentaires. Témoignage de M.Marie de Litteau (canton de Balleroy)

Nous faisions le pin tous les 8 ou 10 jours. Le grain était conservé dans la chambre à grain et nous avions soin de le remuer de temps en temps pour qu'il sèche ; nous portions notre grain par 100 kg au moulin et nous rapportions 75 kg de farine et 25 kg de on que nous donnions aux lapins ; lors de la fournée précédente, nous conservions une boule de pâte d'environ 1 kg dans une assiette, avec une poignée de gros sel, au frais, dans un garde-manger.
Dans le pétrin, sur cette boule de pâte, on émiettait 50 à 60 g de levure de boulanger et on détrempait le tout avec de la farine et de l'eau tiède e levain était pétri, brassé, il doublait de volume. Avant de le recouvrir de toute la farine utilisée le lendemain, on traçait le signe de croix avec le pouce. Au matin, on faisait une fontaine dans la farine, on retrouvait le levain, on ajoutait 7 à 8 litres d'eau salée (environ 25 g de sel par litre) et on pétrissait progressivement l'eau et la farine. Pour chauffer le four on utilisait des bourrées qui étaient enflammées trois par trois dans le four et les braises étaient promenées sur l sole du four à l'aide d'un rabot en fer. Le four était à point au bout d'une heure et demie environ. Pour s'en assurer, on lançait une pincée de farine : si elle brunissait le four était à point, si elle noircissait, la pain serait brûlé sur le dessous.

L »s braise étaient retirées et on passait la patouille, chiffon fixé sur un manche à balai, pour enlever la poussière. On fendait le pain avec un couteau pour qu'il cuise mieux et on l'enfournait avec une pelle en bois. On ouvrait une fois le four pou voir si le pain levait bien et on laissait le tourtes cuire une heure et demie. En même temps que le pain, on cuisait le rôti de porc, des poires dans le cidre, des bourdelots (poire entourée de pâte) et même des pommes de terre quand le pain était retiré. Après la cuisson, le four était raboté, et le pétrin gratté. Les tourte cuites étaient rangées sur l planche à pains, dans la cuisine. En été on les mettait dans un tonneau vide pour qu'elles ne sèchent pas. A tous les repas, le pain avait sa place sur la table, sur le côté plat, sinon ça portait malheur. C'était le chef de famille qui faisait le pain mais aussi qui le coupait en tranches au début du repas. Avant de l'entamer, il faisait le signe de la croix avec le couteau sur le côté plat.

Paule Bricon

Four de ferme

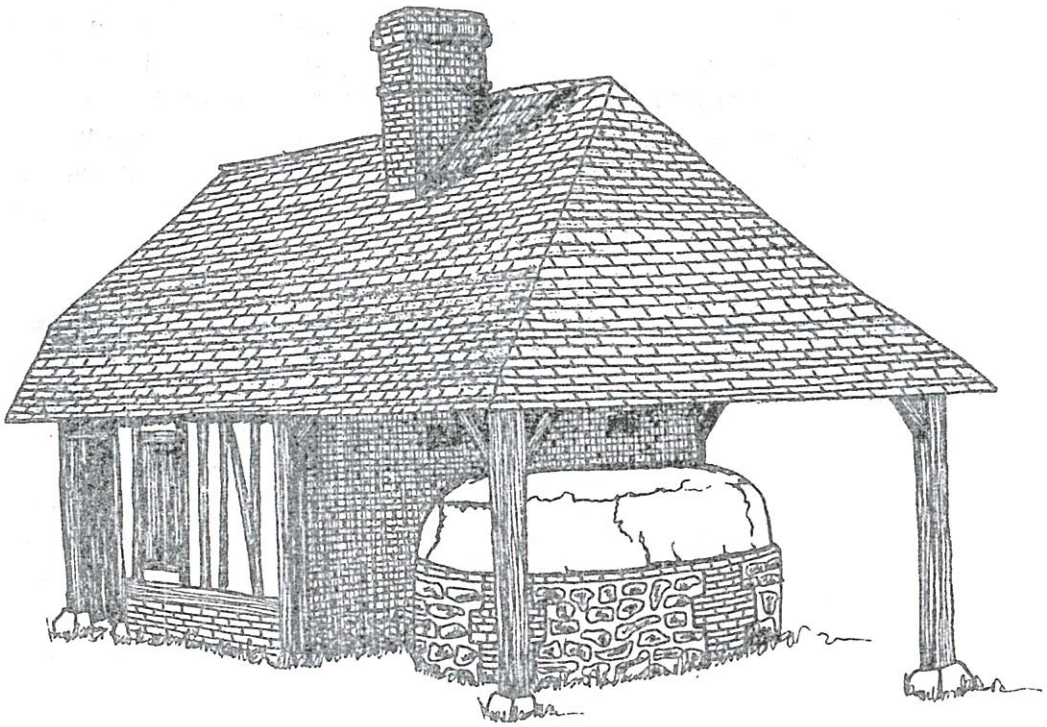

CHRONIQUE AU JARDIN...

« Haricots en séries... »

A l'occasion d'une bourse d'échange que nous organisons tout au long de l'année, un jardinier de Dozulé nous a confié un haricot plutôt extraordinaire.

Cultivé depuis le début du siècle dans les jardins de sa famille, dans le nord du Pays d'Auge, ce haricot nain au grain rond, blanc et tacheté de rouge autour de l'ombilic s'appelle Haricot « Du Saint Sacrement » (à ne pas confondre avec le haricot « Du Saint Esprit »). Après son identité confirmée par le spécialiste des légumineuses auprès de la Société Nationale d'Horticulture, il s'avère que ce légume originaire d'Amérique du sud était vénéré, pour son esthétique, par les indiens qui le cultivaient bien avant d'être importé en Europe...

FIN DU PREMIER EPISODE

Durant l'été, un autre jardinier, de la région de Bernay, visitant le Jardin Conservatoire de Saint Pierre sur Dives, où était présenté notre haricot, sortit de sa poche un paquet contenant un haricot à grain blanc, tacheté cette fois de brun sombre autour de l'ombilic. Cette variété à rame est paraît-il savoureuse entre vert et sec et s'appelle aussi Haricot « Du Saint Sacrement ».

Mais ce n'est pas tout, ce jardinier connaissait l'origine fantastique de son haricot. Et comme cette histoire ressemble à un conte et que Noël n'est pas loin, nous avons choisi de vous la raconter ici.

L'histoire se déroule durant la Révolution française en Alsace. Le curé d'un petit village, traqué par le comité de surveillance s'enfuit de son église où il ne peut plus célébrer le culte. Il emporte avec lui l'ostensoir. Cherchant à le cacher et passant près d'un jardin un peu à l'écart du village, il avise la paroissienne qui sarcle ses haricots. Elle accepte aussitôt de lui venir en aide, creuse au pied des rames et dépose en terre le précieux ostensoir.

A l'automne, quand la femme récolte la semence, à sa grande surprise, elle découvre à la place de grains blanc, un haricot au grain blanc tacheté de brun sombre tout autour de l'ombilic révélant comme une hostie enchâssée...

Le village et son curé reconnurent là le miracle. « C'est la récompense à votre bonne foi » : lui dit ce dernier. La tourmente passée, cette histoire de haricot miraculeux se répandit. Le haricot continua de se reproduire avec un joli dessin brun et durablement puisqu'il était encore cultivé en Normandie avant guerre...

Quelques grains seront à disposition des jardiniers durant les trois jours de la Foire aux Arbres de Lisieux au mois de Mars prochain.

Christiane Dorléans

NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE

TOPONYMIE DE CASTILLON-EN-AUGE (II)

[canton de Mézidon-Canon, Calvados]

II. — Étude thématique.

Après avoir étudié dans le numéro précédent [1] les toponymes de Castillon les plus anciennement attestés, nous reprenons ici l'ensemble de la microtoponymie de la commune, afin de l'analyser de manière thématique. Nous ne détaillerons pas l'étymologie des noms déjà mentionnés antérieurement.

1. Cadre naturel.

1.1. La topographie.

1.1.1. Le relief.

Les élévations de terrain plus ou moins importantes sont signalées par les termes *mont*, diminutif ancien *moncel*; *butte*; *bosse*, diminutif *bossette* :

le Mont Roté : *le mont roté* ~1812, 1822 CN [sans doute au sens de "mont défriché"; voir ci-dessous en 2.1.1.]. — **la Cour des Monts** : *Cour des monts* ~1812 CN. — **les Montarins** : *Les Montarins* 1810, *les montarins* ~1812 CN [sans doute *mont* + NF TARIN].

le Moncel : Pierre Le Febvre, sieur du *Moncel* 1696 IEL, *le Moncel* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *La Moncelle* 1846 SP, *Le Moncel* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *le Moncel* 1979 h IGN, *Le Moncel* 1982, *Le Montcel*, *Le Moncel* 1984, *Montcel*, *Le Montcel* 1997 PTT. — **Cour au Moncel** : *Cour au moncel* ~1812 CN.

la Butte : *la Butte* ~1812 CN. — **les Buttes** : *les Buttes* ~1812 CN. — **la Pièce de la Butte** : *piece de la Butte* ~1812 CN. — **les Buttes à Chaslot** : *les Buttes à Chaslot* ~1812, *les buttes à Charlot* CN.

le Pré des Bosses : *pré des bosses* ~1812 CN.
les Bossettes : *les bossettes* ~1812 CN.

Les terrains en pente sont appelés *gripeaux* [2] et *côtils*; ce dernier mot s'oppose généralement au *platis* (comme le coteau s'oppose au plateau), mais le *platis* a également désigné en Normandie une pièce de terre originellement en labour, et mise en herbe depuis

[1] *HTP* n° 63 [septembre 1998], pp. 51-58.

[2] Mot dérivé de l'ancien normand *griper*, *gripper* "grimper" [initialement "s'accrocher, d'agripper"; du francique °*gripan* "saisir"], d'où toute une série de mots évoquant des endroits escarpés : *gripet* "sentier escarpé", *gripette*, *gripelet*, *grimpelet* "raidillon", etc.

peu.

les Gripeaux : *les Gripeaux* ~1812 CN. — **les Petits Gripeaux** : *les petits Gripeaux* ~1812 CN.

les Cottis Launay : *les Cottis Launay* 1753/1785 Cass., *Cotés daunet* ~1812 CN [le déterminant représente un NF LAUNAY].

le Platis : *le platis* ~1812 CN.

Les dépressions naturelles (en l'occurrence, les vallées) sont nommées *val* ou *vallée*. Les *fosses* désignent des creux naturels ou artificiels (excavation, dépotoir, etc.), parfois des fossés.

le Val Aubry : *le Val Aubri* 1753/1785 Cass., *Cour du val aubry* ~1812 CN. — **la Pièce du Val Aubry** : *Pièce du val au Bry* ~1812, *pièce du val Aubry* 1822 CN.
la Petite Vallée : *la petite Vallée* ~1812, *Petite vallée* 1866 CN.

les Fosses : *les fosses* ~1812 CN. — **les Belles Fosses** : *Les Belles Fosses* 1810, *les Belles fosses* ~1812 CN. — **la Fosse Angot** : *la fosse Angot* ~1812 CN.

1.1.2. La nature du sol.

Les terrains pierreux ou caillouteux sont principalelemnt signalés par deux types d'appellatifs : *calais*, *callais* [ancien dérivé du radical pré-latin *°kal-* "pierre"] et *perrey*, *perret*, *perrée*, *perrelle* [dérivés du latin *petra* "pierre"].

le Calais : *Calais* 1753/1785 Cass., *le Callais* 1810 CN, *Calais* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *le Calais* 1979 h IGN.

le Perret : *Le perret* ~1812 CN. — † **le Petit Perrey** : *Le petit perrey* 1714 [copie 1750/1780] PPJ. — **les Perrées les Grands** : *les perées les grands* ~1812, 1822 CN. — **les Perrées les Petits** : *les perrées les petits* ~1812, *les perées les petits* 1822 CN. — † **le Perrey Bataille** : *le perrey* 1622, *le perrey Bataille* 1738 [copie 1750/1780] PPJ.
la Perrelle : *la Perrelle* 1810, *la perrelle* ~1812 CN.

Une terre riche en marne ou un lieu d'extraction de marne (utilisée pour amender les champs) est appelé *manière*, forme dialectale de l'Ouest de *marnière*.

la Manière : *la manière* ~1812 CN.

1.2. L'hydrographie.

Les ruisseaux sont nommés *douets* [latin *ductus* "conduit, canal"] ou *ruisseaux* [appellation tardive]. La graphie *doit* utilisée ici correspond à l'ancienne prononciation [wé] du digraphe *oi* (en usage jusqu'au 19e siècle).

les Doits : *les doits* ~1812 CN [de l'autre côté du Douet Pisseux]. — Un document de la fin du 12e siècle [ADC H7067] mentionne à ou près de Castillon un bois *inter duos douetos* "entre les deux douets".

Passant le Ruisseau : *Passant le ruisseau* ~1812 CN.

Le NL *Houlbec*, très répandu en Normandie, représente initialement une hydronyme scandinave *holr bekkr* "ruisseau creux"; mais on ne dispose pas d'attestations anciennes de ce nom à Castillon, de telle sorte qu'il pourrait simplement représenter un transfert de toponyme tardif (nom de fief, de domaine, etc.), voir un simple nom de famille.

Houlbec : *Houlbecq* 1810, 1883 h DTC, *Houlbec* 1946 INSEE, 1979 h IGN, 1997 PTT.

Les appellatifs *fontaine*, *mare* [mot d'origine normande, issu du scandinave *marr* , "lac, mer"; diminutif roman *marette*] et *vivier* ne posent pas de difficultés particulières.

le Pré de la Fontaine : *pré de la fontaine* ~1812 CN.

les Marettes : *les marettes* ~1812 CN.

le Vivier : *le vivier* ~1812 CN [entre le *Douet Pisseux* et un étang]; *le Vivier* ~1812 CN [il n'existe plus de cours d'eau à proximité à cette date].

1.3. La végétation.

1.3.1. Plantes et arbustes.

Nous ne nous étendrons pas sur le terme *bruyère*[3]. Par contre, il est nécessaire de noter qu'en Normandie, le mot *épine* désigne indifféremment le prunellier, *prunus spinosus* (ou épine noire) et l'aubépine, *crataeus oxyacantha* (ou épine blanche) [4]; la même ambiguïté vaut pour le dérivé collectif *épinaie* [gallo-roman °SPINETA, formé sur le latin *spina*, "épine"], qui désigne un lieu ou croissent les *épines*, sans qu'il soit possible de préciser si ce mot fait référence au prunellier, à l'aubépine ou à tout autre buisson épineux.

la Bruyère : *Bruyére de Catillon, Brüyére de Catillon* 1750/1780 PPJ, *Les Bruyeres* 1810, *Les bruyères, la bruyère* ~1812 CN, *La Bruyère* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Bruyère* 1979 IGN, *La Bruyère* 1982, 1997 PTT. — **les Bruyères** : *les bruyères ou piece du bois* ~1812 CN. — **la Pièce de la Bruyère** : *Piece de la Bruyere* ~1812 CN.

le Champ de l'Épine : *le champ de l'epine* ~1812 CN.
l'Épinée : *lepinée* ~1812 CN.

Du latin *filix*, radical *filic-* "fougère" a été dérivé le latin populaire *°filicaria* "fougeraie, lieu où croissent les fougères" > gallo-roman °FELGARIA, d'où sont issus l'ancien français *feugiere, fogiere* "fougère" et sa variante dialectale normande *feuguiere*; ces termes initialement collectifs ayant fini par désigner la plante elle-même, de nouveaux dérivés collectifs durent être créés, grâce aux suffixes *-ay* [gallo-roman -ETU], *-aie* [gallo-roman -ETA] : d'où le français *fougeraie* et le normand *feugueray* "lieu où croissent les fougères", ce dernier souvent noté *feugré, feugrais*, etc.

le Feugrais : *le feugrais* ~1812 CN. — **les Petits Feugrais** : *les petits feugrais* ~1812 CN.

1.3.2. Arbres.

La microtoponymie de Castillon mentionne un assez grand nombre de bois. La forme *boiserie* relevée au 19e siècle pour l'actuel NL *la Boisserie* est susceptible de différentes interprétations : il peut s'agir soit d'un dérivé de *bois* au sens de "lieu boisé", soit d'une mauvaise graphie pour *boisserie* "lieu planté de buis", soit encore un dérivé toponymique du NF DUBOIS, soit "le domaine de DUBOIS". Les attestations anciennes manquent pour lever l'ambiguïté.

† **le Bois de Montchamp** : es *bois de Castillon, alias de Montchamp*; au *bois de Montchamps* 1327 ANCC [dépendait de la garde de Montpinçon]. — **le Bois de Castillon** : es *bois de Castillon, alias de Montchamp* 1327 ANCC, *Bois de Castillon* 1810, *bois de Catillon* ~1812 CN [dépendait de la garde de Montpinçon]. — **la Pièce du Bois** : *les bruyères ou piece du bois* ~1812 CN. — **le Bois des Autres** : *bois des autres* ~1812 CN [lire *aulnes* ?]. — **le Bois de la Garenne** : *La garenne* ~1812, *bois de la garenne* 1866 CN [bois; l'appellatif *bois* apparaît après partage]. — **le Bois à Poulin** : *bois a Poulin* ~1812 CN. — **le Bois du Roi** : *Bois du Roy* 1810, *bois du Roi, bois du roi* ~1812 CN, *Le Bois-du-Roi* 1883 h DTC [localisé à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury], *le Bois du Roi* 1997 PTT.

le Boiserie : *La Boiserie* 1810, *La boiserie* ~1812 CN, *La Boiserie* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Boiserie* 1979 é/h IGN, *la Boisserie* 1982, *La Boisserie* 1984, 1997 PTT.

La *londe* est un ancien appelatif normand d'origine scandinave désignant un bois [ancien norois *lundr* "bois, forêt" (cf. ancien suédois *lunder* > suédois *lund* "bosquet") < germanique commun *°lundaz*, probablement issu de l'indo-européen **°lndh-**, degré zéro de la racine **°lendh-** "terre ouverte, espace dégagé entre les bois", d'où provient également, par

[3] Rappelons cependant que ce mot a pu prendre le sens de "friche", indépendemment de la végétation que l'on pouvait y trouver.

[4] Cf. ALN 458, "prunellier; aubépine".

l'intermédiaire du celtique, le mot *lande*].

la Londe : *la londe* ~1812 CN; *la londe* ~1812 CN.

L'emploi du mot *forêt*, qui signale initialement des domaines royaux ou seigneuriaux, semble ici tardif, et donc sans valeur historique particulière. La *garenne* ou réserve de gibier dans un bois figure ici sous sa forme française (forme dialectale normande *varenne*). Quant à la *garde*, elle désigne une ancienne subdivision administrative d'un domaine forestier (inférieure à la *verderie*), à laquelle était attaché un office de sergenterie [5].

les Forêts Durand : *les forets durand* ~1812 CN.

la Garenne : *La garenne* ~1812, *bois de la garenne* 1866 CN.

la Garde à la Guêpe : *Garde a la Guêpe* ~1812 CN.

Seules deux essences d'arbres sont mentionnées dans la microtoponymie : l'aune (ancien français *aulnoi* "aunaie") et le bouleau (ancien normand *boleie* "boulaie, lieu planté de bouleaux"). La forme *autre*, relevée une seule fois, représente peut-être une cacographie tardive pour *aulne*.

† **les Aunoiz de Montchamps** : ou lieu dit *les aunoiz de Montchamps* 1327 ANCC [dépend de la garde de Montpinçon].
les Bois des Aulnes [?] : *bois des autres* ~1812 CN [lire *aulnes* ?].

la Boulaye : totus nemus [...] scilicet totam *boeleiam* f-12e s. CC, *la Boullaye* 1464 CASP, *La Boulaye* 1810, *La boulaye* ~1812 CN [15 acres en 1464; domaine de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives à cette époque (aveu du Roi, centenier de l'abbaye)].

1.4. La faune.

La faune est généralement le parent pauvre de la microtoponymie, et celle de Castillon ne fait pas exception : le seul exemple relevé est douteux, et peut tout aussi bien faire allusion à un nid de guêpes qu'au NF ou au surnom d'un tenancier, propriétaire ou exploitant.

la Garde à la Guêpe : *Garde a la Guêpe* ~1812 CN.

2. Occupation du sol.

2.1. La culture.

2.1.1. Défrichements.

On relève à Castillon quelques traces de défrichements anciens : le *désert* désigne en ancien français et normand un lieu défriché, de même que l'adjectif *roté*, qui doit représenter ici le participe passé de l'ancien français *roter* "rompre", d'où "briser la terre, l'ouvrir une première fois à la culture" [6]. La présence de souches restées en terre après l'abbatage des arbres est signalée par le terme normano-picard *chouque* (équivalent dialectal de *souche*).

les Déserts : *les deserts* ~1812 CN; **les Grands Déserts** : *les grands deserts* ~1812 CN.

le Mont Roté : *le mont roté* ~1812, 1822 CN.

les Chouques : *les chouques* ~1812 CN; *les Chouques* ~1812 CN.

---

[5] Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, le bois de Montchamp (ou de Castillon) relevait de la garde de Montpinçon.

[6] Verbe lui-même formé sur l'ancien français *rot* < gallo-roman RUPTU < latin *ruptum*, accusatif de *ruptus*, participe passe de *rumpere* "rompre avec force". Cet étymon est mieux attesté en Normandie dans le fréquent microtoponyme *les Routils* "les terres brisées".

2.1.2. Labours, terres cultivées.

2.1.2.1. Types de champs.

La parcelle de terre cultivée est généralement nommée *champ* [latin *campus*, "plaine"] ou *pièce* [gaulois °*pettia*, "pièce, morceau"; cf. gallois *peth*, breton *pezh*]; le champ clos de haies est le *clos*. Le terme *couture* comporte une nuance plus collective ("ensemble de terres cultivées"); il peut évoquer des terres nouvellement mises en cultures après avoir été défrichées.

Champ. — Aspect, qualité : **le Petit Champ** : *Le petit Champ* ~1812 CN; *le petit champ* ~1812 CN. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **Montchamp** : Robertus de *Monschams* d-13e s. [avant 1210] HD, *Moischans* 1203, *Moschans*, *Mouschans*, *Moscans*, *Mouscans* 1211, *Mucampi* 1269 DTC, *Montchamp*, *Montchamps* 1327 ANCC, *Moulchamps* 1465 DTC, *Monchamp* 1775 RPM, *Montchant* 1753/1785 Cass., *Montchamps* 1883 h DTC, *Montchamp* 1979 f IGN, *Monchamp* 1997 PTT [le premier élément est sans doute un NP; voir ci-dessous en 3.3.1.1. et 3.3.2.2.]; **le Champs Chasles** : *les Champs Chasles* ~1812 CN; **le Champ Hue** : *Le champ hue* ~1812 CN; **le Champ Louis** : *le champ Louis* ~1812 CN; **le Champ Mathieu** : *le Champ Mathieu* ~1812 CN; **le Champs Tresiaux** : *le champ Treizeaux* 1728, 1761 [?], copie 1750/1780 PPJ, *les champs tresiaux* ~1812 CN. — Caractéristiques diverses : **le Champ de l'Épine** : *le champ de l'epine* ~1812 CN. — **le Champ du Four** : *Le champ du four* ~1812 CN.

Pièce. — Aspect, qualité : **la Petite Pièce** : *la petite piece* ~1812 CN; **la Pièce Blanche** : *pré de la londe ou pièce blanche* ~1812 CN. — Dépendance : **la Pièce du Val Aubry** : *Pièce du val au Bry* ~1812, *pièce du val Aubry* 1822 CN; **la Pièce du Bois** : *les bruyères ou piece du bois* ~1812 CN; **la Pièce de la Bruyère** : *Piece de la Bruyere* ~1812 CN; **la Pièce de la Butte** : *piece de la Butte* ~1812 CN; **la Pièce de la Roquelle** : *la pièce de la roquelle* ~1812 CN. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **la Pièce Catillon** : *La piece Catillon* ~1812 CN; **la Pièce à Détoy** : *la piece a detoy* ~1812, *pièce à détoit* 1822 CN; **la Pièce à Jouanne** : *Pièce à jouanne* ~1812 CN].

Clos. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **le Clos Benoît** : *Clos Benoit* ~1812 CN; **le Clos de la Porte** : *Le Clos de La porte* ~1812 CN; **le Clos Timeret** : *le clos timeret* ~1812 CN. — Caractéristiques diverses : **le Clos de Lame** : *le Clos de Lame* ~1812, *le clos de l'ame* [ou *l'ance*] 1822, *le clos de ~~lance~~ lame* 1905 CN [second élément incertain].

la Couture : *La couture* ~1812 CN.

Le terme *jardin* (diminutif *jardinet*) désigne habituellement le potager, ou une petite pièce close de bonne terre, généralement près de la maison, et réservé à une culture spéciale, demandant un soin particulier :

les Jardins : *les jardins* ~1812 CN. — **les Cour aux Jardins** : *la Cour aux Jardins* ~1812 CN [pourrait aussi représenter un NF]. — **le Jardin Catherine** : *le jardin Catherine* ~1812 CN. — **les Jardins Villars** : *les jardins Villars* ~1812 CN.

le Jardinet : *le jardinet* ~1812 CN.

2.1.2.2. Mesures agraires.

La référence à d'anciennes mesures agraires est fournie par le terme *verge*, "baguette", mais aussi ancienne mesure de longueur qui devait approcher 45 m; la *verge* s'est ensuite dit pour "verge carrée", sens qui est généralement resté. La *verge* (ou *vergée*) équivalait en Normandie centrale à 20,40 ares, généralement arrondies à 20 ares pour plus de facilité, d'où la formule courante : "5 vergées à l'hectare". Une vergée contenait 40 perches, et 4 vergées faisaient une *acre*.

les Six Verges : *les Six Verges* ~1812 CN.

l'Acre Poisson : *Lacre poisson* ~1812 CN.

2.1.2.3. Formes et position des champs.

Quelques noms de parcelles évoquent la forme ou l'emplacement du champ : la *pointe* désigne généralement une pièce de terre triangulaire; le *traversin* est un champ généralement rectangulaire, perpendiculaire à un autre; le mot est issu ou dérivé de l'ancien français *traversain*

"situé en travers" (cf. l'angevin *travesaine* "bout d'un champ labouré transversalement", poitevin *traversis* "partie du champ labourée transversalement", normand *traversaine* "rigole à travers les planches", etc.).

la Pointe : *La Pointe* 1982, 1988 PTT [Castillon-en-Auge, Cn de Mézidon, C].

les Traversins : *les traversins* ~1812 CN.

2.1.3. Cultures spécifiques.

La présence ancienne de pommiers est signalée par l'appellatif *pommeraie*, et, indirectement, par l'emploi du terme *rangée* (sous-entendu : "de pommiers").

les Pommerais : *les pommerais* ~1812 CN.

la Rangée : *Larangée, Larangèe* ~1812 CN.

2.1.4. Terres incultes, pâtures et herbages.

2.1.4.1. Terres incultes.

Les *mortes terres* ou *terres mortes* ont désigné, entre autres, des terres stériles, impropres à la culture, ou simplement laissées en friche.

les Mortes Terres : *les mortes terres* ~1812 CN.

2.1.4.2. Terres en herbe.

Le *pré* est généralement non planté, et désigne un pré de fauche, comme sans doute le *faucher*, à la différence de l'*herbage* qui peut être planté et pâturé. Le terme *parc* (diminutif *parquet*) désigne une pâture ou un herbage clos.

Pré. — Aspect, qualité : **le Long Pré** : *le Long pré* ~1812 CN. — **le Petit Pré** : *le petit pré* ~1812 CN. — Dépendance : **le Pré des Chouques** : *pré des Chouques* ~1812 CN; **le Pré des Drouleries** : *Pré des drouleries* ~1812 CN; **le Pré de la Londe** : *pré de la londe ou pièce blanche* ~1812 CN; **le Pré des Parcs** : *le pré des parcs* ~1812 CN. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **le Pré à la Dame** : *pre à la dame, le pré a dame* ~1812 CN; **le Prés Buisson** : *les pré buisson* ~1812 CN; **le Pré Catillon** : *pré Catillon* ~1812 CN; **le Pré Hébert** : *pré hebert* ~1812, *Pré Hébert* 1866 CN; **le Pré au Mesnil** : *pré au mesnil* ~1812 CN [appellatif *mesnil* possible]; **le Pré à Pierre** : *le pré a pierre* ~1812 CN; **le Pré Poisson** : *Pré poinon* [lire *poisson* ?] ~1812 CN; **le Pré Saint-Denis** : *pré St denis* ~1812 CN. — Caractéristiques diverses : **le Pré des Bosses** : *pré des bosses* ~1812 CN; **le Pré de la Fontaine** : *pré de la fontaine* ~1812 CN; **le Pré du Moulin** : *pré du Moulin, pré du moulin* ~1812 CN.

Herbage. — Aspect, qualité : **le Grand Herbage** : *le grand herbage* ~1812 CN. — Dépendance : **l'Herbage de Houlbecq** : *herbage de houlbecq* ~1812 CN. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **l'Herbage Aimé** : *l'herbage aimé* ~1812, *herbage Aimé* 1822 CN. — **Parc.** — Nom de propriétaire ou d'exploitant : .

le Long Faucher : *le long faucher* ~1812 CN.

les Parcs : *les parcs, les parts* ~1812 CN.
le Parquet : *le parquet* ~1812 CN.

2.2. L'habitat.

2.2.1. Les exploitations agricoles.

La ferme située sur une terre (généralement un herbage planté de pommiers) se nomme la *cour*, mais ce mot, lorsqu'il n'est pas suivi d'un nom de propriétaire ou d'exploitant, peut simplement désigner un petit herbage en Normandie. La *ferme* indique initialement qu'il ne s'agit pas d'un propriété, mais d'une exploitation pour laquelle le cultivateur doit une rente fixe ou *ferme*. La confusion entre les deux termes est récente. Le *mesnil* désigne une ancienne et

importante exploitation agricole; le mot a également eu en ancien français le sens de "maison" et de "métairie".

Cour. — Non déterminé : **les Cours** : *les Cours* ~1812 CN; *les Cours*, *les cours* ~1812 CN. — **Partie de Cour** : *Partie de Cour* ~1812 CN. — Repère topographique : **la Cour d'en bas** : *Cour d'embas* ~1812 CN. — Aspect, qualité : **la Petite Cour** : *la petite cour* ~1812 CN. — Dépendance : **la Cour du Val Aubry** : *le Val Aubri* 1753/1785 Cass., *Cour du val aubry* ~1812 CN; **la Cour au Moncel** : *Cour au moncel* ~1812 CN. — Nom de propriétaire ou d'exploitant : **la Cour Auberton** : *Cour au Berton* ~1812, *cour auberton* 1822 CN; **la Cour à Basire** : *Cour à Basire*, *Cour à basire* ~1812 CN; **la Cour à Canu** : *Cour à Cannu* ~1812, *Cour à Canu* 1822 CN; **la Cour à Chaslot** : *la Cour à Chaslot* ~1812, *Cour à Charlot* 1822 CN; **la Cour au Chiffetier** : *Cour au Chiffetier* ~1812 CN; **la Cour de Monsieur Fauvel** : *cour de Mr fauvel* ~1812 CN; **la Cour Fromage** : *Cour fromage* ~1812 CN; **la Cour Gauthier** : *Cour Gauthier* ~1812 CN; **la Cour Gondouin** : *Cour Gondouin* ~1812 CN; **la Cour à Huet** : *Cour à Huet* : ~1812 CN; **la Cour aux Jardins** : *la Cour aux Jardins* ~1812 CN [appellatif *jardin* également possible]; **la Cour Lépinay** : *Cour l'epinay* ~1812 CN; **la Cour au Mesnil** : *Cour au mesnil* ~1812 CN [appellatif *mesnil* possible]; **la Cour à Prévost** : *Cour à prevost* ~1812 CN; **la Cour Signole** : *La Cour Signole* 1997 PTT; **la Cour Vatier** : *Cour Vatier* ~1812 CN. — Caractéristiques diverses : **la Cour du Bourg** : *Cour du Bourg* ~1812 CN; **la Cour de la Maison** : *Cour de la Maison* 1810, ~1812 CN [correspond à la Touzerie 1810 CN]; *Cour de la Maison* ~1812 CN; **la Cour des Monts** : *Cour des monts* ~1812 CN.

les Fermes : *les fermes* ~1812 CN.

la Cour au Mesnil : *Cour au mesnil* ~1812 CN; **le Pré au Mesnil** : *pré au mesnil* ~1812 CN [il peut également s'agir d'un NF MESNIL / DUMESNIL, etc.].

2.2.2. Autres.

2.2.2.1. Habitations et bâtiments divers

Le nom de la commune de Castillon, issu de l'ancien normano-picard *casteillun*, *casteillon* "petite place forte; châtelet", etc., a été étudié dans l'article précédent.

Castillon-en-Auge : Fulco de *Castellione* 1108, apud *Castellionem* 1121/1128 DH1, *Casteillun* 1180, feodum de *Casteillun* d-13e s. [avant 1210] HD, *Casteillon* 1222 DTC, parrochia de *Castelon* 1247, parrochia *sancte Marie de Castelon* 1253 CC, *Chasteillon* 1258 CSDL, *Castellon* 1272 CC, *Casteillon en Auge* 1282 CNO, *Castillon* 1327 ANCC, *Castellon* ~1350 PDL, *Castillion* 14e s. DTC, *Castellione* 16e s. PLX Ivj, *Castilo* 1571 PLX Ivj n., *Catillon* 1750/1780 PPJ, 1753/1785 Cass., ~1812 CN, *Castillon-en-Auge* 1877 c DTC, 1977 IGN, 1982 PTT.

Les premiers noms de domaines en *lieu + NP* semblent correspondre en Normandie à la vague de défrichements des 13e et 14e siècles, mais ces appellations ne deviennent fréquentes que plus tardivement. Arcisse de Caumont [SMC III 304] note qu'elles ont servi à partir du 16e siècle à nommer les résidences campagnardes des bourgeois de Lisieux; toujours est-il que ces noms ont généralement un caractère plus résidentiel que les *cours*, quoique parfois le choix de l'appellation ne soit attribuable qu'à une mode toponymique.

Les noms en *Être + NP* ont sensiblement la même valeur que les précédents; ils sont plus fréquents dans le Sud de la Normandie, alors que les noms de *Lieu* se relèvent davantage dans la moitié Nord. L'appellatif *être*, variante *aitre* "maison, bâtiment" < ancien français *estre* "emplacement dans un lieu ouvert; maison, chambre, jardin, cour..." est issu du latin *extera* "les choses qui sont à l'extérieur", pluriel neutre de l'adjectif *exterus* "extérieur" [FEW III 329a], mais il semble s'être produit quelques confusions graphiques entre ce terme et l'ancien français *aistre* "âtre; maison pourvue d'un foyer" [gallo-roman °ASTRACU < latin *ostracum* < grec *ostrakon*] et *aistre* "porche, parvis", etc. [latin *atrium*].

le Lieu Bert : *le lieu bert* ~1812 CN.

l'Être Quarré : *l'etre quarré* ~1812 CN.

Le *manoir* désigne en principe une ancienne résidence seigneuriale, mais a souvent été appliqué, de manière plus large, à toute résidence privée de quelque importance. On notera, en alternance avec la forme française *manoir*, l'emploi de la variante dialectale de l'Ouest

manère.

les Petits Manoirs : *le petit manoir, le petits manères* ~1812, *les petits manoirs, les petits murets* 1822 CN.

2.2.2.2. Agglomérations.

Le *bourg* de Castillon est attesté tardivement en tant que NL, mais son usage est ancien, comme en atteste l'existence d'une*cour du bourg* au 19e siècle. Le *Dictionnaire Topographique du Calvados* se distingue une fois de plus en mentionnant un mystérieux *centre*, qui provient sans doute d'une de ces confusions dont Célestin Hippeau avait le secret.

le Bourg : *Le Bourg* 1982, 1997 PTT [bourg de Castillon]; **la Cour du Bourg** : *Cour du Bourg* ~1812 CN.

le Centre : *Le Centre* 1883 h DTC.

2.3. Les voies de communication.

Si les termes *route* et *chemin* sont évidents, le mot *rue* (diminutif *ruette*) a généralement, en milieu rural, le sens de "chemin", plus particulièrement "chemin rural bordé de haies et de fossés, parfois de murs" [DPN 582a]. La *coursière* désigne un chemin raccourci (ancien français *corsiere*).

C'est après beaucoup d'hésitations et d'arrachage de cheveux que l'auteur de ces lignes profite de l'occasion pour proposer ici une nouvelle interprétation du NL *Quév(e)rue*, qui rend nulles et non avenues celles qu'il a eu le malheur d'émettre ou d'adopter antérieurement [7].

La forme du NL de Castillon (*queverue*) est absolument identique à la plus ancienne attestation connue du nom de *Quévrue* [Mittois / Ste-Marguerite-de-Viette, Cn de St-Pierre-sur-Dives, C], à savoir *le bois de Queverue* (1464) [8]; mentionnons en outre *Quéverue* [h à Burcy, Cn de Vassy, C], *Quévrue* [h à Baynes, Cn de Balleroy, C] et *Quévrue* [h à St-Georges-d'Aunay, Cn d'Aunay-sur-Odon, C], attestés en 1883 par le DTC.

Toutes ces attestations postulent une forme intiale *queverue* < *queve rue* "chemin creux", ou *queve* représente le traitement normano-picard régulier du latin *cava* "creux"; pour les formes sans article, peut-être peut-on partir, dans certains cas, d'un prototype gallo-roman °CAVA RUGA, mais on peut également avoir affaire à un NL roman précoce. On comparera ce type de formation au nom de la commune du Chefresne [Cn de Percy, M], "le chêne creux" : *Cava Fraxino* 1155, *Cheiffresne* 1213 [NCM 100], avec cette fois un traitement français de l'initiale, car Chefresne est situé légèrement au sud de la ligne Joret.

les Routes : *les Routes* ~1812 CN.

Chemin de la Boiserie : *chem Boiserie* 1988, 1997 PTT.
Chemin du Calais : *chem Le Calais* 1984, 1997 PTT.
Chemin de l'Église : *chem Eglise* 1984, 1986 PTT.

la Queverue : *la queverue* ~1812 CN.
les Ruettes : *les Ruettes* ~1812 CN.

les Coursières : *Les Courcières* ~1812, *les Coursières* 1822 CN.

---

[7] En premier lieu, l'interprétation des NL de ce type par une formation gallo-romane °CAPUT RIVI ou °CAPITE RIVI "source", littéralement "tête (chef) de ruisseau". Une telle étymologie aboutirait nécessairement à une finale masculine en *-ru*, or la quasi-totalité des NL a une finale féminine en *-rue*, et certains NL sont précédés (comme ici) d'un article féminin. — Deuxièmement, l'interprétation par un dérivé *°kabr-uca* d'un radical pré-latin *°kabr-*, désignant des hauteurs; la caractéristique topographique ne se vérifie pas toujours, et le suffixe *-uca* semble avoir été très peu employé en Normandie. — Enfin, l'interprétation (à laquelle le susdit auteur de ces lignes n'a jamais souscrit) par un dérivé du latin *capra* "chèvre" ou de son réflexe normano-picard *quèvre, quièvre* (la dérivation en *-ue* serait alors inexplicable).

[8] ADC H 7113.

3. Les hommes.

3.1. Les institutions.

Les références aux institutions religieuses sont évoquées par l'*église*, l'*aumône* (accordée au curé par le seigneur loca; terme de jurisprudence médiévale très fréquent en microtoponymie) et le *calvaire* (uniquement dans le DTC).

l'Église : *L'Eglise* 1946 INSEE, *l'Église* 1979 h IGN, *L'Eglise* 1997 PTT [correspond à *l'Aumône* du CN].
l'Aumône : *l'aumône* ~1812 CN.
le Calvaire : *Le Calvaire* 1883 h DTC.

Seule institution laïque, l'*école* n'apparaît que tardivement en tant que microtoponyme.

l'École : *Ecoles* 1988, *Ecole* 1997 PTT.

3.2. Les activités humaines.

Les activités artisanales sont évoquées par le *moulin*, le *four*, la *panneterie* (boulangerie ou réserve à pain, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'un NL dérivé d'un NF PANNETIER), la *potterie* (ou NL dérivé d'un NF POT(T)IER) et la *vannerie* (ou NL dérivé d'un NF VANNIER).

le Pré du Moulin : *pré du Moulin, pré du moulin* ~1812 CN.
le Champ du Four : *Le champ du four* ~1812 CN.
la Panneterie : *La panneterie* ~1812 CN.
les Poteries : *les potteries* ~1812 CN.
la Vannerie : *la Vannerie* ~1812 CN.

3.3. Les habitants.

3.3.1. NL formés sur un nom de personne.

3.3.1.1. Nom de personne employé en composition [formations médiévales anciennes].

¤ avec l'élément gallo-roman -MONTE : **Montchamp** : Robertus de *Monschams* d-13e s. [avant 1210] HD, *Moischans* 1203, *Moschans, Mouschans, Moscans, Mouscans* 1211, *Mucampi* 1269 DTC, *Montchamp, Montchamps* 1327 ANCC, *Moulchamps* 1465 DTC, *Monchamp* 1775 RPM, *Montchant* 1753/1785 Cass., *Montchamps* 1883 h DTC, *Montchamp* 1979 f IGN, *Monchamp* 1997 PTT.

3.3.1.2. Nom de personne employé seul, en dérivation ou comme déterminant [formations récentes].

- Nom de personne employé seul :

¤ au singulier : **le Chapellier** : *le chapellier* ~1812 CN. — **le Canonnier** : *Lecanonnier* ~1812, *le cannoninier* 1822, *le canonier* 1836 CN.

- avec le suffixe roman *-ière* :

¤ **la Cauvinière** : *Lacauvinière* ~1812, *La Cauvinière* 1866, 1891 CN. — **l'Oisonnière** : *Loisonnière, Louisonnière* ~1812, *l'oisonnière* 1822 CN. — **la Racinière** : *La rassinière, la rasinière* ~1812, *La rasinière* 1822, *La Rasinière* 1879 CN. — **la Grande Vicière** : *Grande Vicière* ~1812, *grande vicière* 1822 CN. — **les Petites Vicières** : *Petites Vicières* ~1812 CN.

- avec le suffixe roman *-erie* :

¤ **le Pré des Drouleries** : *Pré des drouleries* ~1812 CN. — **la Gendrerie** : *la Gendrerie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *la Gendernie* 1847 SP, *La Gendrerie* 1883 h DTC, *La Genorerie* 1946 INSEE, *la Gendrerie* 1979 é/h IGN, *Manoir Gendrerie* 1988, *Gendrerie* 1997 PTT. — **l'Héberderie** : *Herbederie* ~1812, *héberderie* 1866 CN. — **les Maroteries** : *les maroteries* ~1812 CN. — **Motterie** : *la motterie* ~1812 CN. — **la Simonnerie** : *la simonnerie* ~1812 CN. — **la Touzerie** : *la Tousserie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *La Tousserie* 1946 INSEE, *la Touzerie* 1979 h IGN, *La Touzerie* 1982, *La Touzerie, Ferme La Touzerie* 1984, 1997 PTT.

Et éventuellement (plusieurs interprétation possibles) :

¤ **la Boiserie** : *La Boiserie* 1810, *La boiserie* ~1812 CN, *La Boiserie* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Boiserie* 1979 é/h IGN, *la Boisserie* 1982, *La Boisserie* 1984, 1997 PTT. — **la Panneterie** : *La panneterie* ~1812 CN. — **les Poteries** : *les potteries* ~1812 CN [NF POTIER attesté en 1822]. — **la Vannerie** : *la Vannerie* ~1812 CN.

- Nom de personne employé comme déterminant :

- sans préposition :

¤ **Herbage Aimé** : *l'herbage aimé* ~1812, *herbage Aimé* 1822 CN. — **Fosse Angot** : *la fosse Angot* ~1812 CN. — **Cour Auberton** : *Cour au Berton* ~1812, *cour auberton* 1822 CN. — **Cour du Val Aubry** : *le Val Aubri* 1753/1785 Cass., *Cour du val aubry* ~1812 CN. — **Pièce du Val Aubry** : *Pièce du val au Bry* ~1812, *pièce du val Aubry* 1822 CN. — **Perrey Bataille** : *le perrey* 1622, *le perrey Bataille* 1738 [copie 1750/1780] PPJ [correspond à la *Pièce à Jouanne* dans le CN]. — **Clos Benoît** : *Clos Benoit* ~1812 CN. — **Lieu Bert** : *le lieu bert* ~1812 CN. — **Prés Buisson** : *les pré buisson* ~1812 CN. — **Être Quarré** : *l'etre quarré* ~1812 CN. — **Jardin Catherine** : *le jardin Catherine* ~1812 CN. — **Champs Chasles** : *les Champs Chasles* ~1812 CN. — **Clos de Lame** : *le Clos de Lame* ~1812, *le clos de l'ame* [ou *l'ance*] 1822, *le clos de ~~lance~~ lame* 1905 CN. — **Forêts Durand** : *les forets durand* ~1812 CN. — **Cour Fromage** : *Cour fromage* ~1812 CN. — **Cour Gauthier** : *Cour Gauthier* ~1812 CN. — **Cour Gondouin** : *Cour Gondouin* ~1812 CN. — **Pré Hébert** : *pré hebert* ~1812, *Pré Hébert* 1866 CN. — **Champ Hue** : *Le champ hue* ~1812 CN. — **Cottis Launay** : *les Cottis Launay* 1753/1785 Cass., *Cotés daunet* ~1812 CN. — **Cour Lépinay** : *Cour l'epinay* ~1812 CN. — **Champ Louis** : *le champ Louis* ~1812 CN. — **Champ Mathieu** : *le Champ Mathieu* ~1812 CN. — **Montarins** : *Les Montarins* 1810, *les montarins* ~1812 CN. — **Acre Poisson** : *Lacre poisson* ~1812 CN. — **Pré Poisson** : *Pré poinon* [lire *poisson* ?] ~1812 CN. — **Clos de la Porte** : *Le Clos de La porte* ~1812 CN. — **Bois du Roi** : *Bois du Roy* 1810, *bois du Roi, bois du roi* ~1812 CN, *Le Bois-du-Roi* 1883 h DTC [localisé à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury], *le Bois du Roi* 1997 PTT. — **Pré Saint-Denis** : *pré St denis* ~1812 CN. — **Cour Signole (la)** : *La Cour Signole* 1997 PTT. — **Clos Timeret** : *le clos timeret* ~1812 CN. — **Champs Tresiaux** : *le champ Treizeaux* 1728, 1761 [?], copie 1750/1780 PPJ, *les champs tresiaux* ~1812 CN. — **Cour Vatier (la)** : *Cour Vatier* ~1812 CN. — **Jardins Villars** : *les jardins Villars* ~1812 CN.

- avec préposition :

¤ **Cour à Basire** : *Cour à Basire, Cour à basire* ~1812 CN. — **Cour à Canu** : *Cour à Cannu* ~1812, *Cour à Canu* 1822 CN. — **Buttes à Chaslot** : *les Buttes à Chaslot* ~1812, *les buttes à Charlot* CN. — **Cour à Chaslot** : *la Cour à Chaslot* ~1812, *Cour à Charlot* 1822 CN. — **Cour au Chiffetier** : *Cour au Chiffetier* ~1812 CN. — **Pièce à Détoy** : *la piece a detoy* ~1812, *pièce à détoit* 1822 CN. — **Cour à Huet** : *Cour à Huet* : ~1812 CN. — **Pièce à Jouanne** : *Pièce à jouanne* ~1812 CN. — **Cour au Mesnil** : *Cour au mesnil* ~1812 CN. — **Pré au Mesnil** : *pré au mesnil* ~1812 CN. — **Pré à Pierre** : *le pré a pierre* ~1812 CN. — **Bois à Poulin** : *bois a Poulin* ~1812 CN. — **Cour à Prévost** : *Cour à prevost* ~1812 CN.

Cour de Monsieur Fauvel : *cour de Mr fauvel* ~1812 CN.

3.3.2. Les noms de personnes attestés par la microtoponymie.

Dans les NL cités ci-dessous, les formations antérieures au 13e siècle reposent presque toutes sur un nom de baptême, parfois un surnom individuel; à partir du 14e siècle, c'est le nom de famille qui est de plus en plus fréquemment employé. Cette distinction est parfois difficile, voire impossible à faire pour l'époque intermédiaire (13e-14e siècles); c'est pourquoi nous nous contenterons de faire figurer en petite CAPITALES le NP à l'origine du NL, qu'il s'agisse ou non d'un NF déjà fixé (voir la liste alphabétique page ci-contre).

3.3.2.1. Les titres.

le Pré à la Dame : *pre à la dame, le pré a dame* ~1812 CN.
la Cour de Monsieur Fauvel : *cour de Mr fauvel* ~1812 CN.

3.3.2.2. Noms individuels médiévaux et noms de famille.

- Anciens noms de baptême :

¤ noms d'origine germanique :

Rappelons que les noms de personnes d'origine germanique en vigueur au Moyen-Âge n'indiquent presque jamais une ascendance germanique; ils sont le résultat d'une "mode des noms germaniques" qui atteint son apogée vers le 9e, et décline par la suite, progressivement supplantée, à partir du 11e siècle, par la "mode des noms de saints".

Les noms germaniques médiévaux n'ont généralement pas de sens global, mais sont formés plus ou moins mécaniquement à partir d'éléments initialement significatifs dont nous donnons séparément la traduction ci-dessous.

¶ germanique occidental (westique) :

adal- "noble; noblesse, lignage" + **-berht** "brillant" : *Adalberht* > Aubert, hypocoristique AUBERTON.
alb- "elfe" + **-rîk** "puissant" : *Albrîk* > AUBRY.
berht- "brillant" : hypocoristique *Bertho* > BERT.
drog- "tromper, ruser" : hypocoristique *Drogo*, diminutifs *Drogilo* > Droulon, *Drogolin* > Droulin, dérivé secondaire possible DROULIER.
karl- "homme, mâle" : hypocoristique *Karlo*, forme latinisée *Carolus* > Charles, forme dialectale CHASLES; diminutif CHASLOT / CHARLOT.
gund- "combat" + **-win** "ami" : *Gundwin* > GONDOUIN.
hari- "armée" + **-berht** "brillant" : *Hariberht* > Herbert, forme dialectale HÉBERT.
hlud- "gloire" + **-wig** "combat" : *Hludwig* > LOUIS.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NP CONTENUS DANS LA MICROTOPONYMIE DE CASTILLON-EN-AUGE

AIMÉ, d'où **l'Herbage Aimé** : *l'herbage aimé* ~1812, *herbage Aimé* 1822 CN.
ANGOT, d'où **la Fosse Angot** : *la fosse Angot* ~1812 CN.
AUBERTON, d'où **la Cour Auberton** : *Cour au Berton* ~1812, *cour auberton* 1822 CN.
AUBRY, d'où **le Val Aubry** : *le Val Aubri* 1753/1785 Cass., *Cour du val aubry* ~1812 CN.
BASIRE, d'où **la Cour à Basire** : *Cour à Basire*, *Cour à basire* ~1812 CN.
BATAILLE, d'où **le Perrey Bataille** : *le perrey* 1622, *le perrey Bataille* 1738 [copie 1750/1780] PPJ.
BENOÎT, d'où **le Clos Benoît** : *Clos Benoit* ~1812 CN.
BERT, d'où **le Lieu Bert** : *le lieu bert* ~1812 CN.
BOIS / DUBOIS, d'où éventuellement **la Boiserie** : *La Boiserie* 1810, *La boiserie* ~1812 CN, *La Boiserie* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Boiserie* 1979 é/h IGN, *la Boisserie* 1982, *La Boisserie* 1984, 1997 PTT.
BUISSON, d'où **les Prés Buisson** : *les pré buisson* ~1812 CN.
CANONNIER, d'où **le Canonnier** : *Lecanonnier* ~1812, *le cannoninier* 1822, *le canonier* 1836 CN.
CANU, d'où **la Cour à Canu** : *Cour à Cannu* ~1812, *Cour à Canu* 1822 CN.
CARRÉ, d'où **l'Être Quarré** : *l'etre quarré* ~1812 CN.
CATHERINE, d'où **le Jardin Catherine** : *le jardin Catherine* ~1812 CN.
CATILLON, d'où **la Pièce Catillon** : *La piece Catillon* ~1812 CN. — **le Pré Catillon** : *pré Catillon* ~1812 CN.
CAUVIN, d'où **la Cauvinière** : *Lacauvinière* ~1812, *La Cauvinière* 1866, 1891 CN.
CHAPELLIER, d'où **le Chapellier** : *le chapellier* ~1812 CN.
CHASLES, d'où **les Champs Chasles** : *les Champs Chasles* ~1812 CN.
CHASLOT / CHARLOT, d'où **les Buttes à Chaslot** : *les Buttes à Chaslot* ~1812, *les buttes à Charlot* CN. — **la Cour à Chaslot** : *la Cour à Chaslot* ~1812, *Cour à Charlot* 1822 CN.
DELAPORTE, d'où **le Clos de la Porte** : *Le Clos de La porte* ~1812 CN.
DELAUNEY [??], d'où **le Clos de Lame** : *le Clos de Lame* ~1812, *le clos de l'ame* [ou *l'ance*] 1822, *le clos de ~~lance~~ lame* 1905 CN.
DÉTOY, d'où **la Pièce à Détoy** : *la piece a detoy* ~1812, *pièce à détoit* 1822 CN.
DROULIER [?], d'où **le Pré des Drouleries** : *Pré des drouleries* ~1812 CN.
DURAND, d'où **les Forêts Durand** : *les forets durand* ~1812 CN.
DUROY / LEROY [1 LE ROY attesté en 1756 à la Gravelle], d'où éventuellement **le Bois du Roi** : *Bois du Roy* 1810, *bois du Roi*, *bois du roi* ~1812 CN, *Le Bois-du-Roi* 1883 h DTC [localisé à St-Martin-du-Mesnil-Oury], *le Bois du Roi* 1997 PTT.
FAUVEL, d'où **la Cour de Monsieur Fauvel** : *cour de Mr fauvel* ~1812 CN.
FROMAGE [3 NF FROMAGE attestés en 1822], d'où **la Cour Fromage** : *Cour fromage* ~1812 CN.
GAUTHIER, d'où **la Cour Gauthier** : *Cour Gauthier* ~1812 CN.
LEGENDRE, d'où **la Gendrerie** : *la Gendrerie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *la Gendernie* 1847 SP, *La Gendrerie* 1883 h DTC, *La Genorerie* 1946 INSEE, *la Gendrerie* 1979 é/h IGN, *Manoir Gendrerie* 1988, *Gendrerie* 1997 PTT.
GONDOUIN, d'où **la Cour Gondouin** : *Cour Gondouin* ~1812 CN.
HÉBERT [14 HÉBERT dont HÉBERT-DIT-LECLOS, HÉBERT-DIT-LAFONTAINE et HÉBERT-LES-COSTILS en 1822], d'où **l'Héberderie** : *Herbederie* ~1812, *héberderie* 1866 CN. — **le Pré Hébert** : *pré hebert* ~1812, *Pré Hébert* 1866 CN.
HUE, d'où **le Champ Hue** : *Le champ hue* ~1812 CN.
HUET, d'où **la Cour à Huet** : *Cour à Huet* : ~1812 CN.
JOUANNE, d'où **la Pièce à Jouanne** : *Pièce à jouanne* ~1812 CN [correspond aux NL *le Perrey Bataille*, *le Petit Perrey* au 18e s.; propriété de Jean Charles Louis Jouanne en 1750/1780].
LAUNAY, d'où **le Cottis Launay** : *les Cottis Launay* 1753/1785 Cass., *Cotés daunet* ~1812 CN.
LAVICE [?], d'où **la Grande Vicière** : *Grande Vicière* ~1812, *grande vicière* 1822 CN. — **les Petites Vicières** : *Petites Vicières* ~1812 CN.
LECHIFFETIER, d'où **la Cour au Chiffetier** : *Cour au Chiffetier* ~1812 CN.
LÉPINAY, d'où **la Cour Lépinay** : *Cour l'epinay* ~1812 CN.
LETOUZÉ / TOUZÉ, d'où **la Touzerie** : *la Tousserie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *La Tousserie* 1946 INSEE, *la Touzerie* 1979 h IGN, *La Touzerie* 1982, *La Touzerie*, *Ferme La Touzerie* 1984, 1997 PTT.
LEVANNIER / VANNIER, d'où **la Vannerie** : *la Vannerie* ~1812 CN.
LOISON, d'où **l'Oisonnière** : *Loisonnière*, *Louisonnière* ~1812, *l'oisonnière* 1822 CN [correspond partiellement à *Houlbec* 1810 CN].
LOUIS, d'où **le Champ Louis** : *le champ Louis* ~1812 CN.
MAROT, d'où **les Maroteries** : *les maroteries* ~1812 CN.
MATHIEU, d'où **le Champ Mathieu** : *le Champ Mathieu* ~1812 CN.
MESNIL / DUMESNIL, d'où éventuellement **la Cour au Mesnil** : *Cour au mesnil* ~1812 CN. — **le Pré au Mesnil** : *pré au mesnil* ~1812 CN.
MUNIUS, d'où **Montchamp** : Robertus de *Monschams* d-13e s. [avant 1210] HD, *Moischans* 1203, *Moschans*, *Mouschans*, *Moscans*, *Mouscans* 1211, *Mucampi* 1269 DTC, *Montchamp*, *Montchamps* 1327 ANCC, *Moulchamps* 1465 DTC, *Monchamp* 1775 RPM, *Montchant* 1753/1785 Cass., *Montchamps* 1883 h DTC, *Montchamp* 1979 f IGN, *Monchamp* 1997 PTT.
PANNETIER, d'où éventuellement **la Panneterie** : *La panneterie* ~1812 CN.
PIERRE, d'où **le Pré à Pierre** : *le pré a pierre* ~1812 CN.
POISSON, d'où **l'Acre Poisson** : *Lacre poisson* ~1812 CN. — **le Pré Poisson** : *Pré poinon* [lire *poisson* ?] ~1812 CN.
POTIER [NF POTIER attesté en 1822], d'où éventuellement **les Poteries** : *les potteries* ~1812 CN.
POULIN, d'où **le Bois à Poulin** : *bois a Poulin* ~1812 CN.
PRÉVOST, d'où **la Cour à Prévost** : *Cour à prevost* ~1812 CN [7 NF PRÉVOST attestés en 1822].
RACINE [cf. *Willelmus Racine de parrochia de Castelon*; *unam petiam bosci quam habebam in parrochia de Castelon # boscum Hubold Racyne* 1247 CC; *Guillermus dictus Racyne de parrochia de Castelon* 1261 CC], d'où **la Racinière** : *La rassinière*, *la rasinière* ~1812, *La rasinière* 1822, *La Rasinière* 1879 CN.
SAINT-DENIS, d'où **le Pré Saint-Denis** : *pré St denis* ~1812 CN.
SIGNOLE, d'où **la Cour Signole** : *La Cour Signole* 1997 PTT [au Moncel].
SIMON, d'où **la Simonnerie** : *la simonnerie* ~1812 CN.
TARIN [?], d'où **les Montarins** : *Les Montarins* 1810, *les montarins* ~1812 CN.
TIMERET, d'où **le Clos Timeret** : *le clos timeret* ~1812 CN.
TREZEL / TREZIAU, d'où **les Champs Tresiaux** : *le champ Treizeaux* 1728, 1761 [?], copie 1750/1780 PPJ, *les champs tresiaux* ~1812 CN.
VANNIER, d'où éventuellement **la Vannerie** : *la Vannerie* ~1812 CN.
VATIER, d'où **la Cour Vatier** : *Cour Vatier* ~1812 CN.
VILLARS, d'où **les Jardins Villars** : *les jardins Villars* ~1812 CN.

hûg- "pensée, esprit" : hypocoristique *Hûgo* > HUE; diminutif HUET.
munu- "penser, croire" : hypocoristique *Muno*, forme latinisée MUNIUS.
wald- "puissance" + **-hari** "armée" → *Waldhari* > GAUTHIER, forme dialectale picarde VATIER.

¶ germanique septentrional (scandinave) :

áss- "divinité, Ase" [= westique **ans-**] + **-gaut** "Got, nom de peuple germanique" → *Ásgautr*, refait sur (ou confondu avec) le type westique *Ansgaut* > ANGOT.

¤ noms d'origine biblique (hébreu, araméen) :

Il s'agit de NP tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament (personnages mythiques ou historiques; noms de prophètes ou d'apôtres) réemployés assez tôt comme noms de baptême chrétiens (en général, les noms individuels juifs se sont fixés beaucoup plus tardivement en tant que NF). Ces noms sont présentés ici sous leur forme médiévale latinisée.

Iohannes [hébreu *Yôḥânân*, forme contractée de *yehôḥânân*, "Dieu a accordé sa grâce"] : Jehan, *Jouan*, féminin JOUANNE.
Petrus [du latin *petra* "pierre"; adaptation du surnom d'origine araméenne *Cephas*, forme hellénisée de l'araméen *Kêfâ* "pierre, roc", donné par Jésus à l'apôtre et ancien pêcheur Simon, dit Simon-Pierre] : PIERRE.
Matthaeus [araméen *Mattay*, forme contractée correspondant à l'hébreu *Mattatyâh*, *Mattatyâhu*, variante *Mattityâhû* "don de Dieu"] : MATHIEU.
Simon [hébreu *Shim`ôn*, dérivé d'un verbe signifiant "entendre, écouter, obéïr"] : SIMON.

¤ noms de saints :

Il s'agit du réemploi en tant que NB du nom de saints personnages des premiers siècles de la chrétienté; ces noms sont généralement d'origine grecque ou latine. Ils sont présentés ici sous leur forme médiévale latinisée.

Amatus [latin *amatus* "aimé"; plusieurs saints, du 7e au 13e s.] : AIMÉ.
Basilius, Basilia [grec *Basíleios*, dérivé de *basileús* "roi"; nom de saint Basile l'Ancien et de son fils saint Basile le Grand, père et docteur de l'Église (4e s.); le NP *Basilia* est une féminisation de *Basilius*, éventuellement croisée avec un NP germanique *°Bazila* dérivé du radical *Baz-* < *Batizo*, hypocoristique de NP germaniques dont le premier élément est *bat-* < *bad(u)-* "combat"] : Basile, forme dialectale normande BASIRE.
Benedictus [latin *benedictus* "béni"; réemploi du nom de nombreux saints, dont saint Benoît de Nursie, fondateur en 529 du monastère du Mont-Cassin, puis de la Règle bénédictine] : BENOÎT.
Catharina [grec *Aikaterínê, Ekaterínê*, peut-être à rattacher au nom de la divinité thrace *Hekatê*, déesse des enchantements; nom rattaché par étymologie populaire au grec *katharós* "pur"; nom de sainte Catherine d'Alexandrie, viege martyrisée en 307] : CATHERINE.

¤ autres noms médiévaux :

Il s'agit de noms symboliques ou expressifs divers : on y relève des références diverses à la religion chrétienne, ainsi qu'un certain nombre de noms affectifs reposant sur des appellatifs gallo-romans ou romans. Les NB figurent ici sous leur forme médiévale latinisée ou romane.

Avitia [dérivé bas-latin d'*Avitus*, du latin *avitus* "relatif au grand-père", adjectif dérivé d'*avus* "grand-père"] : Avice, avec article agglutiné LAVICE.
Durandus [latin *durandus*, "qui dure", d'où "endurant, obstiné"] : DURAND.

- Noms d'origine :

Ils évoquent le pays, la région, la paroisse, le hameau, le lieu-dit dont la personne ainsi surnommée était originaire, ou encore une caractéristique de son habitat : relief, végétation, construction remarquable, etc.

¤ noms de paroisses ou de communes :

Castillon-en-Auge [Cn de Mézidon-Canon, C] : CATILLON.
Saint-Denis [15 communes en Normandie, sans compter les anciennes paroisses] : SAINT-DENIS.

¤ noms de lieux-dits, de domaines; caractéristique, emplacement de l'habitation :

ancien français régional **marot** "petite mare, flaque d'eau" : MAROT.
ancien français de l'Ouest **espinei** "lieu où poussent les épines" : LÉPINAY.
ancien français **buisson** : BUISSON.
ancien français **bois** : BOIS / DUBOIS.
ancien français de l'Ouest **alnei** "aunaie" : LAUNAY; DELAUNEY.
ancien français **porte** (au sens de "porte de ville") : DELAPORTE.
ancien français **mesnil**, **maisnil** "maison, demeure; métairie" : MESNIL.
ancien français régional **villars** "village"; latin *villare*, agglomération résultant du démembrement d'une ancienne *ville*] : VILLARS.

- Noms et surnoms de profession, de fonction, d'office ou de statut social :

ancien français **racine** : RACINE, nom de producteur de légumes à racine : carottes, navets, raves, etc.
ancien français **panetier** "boulanger", et aussi "personnage chargé de conserver et de distribuer le pain" : PANNETIER.
ancien français **poisson** : POISSON, nom de pêcheur ou de poissonnier.
ancien français **chapelier** (le mot a également désigné le prêtre portant la chape, ainsi que la coiffe du haubert, sous le casque) : CHAPELLIER.
ancien français **formage**, **fromage** : FROMAGE, nom de fabricant.
ancien français **vanier** "ouvrier qui fait des vans, des paniers en osier" : LEVANNIER / VANNIER.
ancien français **potier** : POTIER.
ancien français **tresel** "fraction de l'once; sorte de tonneau", ou moyen français **treseau** "amas de gerbes de blé" : TREZEL, forme dialectale TREZIAU, nom de mesureur, de tonnelier, de moissonneur, etc.
ancien français **tarin**, sorte de monnaie d'or; également sorte de chardonneret réputé pour son chant et sa vivacité : TARIN, nom possible de monnayeur, de changeur, de personnage aimant chanter, de bavard, d'homme vif, etc.
ancien français **destoier** "sortir de la boue; nettoyer" : DÉTOY, nom de serviteur, chargé de nettoyer ?
moyen français **chifetier** "chiffonnier" : LECHIFFETIER.
moyen français **canonnier** : CANONNIER.
ancien français **seignier** "marquer", en particulier "marquer les arbres" : peut-être SIGNOLE, nom possible de bûcheron, de garde forestier, etc.
ancien français **prevost** "magistrat, officier civil" : PRÉVOST.
ancien français **gendre** : LEGENDRE.

- Sobriquets :

ancien normand **canu** "chenu, aux cheveux blancs" : CANU.
ancien normand **calf**, **calve** "chauve" : dérivé CAUVIN.
ancien français **tosé** "tondu" : LETOUZÉ.
ancien français **fauvel** "de couleur fauve", et aussi "hypocrisie, fausseté" : FAUVEL, avec différentes valeurs possibles.
ancien français **quarré**, **carré** : CARRÉ, d'après l'apparence physique, la carrure.
ancien français **oison** "petit de l'oie" : LOISON, surnom métaphorique évoquant la stupidité.
ancien français **polain** "petit d'animal", mais aussi "enfant né d'un Franc et d'une chrétienne d'Orient", et encore "polonais" : POULIN, avec de très nombreuses valeurs.
ancien français **bataille** "bataille; corps de troupe" : BATAILLE, nom de soldat ou de personnage querelleur.

- Origine obscure :

TIMERET.

4. Traits dialectaux et régionaux.

4.1. Traits phonétiques.

4.1.1. Caractéristiques normandes et normano-picardes.

Les traits phonétiques qui suivent sont caractéristiques de la Normandie (nord et centre de la Manche; Calvados; nord-ouest et centre de l'Eure; Seine-Maritime) et de la Picardie (Somme, Pas-de-Calais, Nord, nord de l'Oise et de l'Aisne).

- Germanique [w] > normano-picard [v] (français [g]) :

NP germanique *Walthari* : **la Cour Vatier**.

- Latin et germanique assimilé [k] (noté c) + [a] > normano-picard [k] (noté c, parfois qu) + voyelle (= français [¢], noté ch, + voyelle) :

gallo-roman °**CA**LE(N)SE ou °**CA**LETU : **Calais**.
gallo-roman °**CA**LVU : **la Cauvinière**.
gallo-roman °**CA**MPU : **Montchamp** (*Moscans*, *Mouscans* en 1211).
gallo-roman °**CA**NUTU : **la Cour à Canu**.
gallo-roman °**CA**STELLIONE : **Castillon-en-Auge**.
gallo-roman °**CA**VA : **la Queverue**.
gallo-roman °ROC**CA** : **la Roquette**
gallo-roman °TSUC**CA** : **les Chouques**.

- Latin et germanique assimilé [g] + [a] > normano-picard [g], noté g(u)- (= français [j], noté j-, g(e)-) :

gallo-roman °FEL**GA**RERU : **le Feugrais**; **les Petits Feugrais**.

- Latin et germanique assimilé [k] (noté c) + [e], [i], [y], latin [t] + [y], gallo-roman [ts] > normano-picard [¢], noté ch (= français [s], noté c, ç, s, ss) :

gallo-roman °**T**SUCCA : **les Chouques**.

- Rhotacisation de [l'] devant palatale :

gallo-roman °BASI**L**IU / BASI**L**IA : **la Cour à Basire**.

- Conservation de [a] initial libre :

gallo-roman °**CA**NUTU : **la Cour à Canu**.

4.1.2. Caractéristiques de l'Ouest de la France.

Ces traits se retrouvent, en gros, de la Basse-Normandie au Poitou, mais leur distribution n'est pas toujours identique (nous n'entrerons pas ici dans le détail).

- Latin et germanique assimilé [e:], [i] > Ouest [é] (= français [wa], noté oi) :

¤ suffixe collectif gallo-roman -ETU [gaulois *-etom*] > *-ei*, *-ai* > *-ey*, *-ay* [Est et Nord-Est *-oi* > *-oy*] :

gallo-roman °AL**NETU** : **les Cottis Launay**.
gallo-roman °CAL**ETU** (ou CALE(N)SE) : **Calais**.
gallo-roman °FELGAR**ETU** : **le Feugrais**; **les Petits Feugrais**.
gallo-roman °POMAR**ETU** : **les Pommerais**.
gallo-roman °SPIN**ETU** : **la Cour Lépinay**.

¤ suffixe collectif gallo-roman -ETA [gaulois *-eta*] > *-aie* > *aye* [Est et Nord-Est *-oie* > *-oye*] :

gallo-roman °BETULL**ETA** : **la Boulaye**.

gallo-roman °PETRETA : **les Perrées les Grands**; **les Perrées les Petits**.
gallo-roman °SPINETA : **l'Épinée**.

¤ autres exemples :

gallo-roman °MANERE : **les Petits Manoirs** (*le petits manères* ~1812 CN).

- Ancien français [el] + consonne > Ouest [iau], noté iau, parfois (à tort) ieau (français [ó] noté eau) :

suffixe diminutif gallo-roman **-ELLU** : **les Champs Tresiaux**.

- Ancien français [r] + consonne (principalement [r], [l]) > amuïssement ou assimilation à l'Ouest :

français CHARLES : **les Champs Chasles**.
français CHARLOT : **les Buttes à Chaslot**; **la Cour à Chaslot**.
français MARNIÈRE : **la Manière**.

4.2. Traits lexicaux.

ancien norois *bekkr*, "ruisseau" : **Houlbec**.

ancien norois *holr*, "creux" : **Houlbec**.

ancien norois *lundr*, "bois, forêt" : **la Londe**.

Dominique FOURNIER.

ABRÉVIATIONS

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

ADC : Archives Départementales du Calvados.
ALF : Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1900-1912.
ALN : Patrice Brasseur, *Atlas Linguistique et Ethnographique Normand*, Paris, CNRS, t 1 1980, t 2 1984.
ANCC : Léopold Delisle, *les Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois (1328-1350)*, Rouen, Le brument, 1871.
BDN : Charles Vérel, *Le Bréviaire des Normands*, Alençon, Herpin, 1910.
Cass. : Carte de Cassini (1753/1785).
CDS : Compte de Procurations pour les années 1369, 1370, 1372, Diocèse de Sées, 1373, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
CN : Cadastre Napoléon [États de Sections de 1835, ADC 3P7212; Matrices Cadastrales de 1835, ADC 3P7213].
CNO : Léopold Delisle, *Cartulaire normand depuis 1080, contenant des chartes de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie XVI.
DENCN : René Lepelley, *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, Caen, Presses Universitaires de Caen / Condé-sur-Noireau, Éditions Charles Corlet, 1993.
DENF : *Dictionnaire Étymologique des Noms de Famille*, Paris, Perrin, 1991.
DENFPF : Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1980.
DENRM : Albert Dauzat, Gaston Deslandes, Charles Rostaing, *Dictionnaire Étymologique des Noms de Rivières et de Montagnes en France*, Paris, Éditions Klincksieck, 1978.
DPN : Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand, Indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue*

française, Caen, Henri Delesques éd., 1887.
DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire Topographique du Département du Calvados*, Paris, 1883.
FEW : Walter von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bâle, 1928-....
GN : Abbé C. Maze, *Étude sur le langage de la banlieue du Hâvre*, le Havre, Société Havraise d'Études Diverses, 1903 [glossaire : pp. 105-223, rééd. Gérard Montfort, 1984, sous le titre *Glossaire normand*].
IGN : Cartes IGN (1 : 25 000).
INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits* de l'INSEE (1946).
LN : R. G. de Beaucoudray, *Le Langage normand au début du XXe siècle noté sur place dans le canton de Percy (Manche)*, Paris, Picard, 1911.
NCE : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.
NCSM : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, Picard, Paris, 1979.
NPG : Marie-Thérèse Morlet, *les Noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, Paris, CNRS, t 1 1968; t 2 1972; t 3 1985.
PDS : Pouillé du Diocèse de Sées, ~1335 in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
PLX : Pouillé du Diocèse de Lisieux,~1350, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
MPN : A. G. De Fresnay, *Memento ou recueil courant, par ordre alphabétique, de divers mots, expressions et locutions tirés du patois normand en usage dans le Pays de Caux, et plus particulièrement dans le canton de Tôtes, arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure)*, Rouen, Charles Métérie, 1881.
NCM : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Manche*, Picard, Paris, 1986.
PPDS : Petit Pouillé du Diocèse de Sées, XVe s. in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
PTT : Annuaire Téléphonique des PTT.
SMC : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados*, Caen, 1857-1874.
TCV : *Titres et Chartes de l'abbaye de Vignats*, ADC [DTC].
TGF : Ernest Nègre, *Toponymie Générale de la France*, Genève, Droz, t 1 1990, tt 2 et 3 1991.

ABRÉVIATIONS USUELLES :

c : commune.
C : Calvados.
ch.-l. : chef-lieu.
Cn : canton.
é : écart.
f : ferme.
h : hameau.
ld : lieu-dit.
M : Manche.
m is : maison isolée.
NB : Nom de baptême.
NF : Nom de famille.
NL : Nom de lieu.
NP : Nom de personne.
NS : Nom de saint
p : paroisse.
rau : ruisseau.
t : tome.
† : NL disparu.

Herbage Aimé (l') : *l'herbage aimé* ~1812, *herbage Aimé* 1822 CN.
Fosse Angot (la) : *la fosse Angot* ~1812 CN.
Cour Auberton (la) : *Cour au Berton* ~1812, *cour auberton* 1822 CN.
Cour du Val Aubry (la) : *le Val Aubri* 1753/1785 Cass., *Cour du val aubry* ~1812 CN. — **Pièce du Val Aubry (la)** : *Pièce du val au Bry* ~1812, *pièce du val Aubry* 1822 CN.
Aumône (l') : *l'aumône* ~1812 CN.
Bois des Autres (le) : *bois des autres* ~1812 CN [lire *aulnes* ?].
Cour à Basire (la) : *Cour à Basire*, *Cour à basire* ~1812 CN.
Perrey Bataille (le) : *le perrey* 1622, *le perrey Bataille* 1738 [copie 1750/1780] PPJ [correspond à la *Pièce de la Roquelle* du CN].
Clos Benoît (le) : *Clos Benoit* ~1812 CN.
Lieu Bert (le) : *le lieu bert* ~1812 CN.
Boiserie (la) : *La Boiserie* 1810, *La boiserie* ~1812 CN, *La Boiserie* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Boiserie* 1979 é/h IGN, *la Boisserie* 1982, *La Boisserie* 1984, 1997 PTT. — **Chemin de la Boiserie (le)** : chem Boiserie 1988, 1997 PTT.
Pré des Bosses (le) : *pré des bosses* ~1812 CN.
Bossettes (les) : *les bossettes* ~1812 CN.
Boulaye (la) : totus nemus [...] scilicet totam *boeleiam* f-12e s. CC, *la Boullaye* 1464 CASP, *La Boulaye* 1810, *La boulaye* ~1812 CN [15 acres en 1464; domaine de l'abbaye de St-Pierre-sur-Dives à cette époque (aveu du Roi, centenier de l'abbaye)].
Bourg (le) : *Le Bourg* 1982, 1997 PTT [bourg de Castillon]. — **Cour du Bourg (la)** : *Cour du Bourg* ~1812 CN.
Bruyère (la) : *Bruyére de Catillon*, *Brüyére de Catillon* 1750/1780 PPJ, *Les Bruyeres* 1810, *Les bruyères*, *la bruyère* ~1812 CN, *La Bruyère* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *la Bruyère* 1979 IGN, *La Bruyère* 1982, 1997 PTT. — **Bruyères ou Pièce du Bois (les)** : *les bruyères ou piece du bois* ~1812 CN. — **Pièce de la Bruyère (la)** : *Piece de la Bruyere* ~1812 CN.
Prés Buisson (les) : *les pré buisson* ~1812 CN.
Butte (la) : *la Butte* ~1812 CN. — **Buttes (les)** : *les Buttes* ~1812 CN. — **Pièce de la Butte (la)** : *piece de la Butte* ~1812 CN.
Calais (le) : *Calais* 1753/1785 Cass., *le Callais* 1810 CN, *Calais* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *le Calais* 1979 h IGN.
Chemin du Calais (le) : *chem Le Calais* 1984, 1997 PTT.
Calvaire (le) : *Le Calvaire* 1883 h DTC.
Canonnier (le) : *Lecanonnier* ~1812, *le cannoninier* 1822, *le canonier* 1836 CN.
Cour à Canu (la) : *Cour à Cannu* ~1812, *Cour à Canu* 1822 CN.
Être Quarré (l') : *l'etre quarré* ~1812 CN.
Castillon-en-Auge Fulco de *Castellione* 1108, apud *Castellionem* 1121/1128 DH1, *Casteillun* 1180, feodum de *Casteillun* d-13e s. [avant 1210] HD, *Casteillon* 1222 DTC, parrochia de *Castelon* 1247, parrochia *sancte Marie de Castelon* 1253 CC, *Chasteillon* 1258 CSDL, *Castellon* 1272 CC, ~1350 PDL, *Castillion* 14e s. DTC, *Castellione* 16e s. PLX Ivj, *Castilo* 1571 PLX Ivj n., *Catillon* 1753/1785 Cass., 1750/1780 PPJ, ~1812 CN, *Castillon-en-Auge* 1877 c DTC, 1977 IGN, 1982 PTT. — **Bois de Castillon (le)** : es *bois de Castillon, alias de Montchamp* 1327 ANCC, *Bois de Castillon* 1810, *bois de Catillon* ~1812 CN [dépendait de la garde de Montpinçon]. — **Pièce Catillon (la)** : *La piece Catillon* ~1812 CN. — **Pré Catillon (le)** : *pré Catillon* ~1812 CN.
Jardin Catherine (le) : *le jardin Catherine* ~1812 CN.
Cauvinière (la) : *Lacauvinière* ~1812, *La Cauvinière* 1866, 1891 CN.
Centre (le) : *Le Centre* 1883 h DTC.
Petit Champ (le) : *Le petit Champ* ~1812 CN; *le petit champ* ~1812 CN.
Chapellier (le) : *le chapellier* ~1812 CN.
Champs Chasles (le) : *les Champs Chasles* ~1812 CN.
Buttes à Chaslot (les) : *les Buttes à Chaslot* ~1812, *les buttes à Charlot* CN. — **Cour à Chaslot (la)** : *la Cour à Chaslot* ~1812, *Cour à Charlot* 1822 CN.
Cour au Chiffetier (la) : *Cour au Chiffetier* ~1812 CN.
Chouques (les) : *les chouques* ~1812 CN; *les Chouques* ~1812 CN. — **Pré des Chouques (le)** : *pré des Chouques* ~1812 CN.
Cours (les) : *les Cours* ~1812 CN; *les Cours*, *les cours* ~1812 CN. — **Partie de Cour** : *Partie de Cour* ~1812 CN. — **Cour d'en bas (la)** : *Cour d'embas* ~1812 CN. — **Petite Cour (la)** : *la petite cour* ~1812 CN.
Coursières (les) : *Les Courcières* ~1812, *les Coursières* 1822 CN.
Couture (la) : *La couture* ~1812 CN.
Pré à la Dame (le) : *pre à la dame*, *le pré a dame* ~1812 CN.
Déserts (les) : *les deserts* ~1812 CN. — **Grands Déserts (les)** : *les grands deserts* ~1812 CN.
Pièce à Détoy (la) : *la piece a detoy* ~1812, *pièce à détoit* 1822 CN.
Doits (les) : *les doits* ~1812 CN [de l'autre côté du Douet Pisseux].
Pré des Drouleries (le) : *Pré des drouleries* ~1812 CN.
Forêts Durand (les) : *les forets durand* ~1812 CN.
École (l') : *Ecoles* 1988, *Ecole* 1997 PTT.
Église (l') : *L'Eglise* 1946 INSEE, *l'Église* 1979 h IGN, *L'Eglise* 1997 PTT [correspond à *l'Aumône* du CN]. — **Chemin de l'Église (le)** : *chem Eglise* 1984, 1986 PTT.
Épinée (l') : *lepinée* ~1812 CN.
Champ de l'Épine (le) : *le champ de l'epine* ~1812 CN.
Long Faucher (le) : *le long faucher* ~1812 CN.
Cour de Monsieur Fauvel (la) : *cour de Mr fauvel* ~1812 CN.
Fermes (les) : *les fermes* ~1812 CN.
Feugrais (le) : *le feugrais* ~1812 CN. — **Petits Feugrais (les)** : *les petits feugrais* ~1812 CN.
Pré de la Fontaine (le) : *pré de la fontaine* ~1812 CN.
Fosses (les) : *les fosses* ~1812 CN [NF LAFOSSE attesté en 1822]. — **Belles Fosses (les)** : *Les Belles Fosses* 1810, *les Belles fosses* ~1812 CN.
Champ du Four (le) : *Le champ du four* ~1812 CN.
Cour Fromage (la) : *Cour fromage* ~1812 CN [3 NF FROMAGE attestés en 1822].
Garenne (la) : *La garenne* ~1812, *bois de la garenne* 1866 CN [bois; devient *Bois de la Garenne* après partage].
Cour Gauthier (la) : *Cour Gauthier* ~1812 CN.
Gendrerie (la) : *la Gendrerie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *la Gendernie* 1847 SP, *La Gendrerie* 1883 h DTC, *La Genorerie* 1946 INSEE, *la Gendrerie* 1979 é/h IGN, *Manoir Gendrerie* 1988, *Gendrerie* 1997 PTT.
Cour Gondouin (la) : *Cour Gondouin* ~1812 CN.
Gripeaux (les) : *les Gripeaux* ~1812 CN. — **Petits Gripeaux (les)** : *les petits Gripeaux* ~1812 CN.
Garde à la Guêpe (la) : *Garde a la Guêpe* ~1812 CN.
Héberderie (l') : *Herbederie* ~1812, *héberderie* 1866 CN [14 HÉBERT dont HÉBERT-DIT-LECLOS, HÉBERT-DIT-LAFONTAINE et HÉBERT-LES-COSTILS en 1822].
Pré Hébert (le) : *pré hebert* ~1812, *Pré Hébert* 1866 CN [14 HÉBERT dont HÉBERT-DIT-LECLOS, HÉBERT-DIT-LAFONTAINE et HÉBERT-LES-COSTILS en 1822].
Grand Herbage (le) : *le grand herbage* ~1812 CN.
Houlbec : *Houlbecq* 1810, 1883 h DTC, *Houlbec* 1946 INSEE, 1979 h IGN, 1997 PTT.
Herbage de Houlbecq (l') : herbage de houlbecq ~1812 CN.
Champ Hue (le) : *Le champ hue* ~1812 CN.
Cour à Huet (la) : *Cour à Huet* : ~1812 CN.
Jardins (les) : *les jardins* ~1812 CN. — **Cour aux Jardins (les)** : *la Cour aux Jardins* ~1812 CN.
Jardinet (le) : *le jardinet* ~1812 CN.
Pièce à Jouanne (la) : *Pièce à jouanne* ~1812 CN [correspond aux NL *le Perrey Bataille*, *le Petit Perrey* au 18e s.; propriété de Jean Charles Louis Jouanne en 1750/1780].
Clos de Lame (le) : *le Clos de Lame* ~1812, *le clos de l'ame* [ou *l'ance*] 1822, *le clos de ~~lance~~ lame* 1905 CN.
Cottis Launay (les) : *les Cottis Launay* 1753/1785 Cass., *Cotés daunet* ~1812 CN.
Cour Lépinay (la) : *Cour l'epinay* ~1812 CN.
Londe (la) : *la londe* ~1812 CN; *la londe* ~1812 CN. — **Pré de la Londe ou Pièce Blanche (le)** : *pré de la londe ou pièce blanche* ~1812 CN.
Champ Louis (le) : *le champ Louis* ~1812 CN.
Cour de la Maison (la) : *Cour de la Maison* 1810, ~1812 CN [correspond à la Touzerie 1810 CN]; *Cour de la Maison* ~1812 CN.
Manière (la) : *la manière* ~1812 CN.
Petits Manoirs (les) : *le petit manoir*, *le petits manères* ~1812, *les petits manoirs*, *les petits murets* 1822 CN.
Marettes (les) : *les marettes* ~1812 CN.
Maroteries (les) : *les maroteries* ~1812 CN.
Champ Mathieu (le) : *le Champ Mathieu* ~1812 CN.
Cour au Mesnil (la) : *Cour au mesnil* ~1812 CN. — **Pré au Mesnil (le)** : *pré au mesnil* ~1812 CN.

Moncel (le) : Pierre Le Febvre, sieur du *Moncel* 1696 IEL, *le Moncel* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *La Moncelle* 1846 SP, *Le Moncel* 1883 h DTC, 1946 INSEE, *le Moncel* 1979 h IGN, *Le Moncel* 1982, *Le Montcel*, *Le Moncel* 1984, *Montcel*, *Le Montcel* 1997 PTT. — **Cour au Moncel (la)** : *Cour au moncel* ~1812 CN.
Mont Roté (le) : *le mont roté* ~1812, 1822 CN. — **Cour des Monts (la)** : *Cour des monts* ~1812 CN.
Montarins (les) : *Les Montarins* 1810, *les montarins* ~1812 CN.
Montchamp : Robertus de *Monschams* d-13e s. [avant 1210] HD, *Moischans* 1203, *Moschans*, *Mouschans*, *Moscans*, *Mouscans* 1211, *Mucampi* 1269 DTC, *Montchamp* 1327 ANCC, *Moulchamps* 1465 DTC, *Monchamp* 1775 RPM, *Montchant* 1753/1785 Cass., *Montchamps* 1883 h DTC, *Montchamp* 1979 f IGN, *Monchamp* 1997 PTT.
Aunoiz de Montchamps (les) : ou lieu dit *les aunoiz de Montchamps* 1327 ANCC [dépend de la garde de Montpinçon].
Bois de Montchamp (le) : es *bois de Castillon, alias de Montchamp*; au *bois de Montchamps* 1327 ANCC [dépend de la garde de Montpinçon].
Motterie (la) : *la motterie* ~1812 CN.
Pré du Moulin (le) : *pré du Moulin, pré du moulin* ~1812 CN.
Oisonnière (l') : *Loisonnière, Louisonnière* ~1812, *l'oisonnière* 1822 CN [correspond partiellement à *Houlbec* 1810 CN].
Panneterie (la) : *La panneterie* ~1812 CN.
Parcs (les) : *les parcs, les parts* ~1812 CN. — **Pré des Parcs (le)** : *le pré des parcs* ~1812 CN.
Parquet (le) : *le parquet* ~1812 CN.
Perrées les Grands (les) : *les perées les grands* ~1812, 1822 CN. — **Perrées les Petits (les)** : *les perrées les petits* ~1812, *les perées les petits* 1822 CN.
Perrelle (la) : *la Perrelle* 1810, *la perrelle* ~1812 CN.
Perret (le) : *Le perret* ~1812 CN. — **Petit Perrey (le)** : *Le petit perrey* 1714 [copie 1750/1780] PPJ [correspond à la *Pièce de la Roquelle* du CN].
Petite Pièce (la) : *la petite piece* ~1812 CN.
Pré à Pierre (le) : *le pré a pierre* ~1812 CN.
Platis (le) : *le platis* ~1812 CN.
Pointe (la) : *La Pointe* 1982, 1988 PTT [Castillon-en-Auge, Cn de Mézidon, C].
Acre Poisson (l') : *Lacre poisson* ~1812 CN. — **Pré Poisson (le)** : *Pré poinon* [lire *poisson* ?] ~1812 CN.
Pommerais (les) : *les pommerais* ~1812 CN.
Clos de la Porte (le) : *Le Clos de La porte* ~1812 CN.
Poteries (les) : *les potteries* ~1812 CN [NF POTIER attesté en 1822].
Bois à Poulin (le) : *bois a Poulin* ~1812 CN.
Long Pré (le) : *le Long pré* ~1812 CN. — **Petit Pré (le)** : *le petit pré* ~1812 CN.
Cour à Prévost (la) : *Cour à prevost* ~1812 CN [7 NF PRÉVOST attestés en 1822].
Queverue (la) : *la queverue* ~1812 CN [correspond partiellement au *Moncel* 1810 CN].
Racinière (la) : *La rassinière, la rasinière* ~1812, *La rasinière* 1822, *La Rasinière* 1879 CN [Cf. *Willelmus Racine de parrochia de Castelon*; *unam petiam bosci quam habebam in parrochia de Castelon # boscum Hubold Racyne* 1247 CC; *Guillermus dictus Racyne de parrochia de Castelon* 1261 CC].
Rangée (la) : *Larangée, Larangèe* ~1812 CN.
Bois du Roi (le) : *Bois du Roy* 1810, *bois du Roi, bois du roi* ~1812 CN, *Le Bois-du-Roi* 1883 h DTC [localisé à St-Martin-du-Mesnil-Oury], *le Bois du Roi* 1997 PTT.
Roquette (la) : [abl] Hugone de *la Roquelle* 1234 DTR, *la Roquelle* 1753/1785 Cass., *La Roquette* 1810, *la roquelle* ~1812 CN, *La Roquelle* 1946 INSEE, *la Roquette* 1979 h IGN, *La Roquette* 1997 PTT. — [Ancienne vavassorie tenue jusqu'en 1234 par Hugues de la Roquelle des mains de Guillaume de Lieury. — Propriété de Jacques, puis Louis et François ROQUELLE au 18e s.; NF ROQUEL attesté en 1822]. — **Pièce de la Roquelle (la)** : *la pièce de la roquelle* ~1812 CN [propriété de Louis et François Roquelle en 1750/1780; NF ROQUEL attesté en 1822].
Routes (les) : *les Routes* ~1812 CN.
Ruettes (les) : *les Ruettes* ~1812 CN.
Passant le Ruisseau *Passant le ruisseau* ~1812 CN.
Pré Saint-Denis (le) : *pré St denis* ~1812 CN.
Cour Signole (la) : *La Cour Signole* 1997 PTT [au Moncel].
Simonnerie (la) : *la simonnerie* ~1812 CN.
Mortes Terres (les) : *les mortes terres* ~1812 CN.
Clos Timeret (le) : *le clos timeret* ~1812 CN.
Touzerie (la) : *la Tousserie* 1753/1785 Cass., 1810 CN, *La Tousserie* 1946 INSEE, *la Touzerie* 1979 h IGN, *La Touzerie* 1982, *La Touzerie, Ferme La Touzerie* 1984, 1997 PTT.
Traversins (les) : *les traversins* ~1812 CN.
Champs Tresiaux (les) : *le champ Treizeaux* 1728, 1761 [?], copie 1750/1780 PPJ, *les champs tresiaux* ~1812 CN.
Petite Vallée (la) : *la petite Vallée* ~1812, *Petite vallée* 1866 CN.
Vannerie (la) : *la Vannerie* ~1812 CN.
Cour Vatier (la) : *Cour Vatier* ~1812 CN.
Six Verges (les) : *les Six Verges* ~1812 CN [19,542 ha vers 1812]. — **Pré des Six Verges (le)** : *pré des six vergés* ~1812 CN.
Grande Vicière (la) : *Grande Vicière* ~1812, *grande vicière* 1822 CN. — **Petites Vicières (les)** : *Petites Vicières* ~1812 CN.
Jardins Villars (les) : *les jardins Villars* ~1812 CN.
Vivier (le) : *le vivier* ~1812 CN [entre le *Douet Pisseux* et un étang]; *le Vivier* ~1812 CN [pas de cours d'eau à proximité].

Registre Saint-Martin-de-Fresnay
Année 1792[39]

Travaux d'arpentage de la paroisse

Du 11 décembre 1791, dans l'église du dit lieu, les paroissiens assemblés par le Corps Municipal qui leur a représenté que personne de la dite paroisse ne s'était conformé aux décret de l'Assemblée Nationale qui enjoint à tous propriétaires et possédant fonds d'une commune de faire dans quinzaine de la publication des sections faites dans chaque commune une déclaration de la valeur et contenance de leurs fonds, vu quoi la Corps Municipal étant assemblé comme dit est, on leur a représenté que dans l'état des choses, il lu était impossible de faire une répartition juste sans connaître la quantité de terre qu'un chacun possède dans cette commune sur quoi après avoir mûrement délibéré il a été convenu d'une voix unanime que la paroisse fut arpentée par un même arpenteur et que chacun paiera le prix de son arpentage à raison de l'acre, où étaient présents Me Jean Bréard curé du lieu, Louis Pierre Marthe Barbedienne Maire, François Fontaine, Nicolas Aumont, officiers municipaux,, Pierre Bonemer procureur de la commune, Pierre Selle, notable, François Denis Caillouey, greffier, Jacques Germain, Pierre et Jean Chemin, père et fils, Nicolas Chemin dit Souris, Jean Perrine, , Pierre Bonemer procureur de la commune, Pierre Selle, notable, François Denis Cailloué, greffier, Jacques Germain, Pierre et Jean Chemin, père et fils, Nicolas Chemin dit Souris, Jean Perrine, François Labbé, toilier, Toussaint de Launey, Jacques Marie, Charles Blondel, Jacques Lemierre, Jacques Lemonier, Henri et Jacques Thomas Lasne, frères et François Morière, tous lesquels son propriétaires et possédant fonds en ycelle.

Nomination de quatre commissaires

Du dit jour dans le dit lieu, devant le paroissiens ci dessus nommés et signés il a été procédé par le Conseil Général de la commune conformément aux décrets des 20 , 22 et 23 novembre 1790 à la nomination de quatre commissaires pour faire l'estimation et la répartition conjointement avec Louis Pierre Marthe Barbedienne et François Fontaine, nommés par la municipalité, lesquels commissaires sont les sieurs Charles Ouin, François Cailloué, Nicolas Ouin et Louis Doucet tous les trois derniers notables, vu que les paroissiens ont oublié à nommer à qui ils donnaient pouvoir de faire arpenter, ils autorisent à cet effet Le maire de la commune à avoir un arpenteur et faire prix avec lui et ce à meilleur marché possible de fonds et deniers.

---

[39] Voir nos précédents numéros pour les années 1789 ;1790 ;1791

Tableau des citoyens éligibles

Tableau des citoyens éligibles de la paroisse de Saint Martin de Fresnay qui pourraient être électeurs en conséquence du décret du 16 septembre dernier

MM.

Jean Bréard, curé constitutionnel
Louis Pierre Marthe Barbedienne , Maire
François Fontaine
Nicolas Aumont, officiers municipaux
Pierre Bonnemer, procureur de la commune
François Callouet
Nicolas Ouin
Pierre Selle
Louis Doucet
François Lefebvre
Louis Quettier, notables
François Denis Callouet, greffier
Thomas Bertheaume, administrateur à Lisieux
Charles Ouin
Charles Blondel
François Le Chevalier
François Julien Le Sénéchal, juge de paix
François Labbé, toilier
François Labbé, maréchal
Guillaume Cosme
George Perrine
Jean Duval dit Bignon
Jacques Selle
Jacques Lemonnier
Jacques Morin
Jacques Nicolas Peschet, greffier du juge de paix et électeur
Jean Lâne
Jean Peulvey
Jean Ouin
Jacques Germain
Jacques Ouin
Michel Le Mière
Nicolas Gueret
Nicolas Germain
Nicolas Chemin dit Souris
Pierre Chemin
Pierre Robillard
Pierre Belley

Toussaint Delaunay
Jacques Thomas Lâne
Jacques Fumichon
Pierre Ouin
Pierre Charles Ouin
Charles Ouin fils Charles

Le présent tableau clos fait et arrêté par nous officiers municipaux et notables soussignés ce trente décembre il sept cent quatre vingt onze.

Lettre du Directoire

Aujourd'hui 27 février 1792 au greffe de la municipalité, Nous ,Maire , officiers municipaux, , procureur de la commune et notables soussignés assemblés par la municipalité pour délibérer sur une lettre à nous adressée par le Directoire en date du 23 de ce mois par laquelle on nous demande de leur faire parvenir une liste des sujets pour servir d 'experts conformément à la loi du 28 août 1791.
Nous avons arrêté de faire assembler tout le général de cette paroisse pour nommer les experts demandés par le Directoire et nous avons pour cet effet fait faire une annonce dimanche dernier et arresté que dimanche prochain il y aura encore une annonce à l'issue des vespre pour nommer les dits experts.

Election d'experts

Aujourd'hui quatre mars mil sept cent quatre vingt douze, en vertu de l'arrêté cy dessus du Conseil général de cette commune, après les annonce faites comme dite et aux prosnes de la messe paroissiale, la commune assemblée a décidé et jugé à propos nommer les six commissaires demandés par les Officiers du Directoire du district de Lisieux du 23 février dernier au scrutin et à la pluralité relative. Ce qui a eu lieu après avoir nommé Monsieur Bréard pour présider, Messieurs Barbedienne, Bonnemer et François Fontaine, scrutateurs, Jacques Nicolas Peschet, secrétaire, après quoi chacun a écrit ou fait écrire son scrutin et déposer dans un vase sur le bureau, à cet effet les dits scrutins ont été dépouillés par messieurs les scrutateurs, en présence de Mr le président, et s'est trouvé nommé pour commissaires demandés comme ci-dessus, les sieurs Jacques Nicolas Peschet, greffier de Mr le juge de paix et électeur de ce canton, Louis Pierre, Marthe Barbedienne, Maire, Louis Doucet, notable, Nicolas Ouin , notable, François Fontaine et Nicolas Aumont, officiers municipaux, étaient présents Louis Pierre Martrhe Barbedienne et François Fontaine, lesquels ont accepté, Doucet, Nicolas Ouin et Nicolas Aumont absents et pour suppléants, dans le cas de non acceptation, il se trouve dénommé les sieurs Pierre Bonnemer, procureur de la commune, Charles Ouin et François Denis Calloué, greffier, le présent fait le dit mois et an que dessus.

Occupation du presbytère

Aujourd'hui 29 mars 1792, au greffe de la municipalité, le Conseil général de la paroisse de Saint Martin de Fresnay assemblé pour délibérer sur une requête à nous présenter par Me Jean Bréard, curé constitutionnel de cette paroisse en date du vingt

cinq de ce mois, vu la requête par nous présentée à MM. du département du Calvados, le renvoi d'icelle aux districts, l'option faite par Me Bréard, l'avis de messieurs du Directoire de Lisieux, enfin l'ordonnance de les administrateurs du département du Calvados, par laquelle ils nous ont accordé la presbytère de la paroisse, vu aussi le soit communiqué étant au pied de la requête du sieur Bréard, les conclusions du procureur de la commune, sans y avoir égards, avons arrêté que copie des requêtes et ordonnances ci-dessus énoncées seront signifiées au dit sieur Hébert ainsi que notre présent jugement par lequel nous ordonnons que le dit sieur Hébert videra sur le champ moitié de l'occupation du dit presbytère et du consentement du sieur Bréard, pour le surplus le sieur Bréard le jugera à propos sans pouvoir le forcer de sortir avant trois mois. Fait et arrêté ce dit jour et an que dessus.

Copie - Division de la paroisse en section[40]

Aujourd'hui 25 novembre 1791, Nous officiers municipaux de la communauté de Saint Martin de Fresnay au lieu ordinaire des séances de la municipalité après la lecture qui nous a été faite par le secrétaire greffier de l'article 1er du titre 2 du décret de l'Assemblée national des 20,22 et 23 novembre 1790, acceptée par le roi en décembre suivant, lequel article porte qu'aussitôt que les municipalité auront reçu le décret et sans attendre le mandement du Directoire de District, elles formeront un Etat indicatif des noms des différentes divisions de leur territoire s'il y en a déjà d'existant ou de celles qu'elles détermineront s'il n'en existait pas déjà et que ces divisions s'appelleront sections, soit dans les villes, soit dans les campagnes .
Pour nous conformer au susdit article et d'après la connaissance que nous avons de la consistance du territoire de notre communauté, avons divisé ce territoire en sections, dont la première est connue sous le nom de section de l'église.
La deuxième sous celui de la section du moulin
la troisième sous celui de la section du manoir
la quatrième et dernière section sous celui du presbytère.
Et pour que cette division ne puisse être exposée à des variations qui apporteront confusion, dans les opérations dont elle doit être la base, nous déclarons par la présente délibération que la première section dite de l'église est la portion du territoire de notre communauté qui est limitée ; savoir au levant par le terroir du Tilleul et Montpinçon, au nord par la 4ème section et le bois d'Ecots, au couchant par la croix de Saint-Martin et au midi par la seconde section. La deuxième section dite du Moulin est la portion de notre communauté qui et limitée
savoir au levant par la première section d'autre côté au couchant par la troisième section d'un bout au midi par le terroir de Notre Dame de Fresnay et d'autre bout au couchant par la croix de Saint Martin.
La troisième section dite du manoir est la portion du territoire de notre communauté qui est limitée avoir d'un côté au sud la seconde section, d'autre côté au septentrion, la 4ème section et d'un bout à l'ouest le terroir de Notre dame de Fresnay, Tôtes et Ecots et d'autre bout à l'est la croix de Saint-Martin.
La quatrième et dernière section dite Le Presbytère est la portion du territoire de notre communauté qui est limitée savoir d'un côté la première section, d'autre côté à l'ouest la troisième section, d'un bout au septentrion les terroirs d'Ecots, St Jorre en Auge[41], Le Tilleul et Montpinçon, d'autre bout au sud la dite croix de Saint Martin.

---

[40] Travaux préparatoires à la rédaction du plan cadastral
[41] Sant-Georges-en-Auge

Et sera une expédition de la présente Délibération inscrite sur le registre de la municipalité, envoyé sans délai par le procureur de la de la commune à MM. les administrateurs du Directoire du District et une copie d'icelle affichée à la porte du lieu ordinaire des séances de la Municipalité et de l'église paroissiale à ce qu'aucun des habitants de cette communauté ne puisse en prétendre cause d'ignorance.
Fait à Saint Martin de Fresnay le vingt neuf mars mil sept cent quatre vingt douze. Lesquelles quatre sections ainsi faites, joûtées et bornées suivant qu'il est dit ci dessus, ont été lues, publiées et affichées pendant quinze jours tant dans l'église de cette paroisse qu'au greffe de la municipalité, ce qui est certifié par les soussignés Barbedienne, Maire, Bonnemer, procureur.

Nominations d'officiers de la garde nationale

Aujourd'hui 13 mars 1792, en la paroisse de Saint Martin de Fresnay maison qui faisait cy devant le presbytère de la seconde portion, les citoyens actifs destinés à former la compagnie de garde nationale à Sain Martin de Fresnay dont la ;liste est ci joint », assemblés sous la présidence du sieur Charles Ouin comme le plus ancien d'âge pour nommer leurs chefs en vertu de la loi du 14 octobre dernier, ont procédé à la dite nomination ainsi qu'il suit :
Pour la nomination du capitaine, il a été fait un tour de scrutin dont les billets ayant été dûment comptés, ouverts et vérifiés, il s'est trouvé que la pluralité absolue des suffrages s'est réunie en faveur du sieur Jacques Nicolas Peschet, en conséquence le dit sieur Peschet a été proclamé capitaine de la compagnie des gardes nationales de Saint Martin des Fresnay , ce qu'il a accepté.
Pur la nomination du lieutenant, il a été fait deux ours de scrutin, dont les bulletins ayant été dûment comptés, ouverts, et vérifiés, il s'est trouvé que la pluralité absolue des suffrages s'est réunie en faveur de François Cailloué, boulanger, en conséquence le dit Cailloué a été proclamé lieutenant.
Pour les deux sous-lieutenants, le billets du scrutin ...la pluralité des suffrages s'est réunie en faveur des sieurs Louis Doucet et François Denis Cailloué, en conséquence les dits François Doucet et François Cailloué ont été proclamé sous-lieutenants.
Pour les sergents... ont été proclamés les sieurs Jacques Thomas Lasne et Louis Selle fils.
Pour les quatre caporaux... ont été proclamés Jean-Charles Blondel , Louis Ouin, Jacques Duval Bignon et Nicolas Ouin.

Préparation à la confection de la matrice de rôle de la contribution mobiliaire

L'an mil sept cent quatre vingt douze, l'an quatrième de la liberté, le dimanche vingt sept mai à l'issue des vespres, en vertu des annonces faites tant dimanche dernier qu'aujourd'hui aux prônes des messes et qui fixaient à cette heure l'assemblée des citoyens actifs de cette paroisse pour être présents à la nomination de commissaires pour faire conjointement avec ceux choisis parmi les officiers municipaux l'estimation des habitations pour parvenir à la confection de la matrice de rôle de la contribution mobiliaire et après s'être assemblés dans l'église du dit lieu, il a été procédé à la nomination des commissaires par le Conseil général de la commune ainsi qu'il suit.
Le Conseil général après avoir mûrement réfléchi a nommé d'une voix unanime les sieurs Charles Ouin, François Ouin, François Denis Cailloué et Louis Bernard

Charpentier, lesquels se réuniront avec le maire et les officiers municipaux pour faire l'évaluation des habitations de la paroisse le plus tôt possible vu l'urgence du cas après les délais expiré conformément à la loi.

Rassemblement de la garde nationale pour la fête de la paroisse

Préparation de la fête paroissiale

Aujourd'hui 26 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté française, au greffe de la municipalité s'est présenté Pierre Georges Aumont, adjudant du bataillon de la Garde nationale de Notre Dame de Fresnay assisté de François Cailloué lieutenant de la Garde nationale de Saint Martin de Fresnay François Denis Cailloué sous-lieutenant, Louis Selle, sergent, tous officiers de la Garde nationale et paroissiens de cette paroisse, lesquels nous ont demandé que dimanche prochain premier juillet sera la fête de cette paroisse et pour la solenniser avec plus de pope requirent que nous leur permettions d'assembler toute la troupe nationale de cette paroisse et de la ranger sous les ormes. En outre requièrent que nous allions à leur tête en ordre.

Du dit jour 26 juin 1792, au greffe, nous, Maire et officiers municipaux soussignés, en présence et du consentement du procureur de la commune, avons permis aux dits sieur adjudant et officiers de la garde nationale de cette aroisse de Saint Martin de Fresnay d'assembler et mettre leur troupe sous les armes le jous que l'on célébrera la fête du patron, sous les conditions :
1° que la décence sera observée dans le lieu saint pendant l'office
2° qu'il sera posé deux sentinelles à la orte de l'église tour empêcher la confusion, tant en y entrant qu'en sortant
3° qu'il sera encore posé quatre factionnaires aux quatre chemins aboutissant à la croix de Saint Martin où est la place commune de l'assemblée et ce pour y maintenir le bon ordre
4° qu'il y aura six ou huit hommes qui feront patrouille pour empêcher out délit, émeute populaire, et la vente tant de marchandises que de boissons, tant sur la place que dans les maisons où l'on pourrait pendant l'office vendre, et dans le cas où il se trouverait quelques délinquants ils les sommeront verbalement, conformément à la loi de venir s'expliquer devant nous et à leur refus l'officier sera tenu nous en faire son rapport pour être par nous statué et ordonné ce qu'il appartiendra d'arrêter

Le procureur de la commune soussigné vu que la fête communale de cette paroisse se trouve dimanche prochain où il pourrait se trouver quelque trouble et pour tache de l'éviter requiert messieurs Maire et officiers municipaux de vouloir bien ordonner que la troupe de la garde nationale soit ce jour sous les armes pour y maintenir le bon ordre. Ce 28 juin 1792.

Du dit jour au greffe de la municipalité, nous, Maire et officiers municipaux soussignés vu la réquisition du procureur de la commune avons arrêté que la Garde nationale de cette paroisse se rangera sous les armes dimanche prochain pour maintenir en bon ordre et empêcher toute émeute populaire, en conséquence invitons M. le capitaine de la

Garde de vouloir faire assembler sa troupe et la mettre sous les armes ce jour là et de poser des sentinelles aux endroits qu'ils croiront nécessaires et faire marcher une patrouille de sûreté.

Heures des messes paroissiales

Aujourd'hui 21 juillet 1792 au greffe de la municipalité, le Conseil Général de la paroisse de Saint Martin de Fresnay assemblé assisté de notre greffier ordinaire, vu la pétition des paroissiens de cette paroisse qu'il n'y a plus qu'une messe dans l'église de cette paroisse, vu qu'il n'y a aucune paroisse dans notre canton sujette à basse messe, qu'il n'y avait que dans notre église où il y avait deux messes et vu la nécessité d'avoir une messe à heure de basse tant pour la commodité de notre paroisse que pour toutes le paroisses du canton[42] que pour une parte du canton de Saint Pierre sur Dives avons d'une voix unanime conformément aux conclusions du procureur de la commune, arrêté que la messe sera dite tous les jours de fête e de dimanche à sept heures et demie en été et en hiver à huit heures e demie jusqu'à ce qu'il puisse y en avoir deux, à l'exception des fêtes solennelles des fêtes de la Vierge et du patron, avons arrêté que le sieur Bréard curé de cette paroisse sera averti et prié de se conformer à l'heure fixée .

Plainte du curé dénonçant le travail du dimanche

Aujourd'hui 2 juillet 1792, l'an quatrième de la Liberté s'est présenté devant Nous, Maire de la Commune et Pierre Selle, notre greffier,, maître Jean Bréard, curé constitutionnel de cette paroisse, lequel nous a déclaré que le sieur François Fontaine, officier municipal de cette paroisse, fait travailler à faner dans un pré à lui appartenant nommé le pré Mannouri contenant viron deux acres une vergée sans le plus amplement ajouté au scandale de toute la paroisse et au détriment de la religion pour quoy il requiert que le dit sieur François Fontaine soit condamné à une amende envers les pauvres de l'église telle qu'il nous plaira de fixer et ce conformément aux décrets, statuts et règlements du royaume et que défense lui sera faite à l'avenir de récidiver ainsi qu'à tout autre sous plus grande peine et que notre sentence sera imprimée et affichée partout où besoin sera jusqu'au nombre de quarante exemplaires.

Délivrance d'un laisser-passer pour voyager dans le royaume

Le 1er février 1792 l'Assemblée législative décrète que tout voyageur se déplaçant à l'intérieur du royaume devra se munir d'un passeport sous peine d'arrestation La municipalité délivre alors de nombreux laisser-passer :

Laisser-passer Jean Charles Blondel, français, domicilié dans la paroisse de Saint Martin de Fresnay, district de Lisieux, département du Calvados, tailleur d'habits, âgé de 21 ans, taille cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils chatains, yeux bleus, le nez droit, la bouche petite, le menton court et fourchu, le visage long et pâle, le front rond, les épaules larges, les jambes grosses, et prêter lui aide e assistance en cas de besoin, fait et délivré en la maison commune de Saint Martin de Fresnay le 15 août 1792, l'an 4 de la Liberté française, par Nous Louis Pierre Marthe Barbedienne , Maire et Pierre

[42] canton de Dame de Fresnay

Bonnemer, procureur de la commune de Saint Martin de Fresnay

Tableau de tous les citoyens

Tableau de tous les citoyens de la paroisse fait en exécution de la loi du 11 de ce mois à l'occasion de l'assemblée primaire pour le rassemblement de la Convention nationale de Saint Martin de Fresnay

Me Jean Bréard, curé constitutionnel de cette paroisse
Pierre Bonnemer, procureur de la commune
François Fontaine, officier municipal
Thomas Lenormand, père
Joseph Morière, fils
François Cailloué, greffier
Pierre Selle, notable
Louis Quettier, notable
Jacques Selle
Nicolas Germain
Pierre Pellevé, toilier
François Dubois
Nicolas Lemaitre
François Jacques Philippe Lemonier
Jacques Lemonier
François Julien Lesénéchal, notaire et juge de paix
Charles Ouin, fils Pierre
Jean Pierre Le Boucher
Louis Jacques Ouin
charles Blondel
Pierre Chemin
Jacques Louis Ouin
François Labbé
François Lefèvre, notable
Toussaint Delaunai
Jacques Duval Bignon
Louis Selle, père
Michel Fromage
Jacques Nicolas Peschet, capitaine de la Garde
Pierre Besnard, fils
Michel Dubois
Jean Perrine
Nicolas Blondel
Jean Charles Leboucher
Jean Lenormand
Jean Duval
Jean Chemin dit Saint Martin
Louis Selle, fils

Jacques Morière
Jean Baptiste Lasne
François Labbé, maréchal
François Baptiste Labbé, maréchal
Jacques Thomas Lasne
François Lechevallier
François des Blais
Charles Ouin
Jean Guéret
Pierre Ouin, fils Pierre
François Morrière
Jacques Fumichon
Pierre Jean Baptiste Lasne
Jacques Germain
Jean Chemin, fils Pierre
Jean Deulley
Jacques Marie
Jacques Guéret
André Vallée
Philippe Le Roux
Nicolas Aumont, officier
Jean Pierre Pallais
Jean Baptite Le Boucher
Jean Ouin
Charles Le Roux
François Bonnemer
Pierre Angerville
Jean Charles Blondel
Charles Louis dit La Rivière
Charles Ouin, fils Charles
Pierre Robillard
Charles Corerai
Nicolas Guéret
Jacques Morain
Louis Pierre Marthe Barbedienne
Pierre Bellai
Thomas Lenormand, fils
François Lhirondel, fils
Jean Charles Mignon
Jacques Faudrap

Tous les citoyens ci dessus ont prêté le serment de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant en présence de la municipalité de Saint Martin de Fresnay rassemblés dans l'église du dit lieu le dix neuf août mil sept cent quatre vingt douze.

Prestation de serment

Aujourd'hui 26 août 1792, l'an 4ème de la liberté devant Nous Maire et officiers municipaux assistés de François Cailloué, secrétaire greffier pour prêter le serment conformément aux autres citoyens et à la loi
Les citoyens dont les noms suivent

Jean Baptiste Guillaume Fresné
Nicolas Chemin dit Souris
Louis Doucet, notable
Jean Fayel, père
Pierre Besnard
Pierre Bisson
Michel Lemierre
Yve Chemin
Jacques Lemierre
Louis Besnard, fermier
Henri Dandeville
Jean Baptiste Le Boucher,fils
Louis Joseph Jean Antoine Durand
Henri Lasne
François Cailloué, boulanger
François Philippe Fresné
Pierre Pellevé, fils

Délit commis au moulin à blé

Aujourd'hui dimanche dix neuf septembre mil set cent quatre vingt douze, l'an quatrième de la liberté et le premier de l'égalité, Nous Louis Pierre Marthe Barbedienne, Mare, Nicolas Aumont et François Fontaine officiers municipaux, assistés de François Denis Cailloué notre secrétaire greffer de la municipalité de la paroisse de Saint Martin de Fresnay, soussignés, certifions qu'ayant entendu le dit jour sur les quatre heure du matin battre la Générale au on de la caisse de la Garde nationale de cette paroisse et nous étant réunis avec icelle Garde nationale, nous nous sommes transportés au moulin à bled de cette paroisse situé dans un herbage nommé les Isles, appartenant ci devant à M. de Vigan émigré aujourd'hui à la Nation, nous avons vu et reconnu que les bondes et maçonneries de la mare du moulin avaient été levées, cassées et brisées pendant la nuit dernière suivant la déclaration que nous en faisait Michel Lemierre fermier du dit moulin et ce par des personnes à lui inconnues qui avaient pris et emporté partie du poisson y étant ; fait qui nous a été aussi déclaré par différents particuliers de la Garde nationale ce que nous avons remarqué par les traces des pas et les différentes allées et venues qui paraissaient avoir été faites au travers de la dite mare ; que vu ce dé ;lit le meunier hors d'état de faire marcher son moulin faute d'eau, et d'en la cas d'en exiger un dédommagement proportionnel à la perte que cela li occasionnerait nous avons ordonné que provisoirement les dites bondes et maçonneries seraient réparées au dépens de la location du moulin et avons autorisé ledit Lemierre, fermier à faire abattre le bois qui y serait nécessaire et à cet effet Nous Maire et

Officiers municipaux avons marqué un chêne placé ans la haye qui partage l'herbage nommé les Coudrets et du petit pré appartenant à Mr Demange ou à la Nation, à la charge par le dit Lemierre de ramasser tous débris pour les représenter à qui besoin sera, de payer les ouvriers qui auront travaillé à la réparation et rédiffication des dites bondes et maçonneries et d'en retirer quittance laquelle lui sera passée en compte en diminution de son fermage

Passeport pour émigrer en Angleterre

Du 26 septembre 1792, passeport délivré au sieur Joachim, Julien Lesenechal, simple prêtre insermenté, âgé de 33 ans, taille de quatre pieds onze pouce et demi, cheveux et sourcils chatains brun, les yeux bleus, le nez un peu pointu, la bouche bien faite, le menton fourchu, le front large, le visage plus rond qu'allongé, un petit intervalle entre les deux dents de devant de la mâchoire supérieure, pour en exécution de la loi du 6 août dernier, lue, publiée et affichée en cette municipalité dimanche dernier, aller passer dans le royaume d'Angleterre, et partant d'ici aller par la ville de Lisieux, Honfleur, Le Hâvre et le délai pour sortir du royaume expirera le 8 octobre prochain.

Inventaire de chemins de la paroisse

Aujourd'hui 23 décembre 1792, l'an premier de la République, dans l'église de la paroisse de Sain Martin de Fresnay à l'issue des vêpres.
Conséquence de la lettre circulaire des citoyens administrateurs du Direcoire de Lisieux en date du 18 octobre 1792 :
se sont assemblés les citoyens de la paroisse de Saint Martin de Frenay convoqués en la manière accoutumée pour nommer des commissaires pris en parte dans le Conseil général de la commune et en autre partie égale parmi tous les citoyens ; quoi faisant, il a été nommé parmi le Conseil général es citoyens Bonnemer et Barbedienne et parmi les habitants de la commune les citoyens Le Sénéchal et Bréard ; tous lesquels quatre commissaires se transporteront ensemble sur les différentes sections de la paroisse e dresseront acte du nombre de chemin nécessaires à conserver de la paroisse où ils tendent et des dégradations où ils se trouvent ; s'il y a lieu de changer les ancien alignements et d'ouvrir une nouvelle roue il en sera fait mention en observant que cette nouvelle route sera de dix huit pieds de largeur et ne pourra avoir moins de quatorze pies, au premier cas la chaussée sera de dix pieds au second elle sera de huit pieds, ils désigneront encore les chemins inutiles au service de la paroisse.

Certificat de civisme

Aujourd'hui 13 janvier 1793, l'an deuxième de la République, le Conseil général de la commune de Saint Martin de Fresnay canton de Notre Dame de Fresnay district de Lisieux département du Calvados, Nous membres composant le dit Conseil soussignés certifions que François Julien Le Sénéchal, notaire en exercice d'Escots et Montpinçon et résidant dans cette commune, que nous ne connaissons dans sa conduits rien de contraire aux principes de la liberté et de l'égalité et qu'il a rempli et remplit exactement tous ses devoirs de citoyen en foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat de civisme sur lequel nous avons apposé le cachet de la municipalité pour lui servir de faire valoir ce qu'il appartiendra. Fait à la maison commune de Saint Martin de Fresnay le dit jour et an que dessus.

aujourdhui sept (neuf) de Cembre mil Sept Cent quatre
douze, L'an premier de la Republique françoise, le Conseil
Général de la Psse de St martin de fresnay convoqué de
des Vespres de la d. Psse en Execution d'une annonce faite
La messe ce d. jour par le Citoyen Curé de lad Psse à cet
Le Conseil General se assemblé pour prester serment
En presence du public Conformement aux loix, En presence de
Jean Julien le Seneschal, jean perine, Louis Selle fils de lou
Jean Bte le Bouchier pere, Jq Le monnier, charles Dionis
+ pierre chemin — Jacques selle, Jean charles le Bouchier fils, & Louis Jouy Je
antoine Durand + les Citoyens Louis pierre marthe barbedi
Maire, Jacques Thomas L'ainé, et Nicolas [illegible] officiers muni
pre Bonnemer pr — Jacques Le Mierre, Louis Jouy, pierre selle, et Louis Selle
Notables, ont prêté le serment d'etre fidel à la Nation
a la loi, et a la republique françoise, de maintenir
tous leurs pouvoirs la liberté l'Egalité, et de Remplir
zele et Courage les fonctions Civilles et politiques qui
leur Confier ou de mourir [illegible] à leur po
Duquel Serment il leur a été acte ced jour et an que dessus
Ce qu'ils ont signé après lecture faite a haute et intelligible
Voix ; les mots Convocqués de s'assembler, liberté, et
Surchargés, trois mots rayés inutils, pour renvoi [illegible]
chemin, et en marge pierre Bonnemer procureur + au
le present renvoy Bon

Barbedienne maire — J Thomas

P Bonnemer pr — J. Lemierre — L. Jouin — N. [illegible]

P Selle — Louis selle — charles Dionis

J. Le Bouchier — Le Seneschal

J Lemonnier — J perine — P Chemin — Louis Selle fils

Durand — charles Le[illegible]

Fin de la publication du registre

Exposition 1999[1]

du 29 mai au 19 septembre 1999

L'épouse d'Albert Longuet, cultivateur et fromager à Saint-Martin-de-Fresnay, pendant la première moitié de ce siècle a tenu très soigneusement, chaque année, un agenda sur lequel elle notait les événements de sa vie familiale, ses loisirs, les parties de chasse et les sorties aux foires et marchés de la région de son mari, mais aussi la comptabilité de ses activités professionnelles. En sa compagnie, nous allons tenter de retracer la vie d'un petit village du sud Pays d'Auge, ses commerçants, ses artisans, sa vie associative avec sa Société de Tir et sa compagnie de sapeur-pompier ainsi que la vie d'une famille de cultivateurs-fromagers.

I – Extraits de l'agenda : année 1917

lundi 1er janvier : ce jour je suis allée souhaiter la bonne année à notre oncle et tous y étaient à dîner. Maria m'a donné 10 F

mardi 2 janvier : payé à Eugénie farine et orge : 42 F
Etrennes à Germaine et Renée 9 F
Commissions de toutes sortes 50 F
vendu 28 livres de beurre à 3 F reçu 84 F

samedi 6 janvier : boucherie payé 2 semaines 20 F
payé l père Bordeaux pour le pilage des pommes 10 jours à 1.75 F 17,50 F
M. Tombareau venu voir la vache qui a été piquée par un clou 10 F

lundi 8 janvier : porter beurre à Saint Pierre 22 livres à 2.95 F : 64.50 F
Commissions de toutes sortes 50 F
porter 4 douzaines de fromages à maman payée 10 F : 40 F
rapporter les remèdes à Mr Tombareau pour la vache 5 F
avoir acheté un porte-plume à réservoir à Albert 11 F

vendredi 12 janvier
faire ferrer la jument 5 F

samedi 13 janvier
boucherie 11 F
partie à Paris pour voir Albert[2] : payé train 17.60 F
métro 0.15 F
Emporter 3 livres de beurre et un poulet
y avoir rencontré Louis qui revenait de passer 7 jours de permission
payé chez Marcel[3]

---

[1] aujourd'hui commune associée de L'Oudon, canton de Saint-Pierre-sur-Dives
[2] Albert Longuet, soldat pendant la guerre 1914-1918 a été blessé et soigné dans un hôpital militaire de Paris
[3] Marcel Breton, boulanger à Saint Martin de Fresnay, voir facture page suivante

Etiquette de boîte à fromage représentant la ferme du Fayel, propriété d'Albert Longuet à Saint Martin de Fresnay

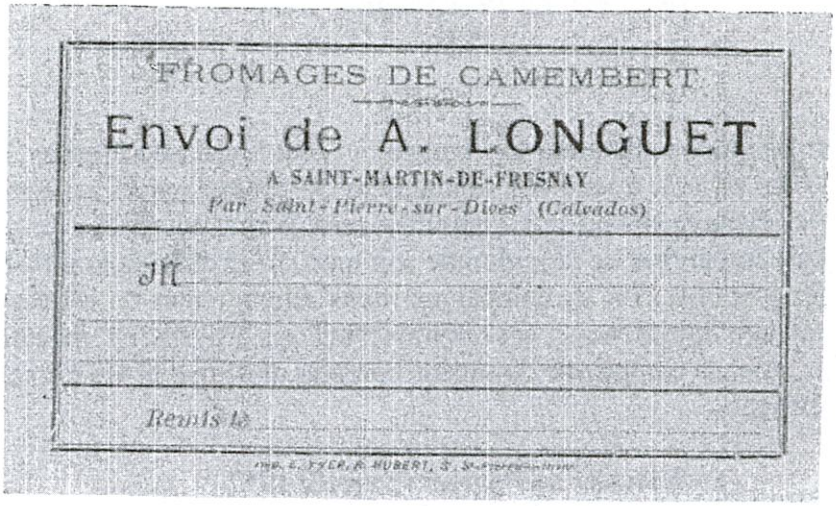

vendredi 19 janvier : aller à Saint Pierre chercher deux barriques qui viennent de Everly pris un sac d'orge et une demi somme de farine d'orge que Mr Lucas[4] avait mis chez Duclos : 42 F

samedi 20 janvier

Fait ferrer la jument	5 F
Mettre des clous	1.80 F

Partie pour Paris le soir au train de 10 h 14, arrivée le dimanche à 8 h.

train	17.60 F
métro	0.30

Cailloué venu botteler 300 cent de foin dans le grenier à pommes payé 9 F[5]

Fait le beurre ; Paviot est venu le chercher il y en a 14 livres

Dimanche 21 janvier : Ce jour avoir fait bon voyage. Albert était là mais a été obligé se quitter le soir avec regret. lui avoir donné 20 F

Lundi 22 janvier : revenue de Paris, descendue à Lisieux puis aller chercher le colis à Chasot au bureau du matériel. Donné pour boire aux soldats et aller ensuite chez madame Colombe, rentrée à Saint Pierre à 7 h 17

mardi 23 janvier : ce jour aller conduire la mère Longuet chez elle et porter des fromages chez nous. 3 douzaines à 10 F , reçu 30 F.

vendredi 26 janvier : Clémence venue deux jours à 1.50 F : 3 F
reçu argent du beurre que j'ai fourni à Mr Paviot
14 livres à 3.30 F= reçu 46 F.

samedi 27 janvier : boucherie : 10 F
payé 3 jours à Auguste : 7.50 F
payé mère Bordeaux 3 jours : 4.50 F
charrier le fumier
payer pain environ la semaine : 10 F
vendu ce jour à Mr Bellier l vache Niquet : 475 F et 1 F pour boire

lundi 29 janvier : aller à Saint Pierre

emporter un sac de son :	14 F
commissions : pétrole3 F	
sucre café	4.80 F
nouille	1.25 F
pois un litre	1.30 F
chocolat	0.75 F
moutarde	0.70 F
pommes de terre 4 kilos	1.40 F
tabac et apier	3.20 F

---

[4] Désiré Lucas, meunier à Vicques, voir facture page suivante
[5] Le foin avait sans doute été rentré en vrac à la fin de la fenaison pou être bottelé pendant l'hiver

BOULANGERIE M. BRETON A SAINT MARTIN

N° 625

MARCEL BRETON

BOULANGER

A SAINT-MARTIN-DE-FRESNAY

-- CALVADOS --

Le 191

Prodhomme
Successeur

M. eurs Longuet Doit

ALBERT MARIE, ST PIERRE-S-DIVES

	Avril 1920.		
Le 1	6 l. pain 2 brioches		9
7	12 l.		6
10	12 l		6
13	12 l		6
14	12 l		6
16	12 l.		6
17	12 l.		6
19	12 l.		6
30	12 l.		6
	Total		59 00
	Mai 1920		
Le 4	12 l.		6,
7	5 l. 400 g.		2, 90
14	12 l.		6,
21	12 l.		6
			20, 90
	Total		79. 90
	18 fromages à déduire		
Le 25	Mai 12 l.		6,
			85, 90
	28 fromages		35
	[illegible]		50, 90

20c AU DESSUS DE 10f JUSQU'A 100f

FARINES & SONS

Désiré Lucas

MEUNIER

A VICQUES, PAR JORT (CALVADOS)

Monsieur Longuet Doit

ALBERT MARIE, ST PIERRE-S-DIVES.

Le 10 Mars 1922

Fourni 200 kilogs f. orge		160	
un sac avoine		70	
un sac de son		27	50
Total 257.50		257	50

Payé comptant

Gabrièle avait pris le beurre : 13 livres à 2.50 F= reçu 32.50 F.
Je suis allée à Saint pierre avec elle , puis l'essieu de leur petite voiture a cassé près Grosset, je suis venue chercher notre voiture et la jument et été rechercher les commissions et suis allée le soir les reconduire jusqu'à Saint Georges en même temps emporter le cercueil à Valentin et y aller passer la nuit, les routes bien mauvaises.
Ce matin à 8 h ½, l'inhumation ; il y avait gentiment du monde pour la situation.

samedi 17 février : boucherie 30 F
payé à Mr Gustave le terme de Noël : 200 F
partie pour Paris au train de 3 heures à Mésidon, emporter une dinde : 17.60 F

L'agenda est interrompu du dimanche 18 janvier jeudi 29 mars.

jeudi 29 mars : avoir été chercher Bichette tour labourer.
Mme Deslandes m'avoir payé le cochon : 85 F

vendredi 30 mars : Albert vient en permission ce jour à huit heures du matin

samedi 31 mars : payé boucherie : 6 semaines de viande : 60 F
aller dîner à Saint Georges avec Léon et Eugénie, m'apporter une tonne et demie de farine d'orge ; payé 78 F .
Coche Nanette fait ses petits 14 dont 7 vivant et 7 venus morts

FROMAGES DE CAMEMBERT

A. LONGUET

A SAINT-MARTIN-DE-FRESNAY

PAR SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

(Calvados)

Le .... 192...

Doit Mr Grattet

Juillet	2	litre crème	9
	2	f. blanc	2.80
	6	f. 1.50	9
Août	10	Demi litre à 2.25	22.50
	12	f. blanc à 1.40	16.80
	~~12~~	~~f. fait à 1.50~~	~~18~~
Sept.	18	~~Demi~~ litre à 2.25	[illegible].50
	18	f. blanc à 1.50	27
Octobre	13	f. blanc à 1.50	19.50
	13	ch. crème à 2.25	29.25
	31	litre beurre à 5.75	178.25
	6	f. fait 1.75	10.50

Jeudi 5 avril : M. Boitard venu pour acheter Toka.

Dimanche 8 avril « Pâques » tous venus dîner avec nous, avons passé une assez bonne journée.

Lundi 9 avril : la génisse vêlée. Aller dîner chez Mme Deslandes, ensuite aller au Val Boutry, collation chez Paul et revenus souper chez Gabrielle.

Mercredi 11 avril : aller chercher 115 bottes de foin à St Georges. Payé ma belle-mère de sa rente :17 F.

Samedi 14 avril : aller à St Pierre, M. Boitard m'avoir payé la vache Toka 220 F.
Avoir payé ce jour à Mme Frilley[6] boucher 2 semaines 24 F.
Commisions : un corset pour moi 28,50 F.
trois barattes de pommes de terre dont deux pour semence et une pour manger 57 F,
une balle maïs 30 F
autres commissions 14,60 F
bureau de tabac 9 F
colis vêtements pour Albert 19 F

Lundi 16 avril : aller à St Pierre : beurre 11 livres à 5 F reçu 55 F.
Ce jour rapporté de chez Mme Auvray un cent de foin qu'elle me prête 115 bottes moyennant que je lui redonnerai à la saison , en bon foin.
Payé le mois de mars à Moïse 30 F.

Samedi 21 avril : reçu argent de deux génissons que j'ai vendus à Marcel Breton et un petit veau de huit jours 530 F.
Saillie de trois vaches 9 F.

Dimanche 22 avril : avoir été à S Pierre. Arlette saillie par Flutot.

Lundi 23 avril : fourni à M. Leroux 14 livres de beurre à 4 F, reçu 56 F.
Fourni panier et ficelle 1,25 F, total 57,25 F.

Mardi 24 avril : ce jour avoir été à Livarot pour avoir du tourteau. Il n'y en avait pas. En avoir eu un sac de 100 kilos chez M. Houlette que je lui redonnerai lorsque j'en recevrai.
Rapporté 20 livres farine de blé, 4 livres sarrasin 8 F.

Mercredi 25 avril : Mme Bertier venue chercher 3 petits porcs, payé 65 F pièce, reçu 195 F.
Et m'avoir fourni un cent et demi de paille de blé à 120 F = 180 F.
2 sacs d'avoine 70 F.
1 sac 1 / 2 d'orge de semence à 50 F le sac = 75 F.
Payé saillie de coche : 5,20 F.
Livré ce jour à Mme Dupuy une petite coche à 14 têtes pesant 33 livres, l'avoir payée 60 F

---

[6] boucherie Emile Frilley St Pierre sur Dives. (voir facture page suivante).

BOUCHERIE

Viande de Premier Choix

Emile FRILLEY

SAINT-PIERRE-sur-DIVES (Calvados)

M *Longuet* Doit

Le 191

1	Mai		73.20
8		7k.200	50.00
		1k.500	15.00
	Ascension	2k.670	28.20
15		Poulle	6.00
		6k.200	49.60
		2k.050	20.20
22		7k.650	61.20
		1k.900	19.00
29		7k.220	57.76
		1k.600	14.40
5	Juin	7k.400	59.60
		1k.900	11.20
12		6k.900	48.60
		2k.050	16.40
19		7k.500	60.00
		1k.720	15.80
26		7k.950	56.40
		2k.300	27.60
3	Juillet	7k.500	56.80
		2k.020	18.20
10		7k.200	50.00
		2k.070	18.40
17		8k.000	64.00
		1k.800	16.20
24		7k.200	50.00
		2k.020	18.20
		Poulle	6.00
31		7k.200	50.00
		2k.000	18.00
		Total	1093.56

Jeudi 26 avril : M. Juin passé par chez nous, lui avoir payé son foin et 140 bottes de sainfoin à 1,50 F la botte = 210 F. J'en ai recédé 50 bottes à notre oncle.

Vendredi 27 avril : Beuron vêlée d'un gentille génisse.

Samedi 28 avril : payé saillie de la coche blanche chez M. Duguay à Berville 5,20 F.
Blin travaillé 3 jours à 2,50 F.
Payé le jardinier de graines qu'il m'a fournies 10 F.
Deux jours de travail 6 F.

Dimanche 29 avril : livré 4 petits porcs à M. Juin à 65 F pièce, reçu 260 F.

Lundi 30 avril : payé Léonce de 2 mois 86,45 F.
Aller à St Pierre vendu 10 douzaines ½ d'œufs à 1,90 F, reçu 20 F.
Commissions
Fait graisser la voiture chez Gallot[7] : 2 F
fait faire les pattes à Arlette et pour boire avec l'écurie : 2,50.

chez Mme Gandon, maïs, farine blé le tout : 50 F
farine, blé et choux chez Amaury : 4.20 F
betteraves et graines : 5 F
2 paires de bas : 5.90 F
équipage banneau bourri ; : 2.50 F
dîner moi, Léonce, Maman : 7.50 F
moulettes et poisson : 1.25 F
avoir payé Léonce de 4 mois ce qui lui faisait 120 F
payé un jour jardinier : 2 F
Père B., façon de trois cordes et demie de bois de poirier à 12 F la corde : 42 F
1 journée : 2 F
et 4 jours à la mère B., elle me réduit 5 F, payé réglé de réparation de sabots
A partir de ce jour, je la paierai1.75 F, moyennant qu'elle arrivera à 6 h et demie.

mardi 1 mai : payé 2 tourtes et une livre pâte 5.60 F
payé ferrage du bourri et raccommodage des baccus : 2 F
sucre chez Anatole : 1.50 F
mois de journaux : 1.50 F

mercredi 2 mai : 1 jour père B. 2 F
vendu à Mme Bidard quart de beurre 0.90 F crème : 0.50 F

samedi 5 mai : boucherie : 9.95 F
mère B. venue jeudi et aujourd'hui : 3.50 F
reprendre 3 F qu'elle me doit de sur ses sabots
payé Blin de 2 jours à 2.50 F : 5 F
une demi tourt1.35 F
chez Anatole : une demi livre chocolat
un paquet de bougies pour l'église

[7] L. Gallot « carrosserie, forge et charronnage à Saint -Pierre –sur- Dives (facture page suivante)

CARROSSERIE, FORGE & CHARRONNAGE

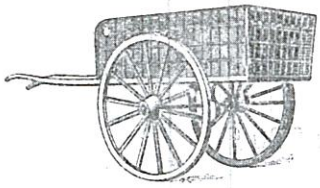

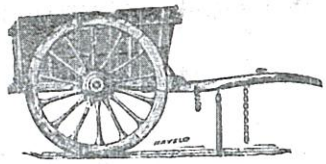

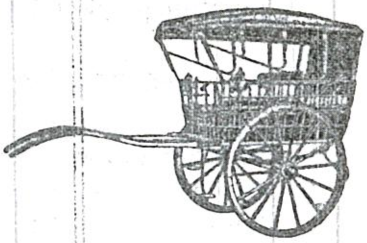

L. GALLOT

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

(Calvados)

VOITURES NEUVES & D'OCCASION

Achat, Echange & Réparations

Memoire des Travaux exécutés pour le compte de Monsieur Longuet

Instituteur à St Martin de Fresnay

Le ______________ 192

Octobre	avoir mis 2 rais et une jante à une roue	21
	ferré une roue et fourni 12 boulons	80
	graissage des patentes	8
	demonté l'arbre de la mécanique et réparé	12
	une ferrure au coté de la voiture	6
	2 crampons de chambrière	2
Novembre 13	avoir démonté les roues de la carriole	
	les cointé	21
	ferrer les roues et fourni 28 boulons	142
	demonter les ferrures d'ailes les ressous	
	et en fourni une en acier	20
	fourni 2 ailes en noyer	30
	une ferrure d'au lieu cornier 3 vis et boul.	10
	demonté la ferrure du dessus des ridelles	
	fourni une tirette 0'60 de planche avec	
	découpage 48 vis fraisées	22
	une planche devant pour les pieds	15
	6 boulons pour les brancards	10
	2 embouts de travers	8
	redresser la marchepied	8
	rajuster les portes patins et 2 autres traverses	2
	à Cholet	

Actualité des Associations amies

Société historique de Lisieux

Tour Saint Laurent
1 rue Paul Banston
14100 Lisieux
tel : 02 31 20 62 72

Les réunions mensuelles de la Société historique de Lisieux ont lieu le dernier vendredi de chaque mois à 20 h 30 à l'espace Victor Hugo.

Vendredi 29 janvier 1999 : assemblée générale.

Vendredi 26 février 1999 : communications : l'école de dentellières de Lisieux : Daniel Deshayes – les dentellières du Pays d'Auge : Jack Maneuvrier.

Vendredi 26 mars 1999 : l'exploitation ancienne des roches – Service Départemental d'Archéologie du Calvados.
Carrières et marnières du Pays d'Auge : Laurent Dujardin.

Vendredi 30 avril 1999 : temporel de l'abbaye de Saint Pierre sur Dives – commerce et artisanat à l'époque médiévale : Sébastien Bourdon.
Technique du pan de bois à Lisieux : Raymond Giot.

Vendredi 28 mai 1999 : bilan des recherches archéologiques du GRAPPA (Groupe de recherches archéologiques et de prospection du Pays d'Auge).

Vendredi 25 juin 1999 : soirée : découverte du bâti ancien de Fervaques : Alain Costé.

Dimanche 19 septembre 1999 : promenade en voiture particulière dans le canton de Saint Pierre sur Dives : visite du château médiéval et de l'église de Courcy, église de Norrey XIème siècle, visite de l'exposition du Billot.

Une permanence est tenue au siège de la Société tous les mercredis de 14 h 30 à 18 h. Les archives de la Société sont alors mises à la dispositions des étudiants et des chercheurs.

Société Historique de Lisieux

Publication imminente du

Dictionnaire des noms de rues et lieux-dits de Lisieux

(deuxième édition revue, corrigée et augmentée)

par Dominique Fournier

La première édition ayant été rapidement épuisée, la Société Historique de Lisieux vient d'en entreprendre une nouvelle publication. Son auteur en a donc profité pour corriger les diverses coquilles ou inexactitudes dont il avait entre-temps pris conscience. Un certain nombre d'oublis ont également été réparés par l'insertion de plus d'une trentaine d'articles inédits; enfin, plusieurs illustrations nouvelles (gravures, dessins et extraits de plans) viennent compléter l'iconographie de l'ouvrage, qui comporte maintenant **1137 articles** (dont 526 concernant des noms disparus), **223 références bibliographiques** et **400 renvois**.

Depuis les *Abattoirs* jusqu'à la *Zone Industrielle Nord-Est*, en passant par la *rue des Becquets*, *Cavaudon*, la *rue des Champs Rémouleux*, le *friche aux Chanoines*, la *place de la Fraternité*, le *manoir de l'Homme Sauvage*, la *rue Pont-Mortain*, la *rue des Quatre Sonnettes* ou *la maison de Tous les Saints*, le Dictionnaire propose de (re)découvrir les rues anciennes et modernes de Lisieux, et tous les mystères de la toponymie lexovienne. L'ouvrage est accompagné d'une introduction collective de plusieurs membres de la Société, présentant l'évolution de l'urbanisme lexovien de l'antiquité à nos jours.

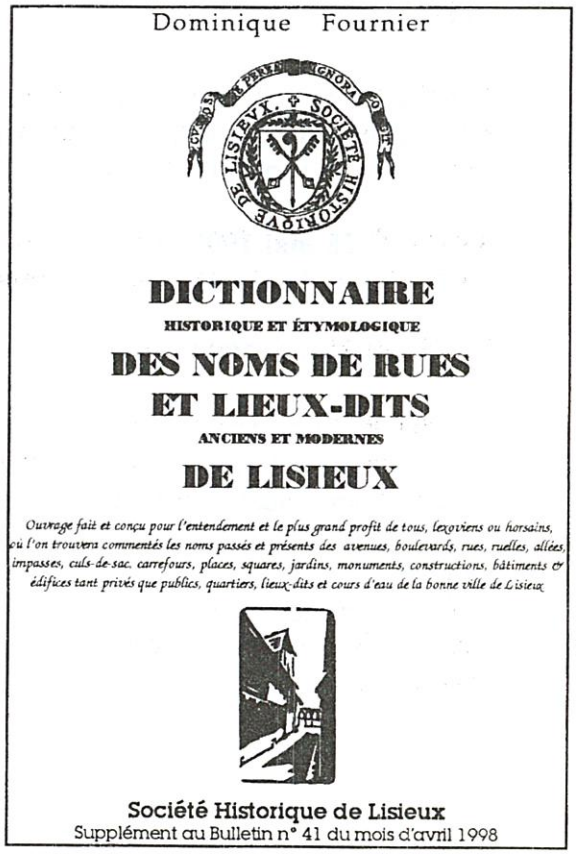

(1 volume, 21 x 30 cm, environ 220 pages; parution fin janvier 1999)

✂ ----------

NOM : .....

ADRESSE : .....

Veuillez me réserver ..... exemplaires du *Dictionnaire des noms de rues et lieux-dits de Lisieux* à 110 FF (sociétaires) ou 150 FF (prix public) l'exemplaire; port : 30 FF en sus. — Commande et règlement à adresser exclusivement à Jean-Alain Cairon, trésorier-adjoint de la SHL, 30 rue du Docteur Degrenne, 14100 Lisieux.

☞ L'ouvrage sera disponible aux locaux de la Société (Tour Saint-Laurent, 1 rue Paul Banaston), ouverts au public le mercredi après-midi, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

MONTVIETTE NATURE

BILAN DES ACTIVITES 1998 et PROJETS 1999

Au bureau de l'association :

Ier novembre : Embauche de *Marion Lemaire*
L'équipe de bénévoles croulait sous le boulot et les tâches administratives... Employée en contrat emploi jeune, Marion vient à leur secours. Elle va aussi s'occuper de l'accueil du public lors de manifestations (enfants, stagiaires, groupes...), son contrat nous autorise à la mettre à la disposition d'autres associations.

L'installation du bureau à la mairie a été refusé par le conseil municipal. Alors Jeanine Boissinot et Ernest nous ont proposé la « petite maison au bord de l'eau » pour entreposer les archives de l'association

Au jardin :

Réalisation du 7e montage diapositives de l'association : « Mignonne, allons voir... ». Ce montage figurera dans le programme de visite du jardin conservatoire.

Bourses d'échanges de graines et de plantules à Lisieux, Ste Marguerite de Viette, Le Billot, Cabourg...

Cette année a été retrouvé l'oeillet du Saint Sacrement, confié au jardin conservatoire de Saint Pierre sur Dives.

Le cochon de Bayeux mangeait la pomme de terre bleue de la Manche. Ils ont fêté leurs retrouvailles à Bayeux le 17 octobre, en compagnie de l'âne du Cotentin, du cheval Cob normand, de la poule de Crèvecoeur, et de quelques autres encore...

Création d'une exposition « Un jardin conservatoire en Pays d'Auge ».

Attribution d'une subvention de la DIREN pour l'exposition « Un jardin écologique » : recueil des méthodes traditionnelles de jardinage et des savoir-faire locaux.

Projet d'intervention de Montviette Nature à l'Abbaye de Villers-Canivet sur l'usage des plantes médicinales au Moyen-Age.

Dans les chemins :

L'IME (Institut Médico-Educatif) de Lisieux poursuit sa mission. Nous lançons l'un des « 1000 défis pour ma planète » afin qu'un groupe de handicapés entretiennent les chemins de Montviette avec du matériel protégeant l'environnement. Le dossier du défi a été déposé à la DIREN en novembre. Les machines de débroussaillage nous seront confiées par les *Etablissements Duval* de Livarot.

A l'automne, les champignons ont vu défiler la désormais traditionnelle procession des mycologues en herbe.

Autour des mares :

Le programme « mares » entre dans sa deuxième année : 10 mares sur les 250 recensées à Montviette ont été retenues pour une étude approfondie, menée par *Sandrine Quillet*. Merci aux propriétaires qui ont bien voulu effectuer les relevés de niveaux d'eau et ressortir Sandrine, poussée dans la mare par le facétieux Goublin !

Deux films ont été réalisés à Montviette : le premier, diffusé sur vidéocassette dans les collèges par le *CNDP* (Centre National de Documentation Pédagogique), montre les habitants de la mare (dytiques, tritons, larves de libellules...) ; le deuxième, diffusé par la chaîne câblée « *Canal Demain* », s'intéresse à l'initiative originale de notre association : protéger un territoire en réalisant l'inventaire faune-flore-milieux naturels...

Encore dans les chemins :

Nous avons « randonné »...

Aux « Samedi du Patrimoine » : deux sorties sur le thème des petits jardins ruraux.

A la Fromagère : randonnée guidée par *Max-Philippe Durand*, à la découverte des orchidées.

Aux journées de l'environnement avec *Pierre-Noël Frileux*, de l'université de Rouen.

Aux animations du Cloître.

Avec des scolaires, des étudiants et des groupes...

Dans d'autres territoires d'ici et d'ailleurs:

Avec *Jean-Louis Fromage*, animateur nature à Bourges, nous avons poursuivi l'inventaire ornithologique de Montviette.

Cet été a eu lieu la nuit des étoiles (sans étoiles !)

Au château de Crèvecoeur en Auge, l'association a réalisé un parcours de lecture du paysage « Sur le chemin au Roy ...». D'autres travaux sont prévus sur le thème des marais, entourant par le passé la motte féodale.

Toujours dans les chemins :

A l'initiative d'un adhérent, marcheur et professeur de sérigraphie, un projet de partenariat est né avec le lycée Paul Cornu de Lisieux... *Yves Deschamps* se propose avec les élèves de son atelier de créer des panneaux de mise en valeur du paysage. *Nous avons* retenu le thème des arbres et leurs usages. Fruit d'un long travail d'histoire mené par Jacky et Christophe Maneuvrier, nous souhaiterions rendre au public l'histoire des arbres et des hommes à Montviette. Tout le long de la randonnée verte pourraient être installés des panneaux en bois, des mises en scènes racontant les différents travaux : fabrication des outils, usages des arbres dans l'alimentation, la lessive...
Ce pourrait être le grand projet de l'année 1999. Nous vous invitons à nous rejoindre pour l'imaginer.

Enfin Montviette Nature aura 10 ans en l'an 2000. Il nous faudra bien une année nous préparer à cet anniversaire. Que suggérez-vous ?

Les amis de la vallée de la Monne

Après le succès des Journées du Patrimoine de septembre 1997, largement dû à la simple ouverture au public de demeures, églises et manoirs qui ne pouvaient qu'éveiller l'intéret de visiteurs intrigués par cette « Première », il s'agissait pour les Amis de la vallée de la Monne de démontrer leur capacité à se renouveler.

La richesse en demeures et églises de la vallée qui couvre sept communes le permettait. Cependant les Journées des 19 et 20 septembre 1998 ont mis en évidence deux faits nouveaux :

- La participation d'une partie importante des habitants, une cinquantaine de personnes ayant apporté leur concours tant à la préparation qu'à l'accueil des visiteurs. Autant de bonnes volontés d'ailleurs payées de retour par le plaisir d'une collaboration constructive, la convivialité de l'accueil des visiteurs, l'établissement de relations suivies entre les résidents de la vallée.

- L'illustration sous forme d'expositions de plusieurs thèmes : étapes de la christianisation, vie des paroisses au temps jadis, principes de la construction en pan de bois, histoire des colombiers et des fours à pain, avec la mise en route de plusieurs fours de la vallée, dont on a pu apprécier la production.

Fort bien annoncés et mis en relief par la Presse locale, ces efforts ont permis d'attirer à nouveau quelque 1200 visiteurs répartis sur l'ensemble du circuit.
Les mêmes concepts de base seront conservés lors des Journées de septembre prochain – balisage d'un circuit original, renouvellement des méthodes de mise en valeur des sites à visiter, livret guide permettant de tirer le meilleur parti de la randonnée –
Les Journées seront enrichies et illustrées sur la base de nouveaux thèmes à sélectionner parmi de nombreuses propositions générales déjà recueillies : techniques de construction, culture et historique de chaque lieu visité, activités économiques, patronymes, vêtements sacerdotaux, objets du culte, raisons de la présence de telle ou telle effigie.

Quelques réflexions en début d'année doivent permettre la présentation d'un programme lors de la réunion générale, prévue le 20 mars au Foyer Rural du Billot, à laquelle tous ceux qui auraient le goût et le loisir d'adhérer aux Amis de la Vallée de la Monne sont très cordialement invités.

A l'occasion des journées du patrimoine

Découvrez la Vallée de La Monne

l'histoire de ses paroisses ...
les techniques de construction

(pan de bois, colombiers, fours à pain)

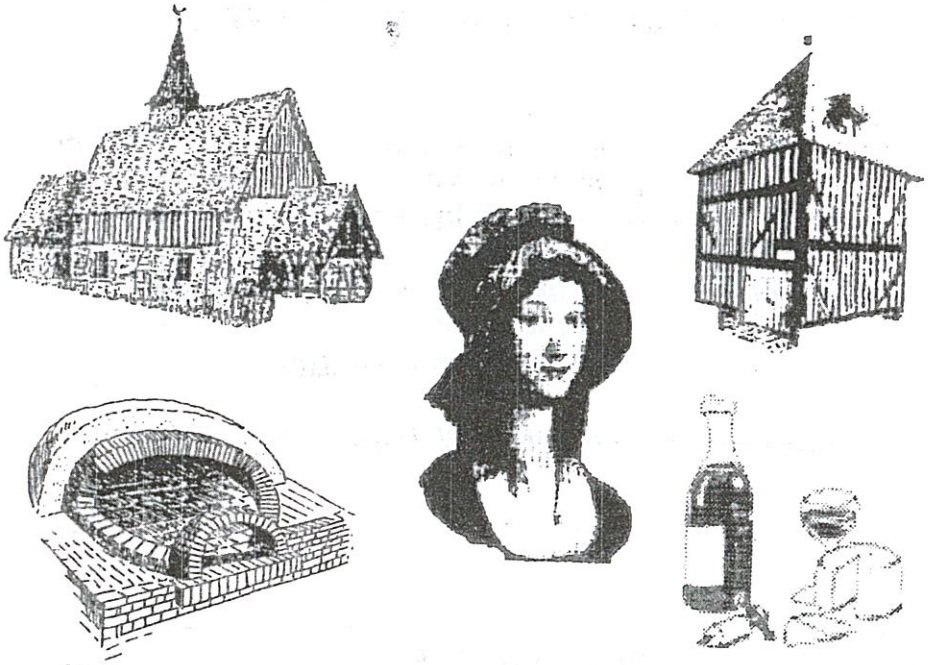

Ses sites, ses manoirs, ses églises et chapelles

au Pays de Charlotte Corday en Pays d'Auge

entre Livarot, Vimoutiers, Trun et Saint Pierre sur Dives,

Association Les Amis de la vallée de la Monne
(Loi de 1901) - Mairie de Heurtevent 14140
Siège Administratif : -14140 St Martin du Mesnil Oury – Fax 0231637737

BILLE EN TETE

VOUS SOUHAITE

UNE HEUREUSE ANNEE 1999

BILLE EN TETE vous donne rendez-vous les 29 et 30 mai 1999 au Billot

à la deuxième fête de l'Epouvantail.

L'EPOUVANTAIL, MUSICIEN DU VENT

Pour réserver votre emplacement et vous inscrire au concours du "bonhomme-orchestre" :
tél. : 02 31 20 36 42
ou écrivez à BILLE EN TETE

Toutes les formes plastiques (photo, peinture, sculpture, mobile...)
sur le thème :
l'épouvantail, le vent et la musique

seront exposées et feront l'objet d'un autre concours

---

*Je souhaite participer au concours du **"Bonhomme-orchestre"*** : oui - non
*Je souhaite participer au concours de **photo*** ..... : oui - non
*Je souhaite participer au concours de **peinture*** ..... : oui - non
*Je souhaite participer au coucours de **sculpture*** ..... : oui - non
*Je souhaite participer au concours de **mobile*** ..... : oui - non
Autre .....

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE
.....

.....TEL.....

L'association "BILLE EN TETE"

fête

L'EPOUVANTAIL, MUSICIEN DU VENT

samedi 29 et dimanche 30 mai 1999
AU BILLOT
(commune de L'OUDON)

L'Epouvantail reparaît dans le Pays d'Auge!
Le bonhomme de paille a "eu vent"
qu'un concert se préparait au Billot.
Il s'habilla d'oripeaux "dans le vent"
puis agrafa, noua, assembla rubans,
pendeloques, moulins... et autres aérophones.
Il fit appel à son ami Eole
qui arriva en "coup de vent", et
grâce à ce zéphyr,
il devint un véritable
"bonhomme-orchestre".
Et c'est ainsi que dans la campagne environnante
retentit un joyeux charivari...

"BILLE EN TETE" - La Cour de l'Oie - Notre-Dame-de-Fresnay -14170 L'OUDON - (02 31 20 36 42)
Présidente : Françoise Gobil -Vice-Présidente : Jocelyne Kozik
Trésorière : Sadia Belkorchia - Secrétaire : Laurence Desforges

.....

Je souhaite adhérer à l'Association BILLE EN TETE pour l'année 1998/1999
(ou renouveler mon adhésion)

NOM ..... **Prénom** .....

ADRESSE .....

..... **Tél. ou fax :** .....

Membre : 50F

Membre bienfaiteur : 200 F ou plus

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de .....F
libellé à l'ordre de l'Association BILLE EN TETE,
adressé à La Cour de l'Oie - Notre-Dame-de-Fresnay- 14170 L'OUDON

Date

Signature

L'EPOUVANTAIL, MUSICIEN DU VENT
Le Billot - samedi 29, dimanche 30 mai 1999

Cette année encore, l'association "BILLE EN TETE" souhaite
associer les écoles, en invitant les enfants à construire
ce "bonhomme-orchestre"
et/ou créer
des objets "volants"... tels des mobiles.

Nous espérons aussi que les Associations partageront notre projet, et
seront présentes pendant ce week-end "tintamarresque" !

Tous les habitants sont conviés à "composer" contre vents...et marée
et revêtir leur épouvantail de girouettes, ou tout matériau bougeant au vent
et "sonnant", et devenir ainsi tambourin, flûte, percussion...

NOUVEAUTE

Paul LEPORTIER

LES DUCS DE NORMANDIE

DE LA

DYNASTIE VIKING

911-1135

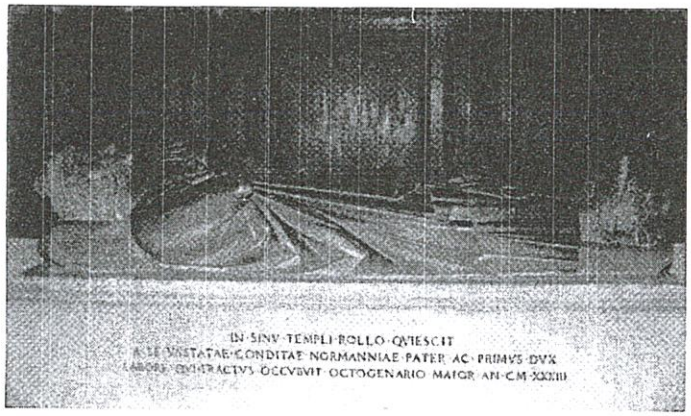

Livre broché 170x 230
210 pages

diponible en Librairies, Maisons de Presse et chez l'Editeur

Prix : 130F

Les Editions Page de Garde

Après avoir été pillée par les Vikings pendant près d'un demi-siècle, la Normandie était dévastée quand, en 911, Charles-le-Simple a concédé à Rollon les territoires de la Basse-Seine.

En moins de deux siècles, elle va devenir un état moderne en avance sur tous les autres et elle sera capable de conquérir l'Angleterre, devenant ainsi la principale puissance de l'Occident. Quelle exceptionnelle ascension !

Ce livre fait revivre les hommes hors du commun qui ont conduit et réalisé cette prodigieuse épopée. Il fait aussi le point sur un certain nombre de légendes qui ont été trop souvent présentées comme des vérités historiques.

L'auteur a publié dans différentes revues, des études sur de grandes familles normandes. Son texte est accompagné de 44 tableaux généalogiques concernant la famille ducale et sa descendance, ainsi que les familles alliées.

découper

COMMANDE / EDITEUR : PAGE DE GARDE Passage Brismontier 76410 ST-AUBIN-LES-ELBEUF tél. 02 35 77 95 41

Livre «Les ducs de Normandie de la Dynastie Viking» : .. exemplaire(s) *sarl rc B 401473 756*

(Participation aux frais d'envoi : 15F) *Chèque à établir à l'ordre de "Page de Garde"*

NOM : .....

ADRESSE : ....

Liste des adhérents année 1998

		A.C.S.E.A LES CEDRES	Lisieux
Madame	Nicole	ALEGRET	Paris
Madame	Pauline	ANCEAU	Lisieux
Monsieur	Marcel	ANGIBAUD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Raymond	ARBINET	Saint Pierre sur Dives
		ARCHIVES DEPARTEMENTALES	Caen
Madame	Alice	AUBERT	Totes
Monsieur	Jacques	AUMONT	Ammeville
Madame	Véronique	AUMONT-DUBOIS	Mittois
Madame	Marie-Louise	AUSSANT	Ifs
Madame	Michèle	AUTRET	Lisieux
Monsieur	Bernard	AVENTIN	Hièville
Monsieur	Lionel	BALLEDAN	Biéville
Monsieur	Roger	BARATTE	Totes
Monsieur		BARBET-MASSIN	Vieux-Pont en auge
Monsieur	Jacques	BARDON	St. Pierre /Dives
Monsieur	Henri	BARRIERE	Montpinçon
Madame	Laure	BATAILLE	Caen
		BAUDEL	Falaise
Mademoiselle	Michèle	BEAUFILS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jean	BEAUVALET	Roquebrune Cap Martin
Monsieur	Jean-Alain	BEAUVALET	Cormelles le Royal
Monsieur	Henri	BEGUIN	Caen
Madame	Geneviève	BELLAIS	Saint Pierre sur Dives
Madame	Madeleine	BELLAIS	Saint Pierre sur Dives
Madame	Elisabeth	BELLIARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Almir	BELLIER	Berville
Monsieur	Victor	BELLOEIL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Andre	BENARD	Berville
Monsieur	Michel	BENARD	Totes
Monsieur	Serge	BENARD	Bonneville sur Touques
Monsieur	Philippe	BERNOUIS	Villers Bocage
Monsieur	Antoine	BERTAIL	Carel
Monsieur	Jacques	BERTHAUX	Ste marguerite de Viette
Docteur	Pierre	BERTHAUX	Conches
Mademoiselle	Lucette	BEUDIN	Lieury
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Lisieux
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	St. Pierre sur Dives
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Falaise
		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Caen
		BIBLIOTHEQUE NATIONALE	Paris
		BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIR	Caen
Monsieur	Yves	BIHOREL	Berville
Monsieur	René	BILLON	Saint pierre sur dives
Madame	Nadège	BILUSIS	Montpinçon
Madame	Bernard	BLANCHARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	BLIN	Hérouviile St Clair
Monsieur	Pierre	BOISARD	Paris
Monsieur	Dominique	BORDEAUX	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Edouard	BORDEAUX	St. Martin de Fresnay
Monsieur	Christian	BOSSHARD	Cambremer
Monsieur	Yvon	BOUILLE	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Alain	BOURGAULT	Montpincon
Madame	Denise	BOURGAULT	Montpincon
Monsieur	Eric	BOURGAULT	Longraye
Madame	Elisabeth	BOURGEON	Saint Pierre/Dives
Madame	Therese	BOVES	Saint Pierre sur Dives
Madame	Yves	BOZEC	Livarot
Monsieur	Pierre	BREHIER	Trun
Monsieur	Roger	BREUIL	Paris
Madame	Andrée	BRIARD	St Pierre/Dives
Madame	Monique	BRIARD	Aunay sur Odon

Monsieur	Thierry	BRICON	Montpincon
Madame	Georgette	BRIERE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Robert	BRISSET	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	André	BUNEL	Vieux-Pont
		C.R.E.C.E.T. (Mr. SCHMIT)	Caen
Monsieur	Jean-Yves	CAIGNON	Berville
Monsieur	Jean-Alain	CAIRON	Lisieux
Monsieur	Henri	CALLEWAERT	Bretteville sur Dives
Madame	Renée	CAPOEN	Lisieux
Maitre	Philippe	CARIOT	Courbevoie
Madame	Odile	CARPENTIER	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Alain	CASTAING	Chevreuse
Monsieur	Jose	CASTEL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Francois	CAUCHARD	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jean-François	CAUCHARD	Le Mesnil Guillaume
Madame	Helene	CERTAIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Florent	CHABOISSIER	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Michel	CHANU	Les Autels St. Bazil
Madame	Jacqueline	CHAUVIN	Thieville
Monsieur	Jean-Louis	CHOLET	Ecots
Monsieur	Henry	CHOMEAUX	St. Martin de Fresnay
Madame	Nicole	CHRETIEN	Les Autels Saint Bazile
Madame		CHRETIEN	Paris
Monsieur	Pierre	COMELLO	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Rene	CONOS	Grandmesnil
Madame	Gisèle	COOL	Vimoutiers
Monsieur	Gérard	CORSET	Caen
Monsieur	Pierre	COSNARD	Broons
Madame		COSNIER	Dompierre
Mademoiselle	Marielle	COSTES	Ifs
Monsieur	Henri	COTTENET	Saint Philbert des
Madame	Colette	COTTIN	Lisieux
Monsieur	André	COURTEILLE	St Pierre s/Dives
Monsieur	Jean-Pierre	COUTARD	Herouville saint clair
Monsieur	Vincent	CREPIN	Mittois
Mme le	Directeur	D.R.A.C.	Caen
Monsieur	Jean-Jacques	DARTHENAY	St. Julien le Faucon
Madame	Nicole	DAVANZO	Garnetot
Monsieur	Pierre	DAVID	Caen
Monsieur	Michel	DAVY	Trouville
Mle B.	PREVOST	de la MOISSONNIERE	Auppegard
Monsieur	Pierre	de SAINT-BASILE	Paris
Monsieur	Daniel	DEBIERRE	Le Billot
Monsieur	Loic	DECHAMPS	Le Brévedent
Monsieur	Roger	DEGOULET	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Guy	DELAITRE	Berville
Monsieur	Joël	DELAMARE	Berville
Monsieur	Jacques	DELANGLE	Falaise
Madame	Odile	DELARUE	Carpiquet
Monsieur	Frédéric	DELOUCHE	Ecots
Monsieur	Jean	DENIS	Berville
Monsieur	Marcel	DEPARIS	Ste Marguerite de V
	Service	DEPARTEMENTALE D'ARCHEOLO	Caen
Monsieur	Pierre	DEPRAETERE	Berville
Monsieur	Raymond	DEROUET	Bavent
Monsieur	Yves	DESCHAMPS	St. Michel de Livet
Madame	Laetitia	DESFRICHES	Montpinçon
Monsieur	Roger	DESHAYES	Blangy le Chateau
Mr & Mme	Alain	DESPRE	Berville
Madame	Therese	DESPRE	Caen
Monsieur	Louis	DEWULF	Les Autieux Papion
Madame	Claude	DIARD	Les Authieux Papion
Madame	Therese	DODEMAN	Mittois
Monsieur	Michel	DOMIN	Perrieres

Madame	Christiane	DORLEANS	Montviette
Monsieur	Jean_Luc	DRON	Herouville saint clair
Monsieur	Jean	DUBUS	Berville
Madame	Yvette	DUGUE	Lisieux
Madame	Michèle	DUHOMME	Lisieux
Monsieur	André	DUMAIS	Douvres la Délivrande
Monsieur	Michel	DUPERRON	Cormelles le Royal
Monsieur	Lucien	DUPONT	Saint pierre sur dives
Monsieur	Jean	DUPUIS	Saint Pierre sur Dives
Madame	Jeannie	DUPUIS	St. Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	DUPUY	Ste. Marguerite de Viette
Madame	Marie-Jeanne	DUSSAUGEY	Lisieux
Monsieur	Bernard	DUVAL	Vimoutiers
Monsieur	Eugene	DUVAL	Berville
Madame	Geneviève	DUVAL	Caen
Monsieur	Jean	DUVAL	Saint Michel de Livet
Monsieur	Jean-Pierre	DUVAL	Blainville sur Orne
Monsieur	Christian	ENAULT	St. Pierre sur Dives
Monsieur	l'Abbe	EUDELINE	Falaise
Madame	Therese	EUGENE	Caen
Madame	Yvette	FALCONNET-DEVINOY	Deuil la Barre
Mademoiselle	Claudine	FAUVEL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	FERRAND	Saint Pierre sur Dives
Madame	Jeanne	FILLET	Falaise
Madame	Antoinette	FISCHER	Honfleur
Madame	Juliette	FOUCAUD	Vieux-Pont
Monsieur	Claude	FOUQUIER	Saint Pierre s/Dives
Monsieur	Andre	FRANCOIS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Pierre	FREMONT	Saint Georges en Auge
Monsieur	Pierre	FRILEUX	Tordouet
Monsieur	Benoist	FROMAGE	Saint Michel de Livet
Monsieur	Jean-Michel	GADRAT	Le Breuil en Auge
Monsieur	Charles	GAIGNANT	Falaise
Madame	Germaine	GALLAND	Conde sur Ifs
Monsieur	Bernard	GASNIER	Ste. Marguerite de Viette
Mademoiselle	Claude	GAUTHIER	Paris
Monsieur	Claude	GERMOND	Maintenon
Monsieur	Raymond	GIOT	Lisieux
Monsieur	Pierre	GIRARD	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Sylvain	GIRODON	Saint Pierre/Dives
Madame	Françoise	GOBIL	N. D. de Fresnay
Monsieur	Jean	GODET	Grandmesnil
Madame	Mauricette	GODET	Grandmesnil
Monsieur	Armand	GOHIER	Bonnebosq
Monsieur	Gilles	GOHIN	Saint Georges en Auge
Madame	Jeanne	GONCALVES	Le Torquesne
Madame	Suzanne	GOSSELIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Suzanne	GOSSET-PEARCE	Rouen
Monsieur	Roger	GOULET	Fresne La Mere
Monsieur	Marc	GOURMEZ	Eclepens
Mademoiselle		GOURVENNEC	Livarot
M. & Mme		GRAND-GUILLOT	Mittois
Madame	Marguerite	GRENIER-DROTS	Villy les Falaise
Madame	Jeanne	GROSSET-EVERS	Mathieu
Monsieur	Alfred	GUAIS	Garnetot
Monsieur	Alain	GUERAS	Saint Georges en Auge
Monsieur	Jean	GUERIN	Berville
Mademoiselle	Catherine	GUERRY	Auquainville
Madame	Denise	GUESDON	Saint Martin de Fresnay
Madame	Nadine	GUESNON	Bretteville/Dives
Monsieur	Jean	GUILBERT	St Manvieu- Norrey
Monsieur	Gerard	GUILLIN	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Joël	GUIMIER	Joue les Tours
Monsieur	Jean	GUITTIER	Saint Martin de Fresnay

Madame	Raymonde	HAIZE	Totes
Madame	Paulette	HALBOUT	Douvres la Delivrande
Madame	Jane	HALLWOOD	Le Renouard
Madame	Michèle	HAMON	Epinay sur Seine
Monsieur	Guy	HARDOUIN	Berville
Madame	Martine	HAUTOT	Grandmesnil
Monsieur	Francois	HAVIN	Ouville la Bien Tournee
Monsieur	Francis	HEDOU	Jort
	Editions	HEIMDAL	Bayeux
Madame	Jannine	HELIES-MENE	Tortisambert
Monsieur	Jacques	HEMERY	Livarot
Monsieur	Albert	HENNEKEIN	Saint Pierre sur Div
Monsieur	Daniel	HOARAU	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Ulyska	HOMMAIS	Livarot
Monsieur	Jacques	HOUEIX de la BROUSSE	Houlgate
Monsieur	Didier	HOUZEL	Caen
Madame	Marie-Pierre	HUAUME	Paris
Madame	Marie-Therese	HUGOT	Montpincon
Monsieur	Georges	HUGUENIN	Montpinçon
Monsieur	Pierre	HUNOU	Breuillet
Monsieur	Armand	INGE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Claude	JACQUET	Livarot
Madame	Paulette	JAMBIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Ernestine	JEGO	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Jacques	JOURQUIN	Paris
Monsieur	Denis	KELLER	La Varenne st hilaire
Madame	Edith	KIRMANN	Paris
Monsieur	Jean-Claude	KONCEWIECZ	St Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	LAIDET	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Jacky	LAIGRE	Grandmesnil
Monsieur	Philippe	LALANNE	Saint Cloud
Monsieur	Claude	LANGUE	Cambremer
Monsieur	Pierre	LANGUE	N. D. de Fresnay
Monsieur	Christian	LAUNAY	Berville
Monsieur	Didier	LAUNAY	N.D. de Fresnay
Monsieur	Claude	LAUZANNE	Paris
Monsieur	Guy	LE BRUN	Mittois
Monsieur	Thierry	LE CESNE	Ville d'Avray
Monsieur	Hervé	LE LOC'H	Gradmesnil
Monsieur	Jean-Michel	LEBERTRE	Berville
Madame	Josiane	LEBERTRE	Berville
Monsieur		LEBLANC-BARBEDIENNE	Saint-cloud
Monsieur	Olivier	LECABLE	Lessard et le Chêne
Monsieur	Christian	LECHEVALIER	Argences
Monsieur	Serge	LECHEVALIER	Boissey
Monsieur	Robert	LECHEVALLIER	Ste. Marguerite de Viette
Madame	Monique	LECLERC	Saint Pierre/dives
Monsieur	Jean-Pierre	LECOMTE	Vimoutiers
Madame	Christine	LEDAIN	Courcy
Monsieur	Leon	LEFEVRE	Caen Res. St. Gilles
Madame	Yvette	LEFRERE	Saint Pierre sur Dives
Madame	Martine	LEGRAND	Saint Pierre /Dives
Monsieur	Philippe	LEMAIRE	Berville
Monsieur	Claude	LEMAITRE	Lisieux
Madame	Anne-Marie	LEMARCHAND	Grandmesnil
Madame	Michel	LEMIERE	Tôtes
Monsieur	Marcel	LEMOINE	Alfortville
Madame	Marguerite	LEPRIEUR	Montviette
Madame	Reine	LEROUVILLOIS	Méry-Corbon
Monsieur	Alexandre	LEROY	Saint Pierre sur Dives
Association		Les Amis de la MONNE	Les autels st bazile
Madame	Jeanne	LESACHEY	Caen
Monsieur	Jean-Claude	LESAULNIER	Tortisembert
Madame	Christiane	LEVIEILS	Bretteville

Monsieur	Jean- Luc	LEVRARD	Ifs
Monsieur	Jean-Marie	LONAY	Saint Aubin sur Mer
Monsieur	Joseph	LONAY	Sainte Marguerite des Loges
Monsieur	Gilles	LORIN	Saint pierre sur dives
		LYCEE AGRICOLE	Lieury
		LYCEE MARCEL GAMBIER	Lisieux
Monsieur	Marcel	MAIZERET	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Francois	MALAN	Berville
Monsieur	Jacques	MALLET	Houlgate
Monsieur	Christophe	MANEUVRIER	Ecots
Madame	Henriette	MANEUVRIER	Rouen
Monsieur	Jacky	MANEUVRIER	Montpincon
Monsieur	Andre	MARAIS	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Alain	MARIE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Andre	MARIE	Mezidon
Monsieur	Bernard	MARIE	Norrey en Auge
Monsieur	Jean-Jacques	MARIE	Le Renouard
Monsieur	Michel	MARIE	Ste Marie aux Anglais
Monsieur	Roland	MARIE	Ecajeul
Madame	Jacqueline	MARTIN	St Pierre sur Dives
Monsieur	Michel	MARTIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Roger	MARTIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Dorothée	MAS-ZANGS	Beuvron en Auge
Monsieur	Gerard	MAUBANT	Caen
Monsieur	Jacques	MAUVOISIN	Saint Lo
Madame	Françoise	MAZELINE	Berville
Monsieur	Jean-Louis	MERKLEN	Paris
Monsieur	Hubert	MESLON	Totes
Monsieur	Michel	MESNIL	Caen
Mr. l'Abbe	Pierre	MIALON	Ste. Marguerite de Viette
Monsieur	Claude	MICHAU	Le Renouard
Monsieur	Lucien	MILLECAMPS	Montpinçon
Madame	Yvonne	MODESTE	Paris
Monsieur	Charles	MOISY	Courcy
Monsieur	Robert	MONNIER	St. Georges en Auge
Madame	Marguerite	MOREL	Villy les Falaise
Monsieur		MOREL-TESSON	La Varenne Saint Hilaire
Monsieur	Alain	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Georges	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Michel	MORIN	Mezidon
Monsieur	Roger	MORIN	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Bernard	MOURIERE	Grandmesnil
Madame	Andree	MOUTIER	Ecots
Madame	Geneviève	MOUVAULT	Lieury
		MUSEE DE NORMANDIE	Caen
Monsieur	Yves	NEDELEC	Lisieux
Monsieur	Michel	NIGAULT	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Gerard	NORMAND	Berville
Monsieur	Andre	NOVE	Fontaine Etoupefour
M. le	Directeur	O.D.A.C.C.	Caen
Madame	Denise	OLIVIER	Berville
Monsieur	Roger	OLIVIER	Saint Pierre sur Dives
Madame	Annie	OZER	Montpinçon
Monsieur	William	PACHON	Villeneuve-Tolosane
Madame	Janine	PALIX	Saint Arnoult
Monsieur	Henri	PAUMIER	Jort
Monsieur	Jacky	PAVY	Ste. Marguerite de V
Madame	Jacqueline	PAVY	Montpincon
Monsieur	Gilles	PAYEN	Berville
Monsieur	Jean	PELTIER	Neuilly sur Seine
Monsieur	Pierre-Jean	PENAULT	Pont l'Eveque
Monsieur	Nicolas	PERDEREAU	Coutances
Monsieur	Pascal	PERNEY	Cordey
Monsieur	Xavier	PETIT	Ecots

Madame	Anne-Marie	PEU	Boissey
Monsieur	Jean- Pierre	PFLIEGER	Mittois
Madame	Catherine	PLUYMS	Le Renouard
Madame	Johannes	PLUYMS	Le Renouard
Monsieur	Marc	POREE	Periers sur le Dan
Monsieur	Michel	POUSSARD	Falaise
Madame	Marie-Therese	POUTEAUX	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Philippe	PRALUS	Saint Pierre/dives
Monsieur	Bernard	PREVEL	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Andre	PREVOST	Montpincon
Monsieur		PYPE	Billy
Monsieur	Jean-Robert	QUERO	Bretteville sur Dives
Monsieur	Pascal	QUERRIEN	Magny la Campagne
Monsieur	Pascal	QUITTIER	Ammeville
Monsieur	Raymond	RACINE	Saint Pierre sur Dives
Madame	Michele	RATTIER	Berville
Monsieur	Pierre	RAULT	Ecots
Monsieur	Michel	RAVAIRE	St. Philbert des Ch
Monsieur	Raymond	RAVEAUX	Lisieux
Monsieur	Daniel	REGNOUF	Caen
Monsieur	Jacques	REGNOUF	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Yves	REGNOUF	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Daniel	RENARD	Berville
Mademoiselle	Paulette	RENARD	St Pierre sur Dives
Monsieur	Jean-François	RENNOU	La Rochette
Monsieur	Jean	RIVIERE	Berville
Monsieur	Michel	ROBIEU	Thieville
Monsieur	Bernard	ROBILLARD	Ouville la Bien Tournee
Monsieur	Etienne	ROBILLARD	Grandmesnil
Monsieur	Jean	ROBILLARD	Notre Dame de Fresnay
madame	Denise	ROBIN	Livarot
Monsieur	Etienne	ROLLAND	Falaise
Madame	Simone	RONCO	Olendon
Monsieur	Dominique	ROUSSEL	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Michel	RUBY	Cresseveuille
Madame	Regine	RUPPEL	ALLEMAGNE
Madame	Pierre	SADI-CARNOT	Paris
Monsieur	Michel	SADY	Vieux-Pont
Monsieur	Rene	SALAUN	Berville
Monsieur	Robert	SAMSON	Saint Martin de Fresnay
Monsieur	Guy	SAN-JUAN	Caen
Monsieur	Eugène	SCELLES	Magny la Campagne
Monsieur	H.	SCHOTTE	Pays-Bas
Madame	Michèle	SCHUWY	St. Michel de Livet
Monsieur	Andre	SIMON	St. Pierre sur Dives
		SOCIETE HISTORIQUE	Lisieux
Madame	Lina	SOREL	Montviette
Monsieur	Philippe	SORIN	Merri
Madame	Jocelyne	SOUDAIN	Notre Dame de Fresnay
Monsieur	Michel	STAHN	Berville
Monsieur	Jean	STARZYK	Lisieux
Madame	Geneviève	STOREZ	Caen
Monsieur	Alain	TARBOURIECH	Sceaux
Monsieur	Daniel	THEROUDE	Tordouet
Monsieur	Robert	TIMMERMAN	Livarot
Monsieur	Gerard	TOUTAIN	Baron sur Odon
Monsieur	Maurice	TOUTAIN	Lisieux
Monsieur	Gilles	TRANQUILLE	Saint Pierre sur Dives
Madame	Therese	TRIGER	Saint Georges en Auge
Monsieur	Albert	TRUFFERT	Bretteville sur Dives
Monsieur	Jean-Claude	TRUFFERT	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Eugène	TURLOCQ	Fresné la Mère
Monsieur	Marcel	VAUDREVILLE	Lisieux
Madame	Marie-Louise	VAUTORTE	Saint Pierre sur Dives

Monsieur	Henry	VAYSSETTE	Trun
Monsieur	Guven	VEILLARD-AYSUN	Tirepied
Monsieur	Paul	VICTOR	Berville
Madame	Eric	VILLAIN	Saint Pierre sur Dives
Madame	Fernande	VINANDY	Grandmesnil
Madame	Noelle	VINANDY	Thieville
Monsieur	Michel	VIVIER	Maltot
Monsieur	Jean-Jack	VUARLOT	Chanzé
Monsieur	Jacques	WAGNER	Saint Pierre/Dives
Monsieur	Francois	WEBRE	Berville
Madame	Therese	WEBRE	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Jacques	WEISS	Heurtevent
Monsieur	Pierre	WILLEME	Saint Pierre sur Dives
Monsieur	Nicholas	WILTSHIRE	Montviette
Madame	Nelly	YVANOFF	Saint Pierre sur Dives